



Bulletin Officiel

N° 5226 Mardi 08 Novembre 2016

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES

SOCIETE DE TRANSPORT DU SAHEL – STS - 2

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE: DEUXIEME CONVOCATION

SANADETT SICAV 3

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COMITE DE GESTION

SICAV BH PLACEMENT 4

SICAV BH OBLIGATAIRE 5

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

ADWYA 6

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE « AMEN BANK SUBORDONNE 2016 -1 » 7-11

COURBE DES TAUX

12

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

13-14

ANNEXE I

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT – OPA –

AVIS D'OUVERTURE D'UNE OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT OBLIGATOIRE SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE -MIP- INITIEE PAR LA SOCIETE LAWCHAT TUNISIE

ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2016

- SICAV PROSPERITY
- SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE
- SICAV BNA

AVIS DE SOCIETES

إستدعاء للجلسة العامة العادية و الخارقة للعادة

شركة النقل بالساحل

المقر الإجتماعي: شارع سانغور 4000 سوسة

السيدات والسادة المساهمين في شركة النقل بالساحل مدعوون لحضور الجلسة العامة العادية و الجلسة العامة الخارقة للعادة اللتان ستعقدان يوم الخميس 10 نوفمبر 2016 على الساعة ال عاشر و الحادية عشرة صباحا تبعا بقاعة الاجتماعات بنزل "سوسة بلاص" الكائن بشارع الحبيب بورقيبة بسوسة وذلك للتداول في المسائل المدرجة في جدول الأعمال التالي:

الجلسة العامة العادية:

1. المصادقة على التأخير الحاصل لانعقاد أشغال الجلسة العامة العادية لتصرف سنة 2015
2. النظر في تقرير مجلس الإدارة حول تصرف سنة 2015.
3. النظر في القوائم المالية لسنة 2015
4. تلاوة تقارير مراقب الحسابات لسنة 2015.
5. تخصيص نتائج سنة 2015
6. تبرئة ذمة أعضاء مجلس الإدارة.
7. تعيين مراقب حسابات الشركة لسنوات 2018/2017/2016

الجلسة العامة الخارقة للعادة:

1. المصادقة على التأخير الحاصل لانعقاد أشغال الجلسة العامة الخارقة للعادة لتصرف سنة 2015.
2. مدى تطبيق الفصل 388 من مجلة الشركات التجارية.

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DEUXIEME CONVOCATION

SANADETT SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 1er août 1996
Siège social : 9, rue Hédi Nourira -1001 Tunis

Les actionnaires de SANADETT SICAV se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire le 3 octobre 2016. A défaut d'un quorum suffisant, les résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire n'ont pu être mises en vote.

En conséquence, une nouvelle Assemblée Générale se tiendra, sur seconde convocation, le **mardi 29 novembre 2016 à 14 heures** au Carré de l'Or - Résidence EL KARAMA - Les Jardins du Lac II- 1053 Les Berge du Lac- Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social,
- Modification des statuts.

Tous les documents destinés à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au Carré de l'Or – Les Jardins du Lac II - 1053 Les Berges du Lac -Tunis.

AVIS DE SOCIETES

Modification de la composition du comité de gestion

SICAV BH PLACEMENT

Société d'Investissement à Capital Variable

Agrément du Ministre des Finances du 12 février 1994

Siège social: Immeuble Assurances Salim – Lotissement AFH/BC5

Bloc B – 3ème étage – Centre Urbain Nord- Tunis

SICAV BH PLACEMENT informe ses actionnaires et le public que son conseil d'administration réuni le 16 février 2016 a décidé de modifier la composition du comité de gestion de la SICAV come suit :

- Madame Najet CHABCHOUB : Directrice Générale de SICAV BH PLACEMENT
- Madame Sonia BEN FREJ LARBI : Directrice Générale de BH INVEST
- Monsieur Hichem SOUISSI : Directeur Central de la Comptabilité à la BANQUE DE L'HABITAT
- Monsieur Ahmed Amine ZAIER : Gestionnaire de la SICAV au sein de BH INVEST

AVIS DES SOCIETES

Modification de la composition du comité de gestion

SICAV BH OBLIGATAIRE

Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 14 avril 1997
Siège social: Immeuble Assurances Salim – Lotissement AFH/BC5
Bloc B – 3ème étage – Centre Urbain Nord- Tunis

SICAV BH OBLIGATAIRE informe ses actionnaires et le public que son conseil d'administration réuni le 16 février 2016 a décidé de modifier la composition du comité de gestion de la SICAV come suit :

- Madame Najet CHABCHOUB : Directrice Générale de SICAV BH OBLIGATAIRE
- Madame Sonia BEN FREJ LARBI : Directrice Générale de BH INVEST
- Monsieur Hamdi AREF : Cadre Administratif et Financier au sein de « EPARGNE INVEST SICAF »
- Monsieur Ahmed Amine ZAIER : Gestionnaire de la SICAV au sein de BH INVEST

AVIS DE SOCIETES

Augmentation de capital annoncée

ADWYA S.A

Siège social : Route de la Marsa Km 14, BP 658- 2070 -La Marsa-

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société Adwya, réunie le 09 juin 2016, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de **2.145.000 dinars** par l'incorporation de réserves, provenant de la réserve spéciale de réinvestissement prélevée sur le bénéfice de l'exercice 2015.

Cette augmentation donnera lieu à **l'émission de 2.145.000 actions nouvelles** de nominal 1 Dinar chacune, qui seront attribuées gratuitement aux anciens actionnaires et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse, à raison **d'une nouvelle (01) action gratuite pour (08) huit actions anciennes.**

Ces actions porteront **jouissance à partir du 1^{er} Janvier 2016.**

Le capital social passera ainsi de 17.160.000 dinars à 19.305.000 dinars.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en bourse **et ce, à partir du 07 novembre 2016.**

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

Les actions nouvelles gratuites porteront **jouissance en dividendes à partir du 1^{er} janvier 2016.**

Cotation en bourse :

Les actions anciennes « ADWYA S.A » seront négociables en bourse, droits d'attribution détachés, **à partir du 07 novembre 2016.**

Les actions nouvelles gratuites seront négociables en bourse à partir du **07 novembre 2016** sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

Les droits d'attribution seront négociables en bourse à partir du **07 novembre 2016.**

Prise en charge par Tunisie Clearing :

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par Tunisie Clearing à partir du **07 novembre 2016.**

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

L'OBLIGATION SUBORDONNEE SE CARACTERISE PAR SON RANG DE CREANCE CONTRACTUELLEMENT DEFINI PAR LA CLAUSE DE SUBORDINATION.

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée.**

Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 juin 2016, pour tout placement sollicité après 31 août 2016. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3ème trimestre 2016, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2016.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE
« Amen Bank Subordonné 2016-1 »**

L'Assemblée Générale Ordinaire d'Amen Bank tenue le 16/06/2016 a autorisé l'émission d'emprunts sous forme obligataire ou autres pour un montant ne dépassant pas 300 millions de dinars et a délégué au Directoire les pouvoirs nécessaires pour fixer les montants successifs, les modalités pratiques et les conditions des émissions.

Cette autorisation est valable jusqu'à la date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2016.

Dans le cadre de cette autorisation, le Directoire réuni en date du 28/06/2016 a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné de 50 000 000 de dinars susceptible d'être portée à 70 000 000 de dinars réparti en deux catégories comme suit :

- Tranche de 5 ans au taux de 7,40% et/ou TMM+2,00% ;
- Tranche de 7ans avec 2 ans de franchise au taux de 7,50% et/ou TMM+2,15% .

Dénomination de l'emprunt : « Amen Bank Subordonné 2016-1 ».

Montant : 50.000.000 dinars, divisé en **500.000** obligations subordonnées de nominal 100 dinars, susceptible d'être porté à **70.000.000 dinars**, divisé en **700.000** obligations subordonnées de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif de l'emprunt « Amen Bank Subordonné 2016-1 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation subordonnée payables intégralement à la souscription.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée.

Formes des titres : Toutes les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.

- Suite -

Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :

➤ Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,00% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 200 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de Novembre de l'année N-1 au mois d'Octobre de l'année N.

➤ Taux fixe : Taux annuel brut de 7,40% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans avec 2 années de franchise :

➤ Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,15% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 215 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de Novembre de l'année N-1 au mois d'Octobre de l'année N.

➤ Taux fixe : Taux annuel brut de 7,50% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) : La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de Juillet 2016 à titre indicatif, qui est égale à 4,3783%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 6,3783% pour la catégorie A et de 6,5283% pour la catégorie B. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,00% pour la catégorie A et de 2,15% pour la catégorie B et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) : Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui à une date donnée, égalise à ce taux, et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 7,40% l'an (catégorie A) et de 7,50% (catégorie B) pour le présent emprunt subordonné.

Durée totale : Les obligations subordonnées du présent emprunt sont émises pour une durée de vie totale de 5 ans pour la catégorie A et de 7 ans avec deux années de franchise pour la catégorie B.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée est de **3 ans** pour la catégorie A et de **5 ans** pour la catégorie B.

Duration (souscription à taux fixe) : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

- Suite -

La durée d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La durée pour les présentes obligations subordonnées de cet emprunt est de **2,738 années** pour la catégorie A et **4,297 années** pour la catégorie B.

Période de souscription et de versement : Les souscriptions à cet emprunt obligataire subordonné seront ouvertes le **21 septembre 2016** aux guichets d'Amen Bank (siège social et agences).

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, au plus tard le **21 novembre 2016**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (70.000.000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 700.000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 50.000.000 DT à la date de clôture de la période de souscription, soit le **21 novembre 2016**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date. En cas de placement d'un montant inférieur à 50.000.000 DT à la date de clôture de la période de souscription, soit le **21 novembre 2016**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **21 décembre 2016** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre de la présente émission portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **21 novembre 2016**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse est fixée au **21 novembre 2016**, soit la date limite de clôture des souscriptions, et ce même en cas de prorogation de cette date.

Amortissement et remboursement : Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **21 novembre 2021** pour la catégorie A et le **21 novembre 2023** pour la catégorie B.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **21 novembre** de chaque année auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Le premier paiement des intérêts aura lieu le **21 novembre 2017**.

Le premier remboursement du capital de l'emprunt aura lieu le **21 novembre 2017** pour la catégorie A et le **21 novembre 2019** pour la catégorie B.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public : Les souscriptions à cet emprunt obligataire subordonné et les versements seront reçus à partir du **21 septembre 2016** aux guichets d'Amen Bank, siège social et agences.

Tenue des comptes en valeurs mobilières : L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre des obligations subordonnées détenues et la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt « Amen Bank Subordonné 2016-1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Amen Bank.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité d'obligations subordonnées y afférente.

- Suite -

Garantie : Le présent emprunt obligataire subordonné n'est assorti d'aucune garantie .

Notation : Le présent emprunt obligataire subordonné n'est pas noté .

Cotation en Bourse : Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt obligataire subordonné, Amen Bank s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « Amen Invest » de demander l'admission des obligations subordonnées souscrites au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing : Amen Bank s'engage, dès la clôture de l'emprunt obligataire subordonné « Amen Bank Subordonné 2016-1 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des obligations subordonnées souscrites.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations subordonnées : L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées.

Les dispositions des articles de 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Tribunal compétent en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Rang de créance : En cas de liquidation de la banque émettrice, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 30/08/16 sous le numéro de 16-004.

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du code des sociétés commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

Maintien de l'emprunt à son rang : L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé, aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- Suite -

Nature du titre : L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis, ou contractés ou qui pourraient être émis, ou contractés, ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination).

Qualité de crédit de l'émetteur : Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

Le marché secondaire : Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la Bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé.

Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné : Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe, et à l'inverse la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le N° 16-0947 en date du 30 août 2016, du document de référence « AMEN BANK 2016 » enregistré par le CMF en date du 30 août 2016 sous le N° 16-004, des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 juin 2016, pour tout placement sollicité après le 31 août 2016 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2016, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2016.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de l'Amen Bank, Avenue Mohamed V -1002- Tunis et sur les sites Internet du CMF (www.cmf.tn) et de l'Amen Bank (www.amenbank.com.tn).

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 juin 2016 ainsi que les indicateurs d'activité relatifs au troisième trimestre 2016 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 08 NOVEMBRE 2016

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (ped de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,390%		
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		4,436%	1 000,643
TN0008003188	BTC 52 semaines 03/01/2017		4,466%	
TN0008003196	BTC 52 semaines 07/02/2017		4,514%	
TN0008003212	BTC 52 semaines 23/05/2017		4,658%	
TN0008003220	BTC 52 semaines 27/06/2017		4,706%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,726%	1 012,730
TN0008003246	BTC 52 semaines 10/10/2017		4,851%	
TN0008003253	BTC 52 semaines 07/11/2017	4,889%		
TN0008000341	BTA 4 ans " 5.3% janvier 2018"		4,974%	1 003,468
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,307%	1 003,359
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,379%	896,387
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		5,491%	999,860
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		5,907%	987,919
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,209%	975,807
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"		6,321%	979,309
TN0008000614	BTA 6 ans "6% février 2022"		6,806%	965,291
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,913%	998,851
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		7,028%	933,852
TN0008000572	BTA 8 ans "6% avril 2023"		7,330%	933,164
TN0008000630	BTA 7 ans "6% octobre 2023"	7,554%		918,334
TN0008000598	BTA 8 ans " 6% janvier 2024"		7,562%	915,679
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"		7,570%	912,703
TN0008000622	BTA 10 ans "6,3% mars 2026"	7,632%		913,141
TN0008000580	BTA 11 ans "6,3% octobre 2026"		7,677%	906,457
TN0008000606	BTA 12 ans "6,7% avril 2028"	7,792%		918,647

^[1] L'adjudication en question ne doit pas dater de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2015	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	158,378	163,490	163,508		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	106,845	110,475	110,489		
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	91,865	94,679	94,691		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
4 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	14,059	14,556	14,558		
5 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	102,902	106,447	106,456		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
6 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,446	1,493	1,494		
7 AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	101,636	105,073	105,151		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	38,754	39,948	39,952		
9 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	52,546	54,131	54,136		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
10 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	137,513	131,868	131,815		
11 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	507,535	489,524	489,139		
12 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	113,965	118,059	118,043		
13 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	124,044	128,102	128,199		
14 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	130,506	138,352	138,380		
15 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	115,457	120,888	120,889		
16 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	90,706	96,745	96,780		
17 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	139,804	146,144	145,916		
18 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	86,081	94,623	94,875		
19 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	96,174	95,519	95,500		
20 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	120,916	142,180	142,716		
21 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	115,022	124,255	124,701		
22 FCP BIAT-CROISSANCE *	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	77,451	En liquidation	En liquidation		
23 FCP BIAT-PRUDENCE *	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	104,165	En liquidation	En liquidation		
24 FCP BIAT-EQUILIBRE *	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	91,294	En liquidation	En liquidation		
25 FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	100,342	96,357	95,961		
26 FCP SMART CROISSANCE	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	94,997	100,420	100,765		
27 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	17,657	19,076	19,111		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
28 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 482,785	1 549,581	1 550,104		
29 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 255,016	2 205,856	2 221,020		
30 FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	111,969	121,316	121,617		
31 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	103,734	109,956	111,039		
32 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	133,703	143,867	144,247		
33 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	131,067	151,010	152,564		
34 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,385	15,385	15,517		
35 FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 000,704	5 191,881	5 198,002		
36 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	4 834,515	5 066,259	5 070,845		
37 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,205	2,436	2,440		
38 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,983	2,141	2,143		
39 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,013	1,185	1,188		
40 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,028	1,087	1,088		
41 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,018	1,079	1,081		
42 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,005	1,080	1,082		
43 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	100,000	107,762	108,804		
44 AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	8,898	9,083	9,091		
45 AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	104,040	107,602	107,751		
46 AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	116,127	118,915	118,972		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2015	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
47 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	25/05/16	4,482	108,647	107,889	107,901
48 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	25/05/16	4,025	103,902	103,023	103,034
49 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	31/05/16	4,304	105,861	104,971	104,983
50 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	23/05/16	4,087	102,527	102,019	102,053
51 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	05/04/16	4,543	104,186	103,607	103,621
52 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	30/05/16	4,005	107,436	106,896	106,908
53 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	30/05/16	4,401	104,619	104,131	104,144
54 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	25/05/16	3,887	102,661	101,824	101,835
55 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	27/05/16	4,196	105,172	104,118	104,128
56 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/16	3,636	102,126	102,039	102,051
57 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	25/04/16	3,962	104,297	104,005	104,017
58 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	25/05/16	3,994	103,612	103,070	103,084
59 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	16/05/16	4,198	106,816	106,174	106,186
60 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	10/05/16	4,195	105,484	104,598	104,609
61 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	27/05/16	3,301	103,500	103,076	103,086
62 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/16	3,756	102,830	102,090	102,101
63 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	31/05/16	3,924	104,796	103,997	104,008
64 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	16/05/16	4,333	102,865	102,159	102,166
65 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	25/05/16	3,934	103,936	103,315	103,327
66 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	27/05/16	3,575	105,041	105,026	105,037
67 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	30/05/16	4,436	102,883	102,254	102,267
68 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	27/04/16	4,316	103,524	102,783	102,795
69 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/16	3,528	105,028	104,587	104,597
70 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/04/16	3,709	102,549	102,146	102,157

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
71	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	03/05/16	0,413	10,576	10,518	10,519
72	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	27/05/16	3,876	103,387	102,829	102,837
73	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	4,279	103,901	103,182	103,194
74	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	19/05/16	2,765	103,288	104,391	104,405
75	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	-	-	10,140	10,452	10,453
SICAV MIXTES								
76	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	25/05/16	0,875	58,065	57,377	57,424
77	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	23/05/16	1,814	137,887	129,402	128,843
78	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	23/05/16	15,804	1 402,879	1 378,454	1 363,433
79	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	24/05/16	2,832	110,387	113,650	113,832
80	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	24/05/16	1,854	104,054	109,531	109,926
81	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	30/05/16	0,550	86,413	97,665	97,937
82	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	25/04/16	0,512	17,014	17,076	17,095
83	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/16	6,860	261,738	273,219	274,144
84	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	16/05/16	0,732	29,309	29,260	29,177
85	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/16	30,618	2 208,196	2 309,248	2 308,156
86	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	19/05/16	2,137	68,867	71,893	72,019
87	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	17/05/16	1,920	53,774	54,699	54,718
88	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/04/16	0,844	97,672	102,971	102,913
89	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/04/16	0,359	80,942	85,977	86,051
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
90	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	03/05/16	0,226	11,090	10,849	10,859
91	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	03/05/16	0,178	12,038	11,611	11,618
92	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	03/05/16	0,106	14,638	13,972	14,025
93	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	03/05/16	0,276	13,764	12,321	12,339
94	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	23/05/16	0,332	12,102	12,658	12,682
95	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	23/05/16	0,027	10,809	11,401	11,416
96	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	30/05/16	2,342	131,968	143,043	143,376
97	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	30/05/16	2,029	128,407	138,977	139,322
98	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	27/05/16	0,150	8,902	9,160	9,198
99	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	16/05/16	2,332	92,918	101,179	101,540
100	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	18/05/16	0,767	78,915	80,943	80,696
101	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	18/05/16	0,807	79,803	81,222	80,916
102	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/16	3,202	96,121	98,755	98,556
103	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	-	-	86,856	94,350	94,530
104	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	-	-	-	103,081	103,873
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
105	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	03/05/16	2,063	108,156	116,006	116,025
106	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	03/05/16	1,241	94,577	102,350	102,517
107	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	24/05/16	3,711	127,360	138,240	140,162
108	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	1,710	100,382	102,919	103,797
109	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	0,776	94,832	102,266	104,074
110	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	3,766	181,972	196,155	198,332
111	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	4,751	171,568	180,425	180,646
112	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	5,485	149,829	155,606	156,134
113	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,019	20,819	21,235
114	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	129,046	145,542	145,944
115	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGER	03/03/10	10/05/16	1,407	116,015	120,703	121,741
116	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 825,261	8 881,716	8 982,314
117	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	26/05/16	0,102	7,867	8,129	8,228
118	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	88,101	84,604	86,507
119	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	31/05/16	0,364	946,487	976,243	987,921
120	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	-	-	5000,000	5176,871	5187,132
121	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	-	-	-	4999,748	4997,648
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
122	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	19/05/16	2,265	103,095	113,917	113,993
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
123	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	26/05/16	0,107	7,981	9,017	9,004
124	CEA ISLAMIC FUND *	UGFS-NA	09/12/14	-	-	86,378	En liquidation	En liquidation
125	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	-	-	-	10 119,305	10 331,389

* FCP en liquidation anticipée

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés

www.cmf.org.tn
email 1 : cmf@cmf.org.tn
email 2 : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

AVIS DU CMF

Offre Publique d'Achat -OPA-

Avis d'ouverture d'une Offre Publique d'Achat Obligatoire sur les actions de la société Maghreb International Publicité -MIP- initiée par la Société Lawhat Tunisie

Par décision n° 52 du 18 octobre 2016, le Conseil du Marché Financier a fixé les conditions de l'Offre Publique d'Achat obligatoire à laquelle a été soumise la Société Lawhat Tunisie (société à responsabilité limitée de droit tunisien), visant le reste des actions composant le capital de la société Maghreb International Publicité -MIP-.

Le présent avis est établi sous la responsabilité de l'initiateur de l'offre et de la société visée chacun en ce qui le concerne.

I- Identité de l'initiateur :

La Société Lawhat Tunisie est l'initiateur de l'OPA obligatoire.

II- Dénomination de l'établissement présentateur du projet d'OPA :

Compagnie Gestion et Finance -CGF-, intermédiaire en bourse, sis 17 rue de l'île de Malte –Immeuble LIRA Les Jardins du Lac -Lac II -Tunis 1053-, est l'établissement présentateur du projet d'OPA obligatoire et chargé de la réalisation de l'opération.

III- Nombre de titres détenus par l'initiateur de l'offre :

La Société Lawhat Tunisie agissant de concert avec la Société Yellow Spirit (société anonyme de droit libanais), détiennent 2 918 967 actions représentant 66,36% du capital de la société MIP.

IV- Nombre de titres visés par l'offre :

Par cette OPA obligatoire, la Société Lawhat Tunisie vise l'acquisition du reste des actions composant le capital de la société MIP, soit **1 479 970** actions représentant **33,64%** du capital de la société. L'initiateur s'engage pendant la période de validité de l'OPA à acquérir sur le marché la totalité des titres présentés en réponse à cette offre dans la limite des titres visés.

V- Prix de l'offre :

Le prix de l'offre est fixé à **1,250 dinar** l'action, hors frais de courtage et commission sur transactions en bourse.

VI- But de l'offre :

La présente offre publique d'achat est initiée par la Société Lawhat Tunisie et ce, en réponse à la décision du Conseil du Marché Financier n° 36 du 20/07/2016 relative à la soumission de cette dernière à une offre publique d'achat obligatoire portant sur le reste du capital de la société Maghreb International Publicité -MIP- qu'elle ne détient pas de concert avec la société Yellow Spirit, et ce suite à leur acquisition en date du 05/08/2016 d'une quantité de titres MIP, leur conférant une part de droits de vote dépassant le seuil de 40% dans le capital de ladite société.

VII- Intentions de l'initiateur pour les douze mois à venir dans les domaines suivants :

1- Politique industrielle :

Les acquéreurs sont convaincus que MIP dispose encore d'un certain nombre d'atouts pouvant justifier cette prise de contrôle. Il s'agit principalement de :

- accéder plus rapidement à un statut de leader du marché, via l'acquisition de MIP et la mise en place des synergies avec le groupe Yellow Spirit et avec les réseaux et clients/contacts dont il dispose en Tunisie
- réorganiser MIP et la recentrer sur son cœur de métier (Affichage et Print)
- améliorer la gestion opérationnelle du groupe par l'implémentation des best-practices du groupe Yellow Spirit et par la rationalisation des dépenses et une meilleure allocation des ressources du groupe

A court terme, les acquéreurs visent à stabiliser le périmètre d'exploitation de MIP dans l'affichage urbain, soumis au risque de perte d'un certain nombre d'emplacements du fait d'impayés. La société MIP devrait rester l'un des leaders du marché avec un certain nombre d'emplacements stratégiques.

2- Politique financière :

- céder les actifs de MIP non nécessaires à l'exploitation, incluant un terrain et des constructions à Soliman, un appartement, un placement financier auprès d'une banque tunisienne, et une optimisation du parc automobile à la disposition du groupe.
- La situation financière de la société devrait nécessiter la mise en place de financements et de garanties en faveur des banques que les acquéreurs ont commencé à négocier avec les banques partenaires.
- Des injections de fonds seraient également nécessaires, en particulier pour commencer à payer les engagements vis à vis des fournisseurs (municipalités,...) et pour entamer les investissements nécessaires au maintien et à la modernisation des actifs du groupe (les panneaux ou/et abribus ou/et écrans digitaux,...)

3- Politique sociale :

Les ambitions des acquéreurs pour le développement des services à l'attention des clients de MIP ne peuvent se faire sans l'engagement et l'adhésion de l'ensemble des salariés de la société dans ce projet de redressement du groupe. Le savoir-faire prouvé par le groupe Yellow Spirit dans l'ensemble des marchés sur lesquels il est présent est de nature à garantir aux salariés la perspective de bénéficier de ce transfert de savoir-faire, via des formations ad hoc.

Le développement d'une nouvelle culture d'entreprise citoyenne, à l'instar de ce que Yellow Spirit a développé dans les autres pays dans lesquels il est présent, est également un axe de développement important.

VIII- Dates d'ouverture et de clôture de l'offre :

La présente OPA obligatoire est valable pour une période allant du **vendredi 21 octobre 2016 au mardi 08 novembre 2016 inclus**.

IX- Calendrier de l'opération et modalités de réalisation de l'opération d'offre :

1- Transmission des ordres :

Les actionnaires intéressés par cette offre peuvent, s'ils le désirent, transmettre leurs ordres de vente à leur intermédiaire agréé administrateur jusqu'à la date de clôture de l'offre, soit le **mardi 08 novembre 2016**. Ces ordres peuvent être révoqués à tout moment jusqu'au jour de clôture de l'offre.

2- Centralisation des ordres auprès de la BVMT :

Les intermédiaires en bourse remettent à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis -BVMT-, les états des ordres reçus selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel. Ces états doivent être accompagnés d'une lettre certifiant que le dépôt est effectué conformément aux clauses et conditions de l'offre publique.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation.

La centralisation des ordres transmis par les intermédiaires en bourse est effectuée au bureau d'ordre de la BVMT. Aucun autre mode de transmission ne sera accepté par la BVMT, en particulier les envois par fax.

3- Déclaration des résultats :

A l'issue de l'opération de dépouillement, la BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPA. Ce résultat fera l'objet d'un avis qui paraîtra sur le Bulletin Officiel de la BVMT.

4- Modalités de règlement-livraison :

Le règlement-livraison sera réalisé conformément à la réglementation en vigueur.

5- Suspension et reprise de cotation :

La cotation en bourse des actions MIP sera suspendue durant les séances de bourse du mercredi 19 octobre 2016 et du jeudi 20 octobre 2016, et reprendra à partir du vendredi 21 octobre 2016.

X- Renseignements relatifs à la société visée :

1- Renseignements généraux :

- **Dénomination de la société :** Maghreb International Publicité MIP
- **Siège social :** Rue de l' Energie Solaire – Impasse N 5 – La Charguia - Tunis
- **Téléphone :** 71 112 300 **Fax :** 71 112 301
- **Forme juridique :** Société anonyme
- **Date de constitution :** 11/03/2004 **Durée :** 99 ans
- **Nationalité :** Tunisienne
- **Objet social :**

La publicité commerciale, services et fabrication des moyens de communication publicitaire, affiches etc... en utilisant toute matière nécessaire en Tunisie et à l'Etranger; Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout objet similaire ou connexe ou de nature à favoriser le développement du patrimoine social.

- Numéro d'inscription sur le registre de commerce : B0167672008
- Matricule fiscal : 867795NAM000
- Exercice social : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année

2- Administration, direction et contrôle:

Conseil d'administration :

Administrateurs(1)	Représenté par	Qualité	Mandat
Maher Ben Salem	Lui-même	Président	2016-2017
Antonio Vincenti	Lui-même	Membre	2016-2017
Lynn Sakr	Lui-même	Membre	2016-2017
Lawhat Tunisie	Maher Ben Salem	Membre	2016-2017

Direction :

Membre	Fonction au sein de la société	Date d'entrée en fonction
Maher Ben Salem	Président Directeur Général	1 ^{er} août 2016
Bilel CHAABENE	Directeur Général Adjoint	27 Novembre 2013

Contrôle :

Commissaire aux comptes	Adresse	Mandat
Auditing & Consulting Company, représentée par Mr Négib Marrakchi	51 bis, rue Tarek Ibn Zied -Mutuelleville- Tunis-	2015-2017*

*Mandat renouvelé par l'AGO du 1^{er} juin 2015.

3- Renseignements concernant le capital :

- Capital social : 4 398 937 dinars
- Nombre total des droits de vote : 4 398 937 droits de vote
- Nombre total des titres : 4 398 937 actions
- Structure du capital de la société MIP après l'acquisition du bloc de contrôle en date du 05/08/2016 par la Société Lawhat Tunisie de concert avec la société Yellow Spirit :

Actionnaire	Nombre d'actions	Montant en dinars	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Acquéreurs du bloc de contrôle	2 918 967	2 918 967	66,36%	2 918 967	66,36%
Société Lawhat Tunisie	1 218 967	1 218 967	27,71%	1 218 967	27,71%
Société Yellow Spirit	1 700 000	1 700 000	38,65%	1 700 000	38,65%
Autres actionnaires	1 479 970	1 479 970	33,64%	1 479 970	33,64%
dont Duet Mena Opportunities Master	418 768	418 768	9,52%	418 768	9,52%

4- Situation financière de la société :

4-1 Etats financiers de la société MIP arrêtés au 31 décembre 2015 (non encore approuvés par une AGO):

BILAN

(Exprimé en dinars)

<i>ACTIFS</i>	<i>NOTES</i>	<i>31 décembre 2015</i>	<i>31 décembre 2014</i>
ACTIFS NON COURANTS :			
ACTIFS IMMOBILISES			
<i>Immobilisations incorporelles</i>	5	280 275	280 275
<i>Amortissement des immobilisations incorporelles</i>		-241 056	-216 433
		39 219	63 842
<i>Immobilisations corporelles</i>	6	11 400 684	11 948 626
<i>Amortissement des immobilisations corporelles</i>		-4 544 441	-4 390 164
		6 856 242	7 558 462
<i>Immobilisations financières</i>	7	1 966 724	3 751 379
Total des actifs immobilisés		8 862 185	11 373 683
<i>Autres actifs non courants</i>	8	536 065	1 043 097
<u>Total des actifs non courants</u>		<u>9 398 250</u>	<u>12 416 780</u>
ACTIFS COURANTS			
<i>Stocks</i>		51 721	54 656
<i>Clients et comptes rattachés</i>	9	2 971 987	3 078 693
<i>Moins: provisions</i>		-177 886	-177 886
		2 794 101	2 900 808
<i>Autres actifs courants</i>	10	2 275 457	1 895 743
<i>Moins: provisions</i>		0	0
		2 275 457	1 895 743
<i>Placements et autres actifs financiers</i>	11	2 130 905	60 585
<i>Moins: provisions</i>		0	0
		2 130 905	60 585
<i>Liquidités et équivalents de liquidités</i>	12	428 025	252 184
<u>Total des actifs courants</u>		<u>7 680 209</u>	<u>5 163 976</u>
<u>TOTAL DES ACTIFS</u>		<u>17 078 460</u>	<u>17 580 756</u>

BILAN

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	NOTES	31 décembre 2015	31 décembre 2014
CAPITAUX PROPRES			
<i>Capital Social</i>		4 398 937	4 398 937
<i>Réserves légales</i>		35 000	35 000
<i>Réserves spéciales d'investissement</i>		245 000	245 000
<i>Primes d'émission</i>		4 251 067	4 251 067
<i>Résultats reportés</i>		-1 224 788	-231 559
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		<u>7 705 216</u>	<u>8 698 445</u>
<i>Résultat de l'exercice détaillé comme suit:</i>		-1 688 692	-993 229
<u>Total capitaux propres avant affectation</u>	13	<u>6 016 525</u>	<u>7 705 216</u>
PASSIFS			
	14		
<i>Provisions pour risques</i>		431 827	235 914
<i>Emprunts à plus d'un an</i>		1 617 863	2 537 368
<i>Cautions reçues</i>		1 800	1 800
Total des passifs non courants		<u>2 051 490</u>	<u>2 775 082</u>
PASSIFS COURANTS			
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	15	3 528 856	2 386 979
<i>Autres passifs courants</i>	16	1 773 404	1 403 639
<i>Concours bancaires et autres passifs financiers</i>	17	3 708 185	3 309 840
Total des passifs courants		9 010 445	7 100 458
<u>Total des passifs</u>		<u>11 061 935</u>	<u>9 875 540</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES & PASSIFS		<u>17 078 460</u>	<u>17 580 756</u>

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en dinars)

<i>DESIGNATION</i>	<i>NOTES</i>	<i>31 décembre 2015</i>	<i>31 décembre 2014</i>
<i>PRODUITS D'EXPLOITATION</i>			
<i>Prestations de services et ventes</i>		6 923 548	7 816 107
<i>Autres produits d'exploitation</i>		87 327	106 926
<i>Productions immobilisées</i>		0	0
<i>Total des produits d'exploitation</i>	18	<u>7 010 875</u>	<u>7 923 033</u>
<i>CHARGES D'EXPLOITATION</i>			
<i>Variation des stocks</i>		2 935	-47 807
<i>Achats de marchandises</i>		3 959 235	4 467 964
<i>Charges de personnel</i>		1 409 854	1 325 684
<i>Dotations aux amortissements et aux provisions</i>		1 342 924	1 340 565
<i>Autres charges d'exploitation</i>	19	1 586 415	1 329 363
<i>Total des charges d'exploitation</i>		<u>8 301 363</u>	<u>8 415 768</u>
<i>RESULTAT D'EXPLOITATION</i>		<u>-1 290 488</u>	<u>-492 735</u>
<i>Charges financières nettes</i>	20	395 929	402 231
<i>Autres gains ordinaires</i>		158 293	6 994
<i>Autres pertes ordinaires</i>		144 438	87 083
<i>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRE AVANT IMPOT</i>		<u>-1 672 562</u>	<u>-975 055</u>
<i>Impôts sur les bénéfices</i>		16 130	18 174
<i>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRE APRES IMPOT</i>		<u>-1 688 692</u>	<u>-993 229</u>
<i>Éléments extraordinaires</i>		0	0
<i>RESULTAT NET</i>		<u>-1 688 692</u>	<u>-993 229</u>

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinars)

	NOTES	31 décembre 2015	31 décembre 2014
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</u>			
RESULTAT NET		-1 688 692	-993 229
<i>Ajustements pour:</i>			
- Amortissements et provisions		1 342 924	1 340 565
- Variations des:			
<i>Stocks:</i>		2 935	-47 807
<i>Créances:</i>	21	106 707	179 981
<i>Autres actifs:</i>	22	-450 034	-942 378
<i>Fournisseurs & autres dettes:</i>	23	1 520 024	47 154
- Plus ou moins values de cession:		-127 942	-3 656
- Reprise sur provision		0	-14 587
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		705 922	-433 957
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>			
<i>Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</i>		-172 787	-1 425 818
<i>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</i>		387 593	3 656
<i>Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières</i>		-215 345	-2 179 800
<i>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</i>		0	0
<i>Décaissements affectés au autres actifs non courants</i>		0	-894 779
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		-539	-4 496 740
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>			
<i>Encaissement suite à l'augmentation du capital</i>		0	5 400 004
<i>Dividendes et autres distributions</i>		0	0
<i>Encaissements provenant des emprunts</i>		219 341	1 646 689
<i>Remboursements des emprunts</i>		-1 015 812	-2 469 553
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		-796 471	4 577 140
VARIATION DE TRESORERIE		-91 088	-353 557
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE		-721 442	-367 885
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	24	-812 531	-721 442

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

1-1/ Constitution

La société MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE « MIP » est une société qui a été constituée le 10 mars 2004 sous la forme d'une SARL suivant acte sous seing privé.

Elle a été transformée en société anonyme suivant décision de l'assemblée générale extraordinaire du 11 octobre 2012.

Le capital social de la société s'élève au 31 décembre 2015 à 4 398 937 DT et se divise en 4 398 937 actions de 1 DT.

1-2/ Objet social

La société a pour objet la publicité commerciale.

Et plus généralement, toute opération commerciale, industrielle, financière, mobilière ou immobilière se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.

1-3/ Siège social

Le siège social est fixé à la Rue de l'énergie solaire, Impasse N° 5 la Charguia I Tunisie.

NOTE 2 : PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de l'exercice 2015 sont établis conformément aux dispositions du nouveau système comptable promulgué par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996.

Ces états financiers comprennent :

- Le bilan ;
- L'état de résultat ;
- L'état des flux de trésorerie ;
- Et les notes aux états financiers.

La méthode de présentation retenue des produits et des charges est celle autorisée.

Au niveau de l'état des flux de trésorerie, les flux liés aux activités d'exploitation sont présentés en utilisant la méthode autorisée. Cette méthode consiste à présenter ces flux en corrigeant le résultat de l'exercice pour tenir compte des opérations n'ayant pas un caractère monétaire, de tout report ou régularisation d'encaissements ou de décaissements passés ou futurs et des éléments de produits ou de charges associés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.

NOTE 3 : CONVENTIONS COMPTABLES

Les conventions prévues par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité, sont respectées.

NOTE 4 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

La société fait l'objet actuellement d'un contrôle fiscal approfondi portant sur :

<u>Impôts</u>	<u>Période concernée par le contrôle</u>
- Impôt sur les sociétés	du 01/01/2012 au 31/12/2014
- Acomptes provisionnels	du 01/01/2012 au 31/12/2014
- Taxe sur la valeur ajoutée	du 01/08/2012 au 31/12/2014
- Retenue à la source	du 01/01/2012 au 31/12/2014
- Taxe de formation professionnelle	du 01/01/2012 au 31/12/2014
- Fond de promotion des logements sociaux	du 01/01/2012 au 31/12/2014
- Droit de timbre	du 01/01/2012 au 31/12/2014
- T.C.L	du 01/01/2012 au 31/12/2014

Les résultats de cette vérification ne sont pas encore notifiés à la date d'établissement des présentes notes.

NOTE 5 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La valeur brute des immobilisations incorporelles s'élève au 31 décembre 2015 à 280 275 DT. Elle n'a pas subi de variation par rapport à l'exercice précédent.

Ces immobilisations incorporelles se justifient comme suit :

<u>Rubriques</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Concession de marque	260	260	0
Logiciels	135 141	135 141	0
Fonds commercial	32 500	32 500	0
Droit d'usage	112 374	112 374	0
Total	<u>280 275</u>	<u>280 275</u>	<u>0</u>

Les immobilisations incorporelles sont amorties aux taux suivants:

<i>Immobilisations</i>	<i>Type d'amortissement</i>	<i>Taux</i>
Concession de marque	linéaire	33%
Logiciels	linéaire	33%
Fonds commercial	linéaire	5%
Droit d'usage	linéaire	33%

NOTE 6 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur brute des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2015 à 11 400 684 DT contre 11 948 626 DT à la clôture de l'exercice précédent, soit une diminution de 547 942 DT.
Les immobilisations corporelles se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2015</i>	<i>31/12/2014</i>	<i>VARIATION</i>
Terrain	1 196	1 196	0
Aménagement terrain	25 321	25 321	0
Constructions	1 885	1 885	0
Matériel et outillage industriel	617	425 676	-425 059
Agencements & installations techniques	276 311	276 311	0
Matériel de transport	520 383	602 029	-81 646
Matériel informatique & M.M.B	502 273	495 154	7 119
Panneaux publicitaires et Abris Bus	3 422 053	3 340 195	81 858
Panneaux à statut juridique particulier	4 662 749	4 662 749	0
Matériel de transport à statut juridique particulier	396 569	426 333	-29 765
Immobilisations en cours	1 591 327	1 691 777	-100 450
Total	<u>11 400 684</u>	<u>11 948 626</u>	<u>-547 942</u>

Ces immobilisations sont amorties de la manière suivante :

<i>Immobilisations</i>	<i>Type d'amortissement</i>	<i>Taux</i>
Aménagement terrain	Linéaire	10%
Constructions	Linéaire	5%
Matériel et outillage industriel	Linéaire	15%
Agencements & installations techniques	Linéaire	15%
Matériel de transport	Linéaire	20%
Matériel informatique & M.M.B	Linéaire	20%
Panneaux publicitaires	Linéaire	6,67%
Panneaux à statut juridique particulier	Linéaire	6,66%
Matériel de transport à statut juridique particulier	Linéaire	33,00%

Les immobilisations dont la valeur d'acquisition ne dépasse pas 200 DT, sont amorties intégralement au cours de leur année d'acquisition.

Un tableau récapitulatif des immobilisations est présenté en annexes.

NOTE 7 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La valeur des immobilisations financières s'élève au 31 décembre 2015 à 1 966 724 DT contre 3 751 379 DT au 31 décembre 2014.

Cette rubrique se détaille comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Titres de participation	1 886 393	1 704 393	182 000
Placement	0	2 000 000	-2 000 000
Dépôts et cautionnements	80 331	46 986	33 345
Total	<u>1 966 724</u>	<u>3 751 379</u>	<u>-1 784 655</u>

7-1/ Titres de participation

La valeur des titres de participation s'élève au 31 décembre 2015 à 1 886 393 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Participation MIME	1 100 000	1 100 000	0
Participation MIP MALI	34 593	34 593	0
Participation MIP PRINT	145 000	145 000	0
Participation MIME ENERGY	245 000	245 000	0
Participation DIGIDIS	361 800	179 800	182 000
Total	<u>1 886 393</u>	<u>1 704 393</u>	<u>182 000</u>

Les titres de participation sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition. A la clôture de l'exercice, ces titres sont évalués à leur valeur d'usage. Les plus-values dégagées ne sont pas constatées alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation.

Les pourcentages de contrôle aux seins des diverses sociétés se présentent comme suit :

<u>Participation</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>% de contrôle</u>	<u>Provision constatée</u>
"MIME"	1 100 000	67,998%	0
"MIP MALI"	34 593	80,000%	0
"MIP PRINT"	145 000	96,667%	0
"DIGIDIS"	361 800	99,889%	0
"MIME ENERGY"	245 000	98,000%	0
Total	<u>1 886 393</u>		

7-1-1/Participation DIGIDIS

La société « MIP » a participé à l'augmentation du capital de la société « DIGIDIS » par l'acquisition de 18 200 parts sociales à la valeur globale de cent quatre vingt deux mille dinars (182 000 DT), et ce par conversion de créances.

7-2/ DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS

La valeur des dépôts et des cautionnements s'élève au 31 décembre 2015 à 80 331 DT et se détaille comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Dépôts et cautionnements "SNCFT"	25 751	25 751	0
Cautionnement ministère/communication	10 000	10 000	0
Cautionnements divers	44 580	11 235	33 345
Total	<u>80 331</u>	<u>46 986</u>	<u>33 345</u>

NOTE 8 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les « Autres actifs non courants » s'élèvent au 31 décembre 2015 à 536 065 DT contre 1 043 097 DT au 31 décembre 2014. Ils se justifient comme suit :

NATURE	VALEUR BRUTE AU 31/12/2014	ACQUISITION 2015	VALEUR BRUTE AU 31/12/2015	RESORPTION ANTERIEURE	RESORPTION 2015	VCN AU 31/12/2014	VCN AU 31/12/2015
Frais préliminaires	482 293	0	482 293	338 701	100 877	143 592	42 715
Charges à répartir	1 227 447	0	1 227 447	327 941	406 155	899 506	493 350
TOTAL	1 709 740	0	1 709 740	666 642	507 032	1 043 097	536 065

8-1/Frais Préliminaires

Les « Frais préliminaires » s'élèvent au 31 décembre 2015 à 42 715 DT et représentent les frais nets engagés par la société pour le lancement de la nouvelle activité des annonces et à la conception du site web « les annonces.tn » qui se détaillent comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Site " Les annonces.tn "	0	59 529	-59 529
Site "Automag .tn"	42 715	84 063	-41 348
Total	<u>42 715</u>	<u>143 592</u>	<u>-100 877</u>

8-2/Charges à répartir

Les « Charges à répartir » s'élèvent au 31 décembre 2015 à 493 350 DT et représentent :

- les frais engagés par la société et se rapportant au nouveau marché de fourniture, installation, maintenance et exploitation des emplacements d'abris bus avec la société « TRANSTU » et d'autres sociétés régionales de transport.
- les frais engagés par la société et se rapportant à l'introduction en bourse.

Elles se justifient comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Frais d'installation et de maintenance des abris bus	250	82 756	-82 506
Frais d'introduction en bourse	493 100	816 750	-323 649
Total	<u>493 350</u>	<u>899 506</u>	<u>-406 155</u>

NOTE 9: CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les créances totalisent au 31 décembre 2015 un montant de 2 971 987 DT contre 3 078 693 DT au 31 décembre 2014, soit une variation négative de 106 707 DT détaillée comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Clients locaux	2 070 515	2 223 545	-153 031
Clients effets à recevoir	154 885	69 117	85 768
Clients effets impayés	89 523	88 365	1 159
Clients douteux	491 639	509 894	-18 255
Clients produits non facturés	165 425	187 772	-22 348
Total	<u>2 971 987</u>	<u>3 078 693</u>	<u>-106 707</u>

9-1/ Parties liées

Le détail des transactions intervenues au cours de l'exercice 2015 entre la société « MIP » et les parties liées se présente comme suit :

Partie liée	<u>Pourcentage de contrôle</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Facturation</u>	<u>Encaissements</u>	<u>Solde au 31/12/2015</u>
"MIME"	67,998%	0	89 534	44 676	44 857
	Dirigeants communs				
"DISMATIC"		173 991	35 457	30 169	179 279
"MIP PRINT"	96,667%	398 541	313 332	539 438	172 434
	Dirigeants communs				
"MIPA"		238 526	189 417	424 372	3 570
	Dirigeants communs				
"TOUTA"		7 926	4 950	0	12 876
"MIME ENERGY"	98,000%	54 185	59 205	0	113 389
"DIGIDIS"	99,889%	191 549	52 740	218 477	25 812
Total		<u>1 064 717</u>	<u>744 633</u>	<u>1 257 133</u>	<u>552 217</u>

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Les « Autres actifs courants » totalisent 2 275 457 DT au 31 décembre 2015 contre 1 895 743 DT à la clôture de l'exercice 2014, soit une variation positive de 379 714 DT détaillée comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Fournisseurs avances et acomptes	36 627	217 190	-180 563
Personnel et comptes rattachés	600	42 067	-41 467
Etat crédit d'impôt sur les sociétés	588 624	445 655	142 969
Opération particulière avec l'Etat	160 834	160 834	0
Sociétés du groupe et parties liées	1 153 957	742 035	411 923
Débiteurs divers	28 616	22 190	6 426
Charges constatées d'avance	306 198	265 772	40 427
<u>Total</u>	<u>2 275 457</u>	<u>1 895 743</u>	<u>379 714</u>

10-1/Opération particulière avec l'Etat

La société a fait l'objet au cours de l'exercice 2009 d'un contrôle fiscal approfondi portant sur :

<u>Impôts</u>	<u>Période concernée par le contrôle</u>
- Impôt sur les sociétés	du 01/03/2004 au 31/12/2007
- Acomptes provisionnels	du 01/01/2006 au 31/12/2007
- T.V.A	du 01/01/2005 au 31/12/2007
- Retenue à la source	du 01/01/2005 au 31/12/2007
- T F P / FOPROLOS	du 01/01/2005 au 31/12/2007
- T C L	du 01/01/2005 au 31/12/2007

Ce contrôle s'est dénoué par une taxation d'office d'un montant de Deux cent onze mille huit cent vingt cinq dinars. La société s'est opposée à cette taxation. Elle a perdu le procès en première instance.

La société a signé une reconnaissance de dette au titre de ce redressement afin de bénéficier de l'amnistie fiscale notamment en matière d'abattement des pénalités de retard.

Le montant payé à ce titre au 31 décembre 2015 s'élève à 160 834 DT.

10-2/ Sociétés du groupe et parties liées

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2015 à 1 153 957 DT et correspond au solde des opérations réalisées par la société « MIP » avec les sociétés du groupe et les parties liées.

Ce compte se détaille comme suit :

Société	<u>Pourcentage de contrôle</u>	<u>Solde au 31/12/2015</u>	<u>Solde au 31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
"MIME"	67,998%	110 706	0	110 706
"DISMATIC"	Dirigeants communs	46 340	44 394	1 946
"MIP MALI"	80,00%	37 280	37 280	0
"MIPA"	Dirigeants communs	602 072	0	602 072
"MIP PRINT"	96,667%	193 582	464 370	-270 788
"DIGIDIS"	99,889%	19 391	52 123	-32 732
"MIME ENERGY"	98,000%	719	0	719
"TOUTA"	Dirigeants communs	143 867	143 867	0
<u>Total</u>		<u>1 153 957</u>	<u>742 035</u>	<u>411 923</u>

10-3/ Charges constatés d'avance

Le solde du compte « Charges comptabilisées d'avance » s'élevant à 306 198 Dinars consigne une somme d'un montant de 182 282 Dinars relative à des espaces publicitaires achetés et non consommés sur la chaîne « ATTESSIA TV » auprès de « V PRODUCTION » et dont la date limite d'utilisation a expiré le 07 avril 2016.

NOTE 11 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2015 un solde s'élevant à 2 130 905 DT contre 60 585 DT à la clôture de l'exercice précédent, soit une variation positive de 2 070 320 DT qui se détaille comme suit :

<u>Rubriques</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Placements courants	2 000 000	0	2 000 000
Intérêts courus	130 905	60 585	70 320
<u>Total</u>	<u>2 130 905</u>	<u>60 585</u>	<u>2 070 320</u>

11-1/PLACEMENT COURANT

La société « MIP » a placé auprès de l'Amen BANK jusqu'au 02 janvier 2016 la somme de Deux Millions de Dinars (2.000.000 DT) au taux du marché monétaire (TMM).

11-2/INTERETS COURUS

<u>Partie liée</u>	<u>Pourcentage de contrôle</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Intérêts / compte courant</u>	<u>Encaissements</u>	<u>Solde au 31/12/2015</u>
"MIME"	67,998%	0	4 075	0	4 075
"DISMATIC"	Dirigeants communs	1 684	3 537	0	5 221
"MIP PRINT"	96,667%	4 231	23 271	0	27 502
"MIME ENERGY"	98,000%	1 139	262	0	1 401
"DIGIDIS"	99,889%	1 824	1 957	0	3 782
"TOUTA"	Dirigeants communs	5 766	11 478	0	17 244
"MIPA"	Dirigeants communs	0	25 740		25 740
Intérêts sur placement Amen Bank		45 941	45 941	45 941	45 941
<u>Total</u>		<u>60 585</u>	<u>116 261</u>	<u>45 941</u>	<u>130 905</u>

NOTE 12 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Cette rubrique totalise 428 025 DT au 31 décembre 2015 contre 252 184 DT au 31 décembre 2014, soit une variation positive de 175 841 DT détaillée comme suit :

<u>Rubriques</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Chèques en caisse	168 624	108 533	60 091
Chèques impayés	96 025	50 761	45 264
Caisse	6 771	5 496	1 275
Blocage de fonds	156 604	87 394	69 210
<u>Total</u>	<u>428 025</u>	<u>252 184</u>	<u>175 841</u>

NOTE 13 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres avant affectation totalisent 6 016 525 DT au 31 décembre 2015 contre 7 705 216 DT au 31 décembre 2014, soit une variation négative de 1 688 692 DT qui s'analyse ainsi :

<u>Rubriques</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Capital social	4 398 937	4 398 937	0

Réserves légales	35 000	35 000	0
Primes d'émission	4 251 067	4 251 067	0
Réserves spéciales d'investissement	245 000	245 000	0
Résultats reportés	-1 224 788	-231 559	-993 229
Résultat de l'exercice	-1 688 692	-993 229	-695 463
Total	6 016 525	7 705 216	-1 688 692

13-1/Mouvements des capitaux propres

Les capitaux propres sont passés de 7 705 216 DT au 31/12/2014 à 6 016 525 DT au 31/12/2015. Cette variation est détaillée dans le tableau suivant :

Libellé	Capital social	Primes d'émissions	Réserves légales	Réserve spéciale d'investissement	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Total des capitaux propres au 31/12/2014	4 398 937	4 251 067	35 000	245 000	-231 559	-993 229	7 705 216
Affectation assemblée générale 2015					-993 229	993 229	0
Dividendes distribués en 2015							0
Résultat au 31/12/2015						-1 688 692	-1 688 692
Total des capitaux propres au 31/12/2015	4 398 937	4 251 067	35 000	245 000	-1 224 788	-1 688 692	6 016 525

NOTE 14 : PASSIFS NON COURANTS

Les passifs non courants totalisent 2 051 490 DT au 31 décembre 2015 contre 2 775 082 DT à la clôture de l'exercice précédent soit une variation négative de 723 591 DT détaillée comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Provisions pour risques	431 827	235 914	195 913
Emprunts à plus d'un an	1 617 863	2 537 368	-919 504
Cautions reçues	1 800	1 800	0
Total	<u>2 051 490</u>	<u>2 775 082</u>	<u>-723 591</u>

14-1/Provisions pour risques

Les « Provisions pour risques » totalisent 431 827 DT au 31 décembre 2015 contre 235 914 DT à la clôture de l'exercice 2014, soit une variation positive de 195 913 DT qui se détaille comme suit :

- Une provision de 105 913 Dinars au titre du contrôle fiscal approfondi.
- Une provision de 90 000 Dinars au titre du risque fiscal conséquent à l'augmentation du capital par incorporation de la réserve spéciale d'investissement.

14-2/Emprunts à plus d'un an

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2015 un solde s'élevant à 1 617 863 DT contre 2 537 368 DT à la clôture de l'exercice 2014, soit une variation négative de 919 504 DT justifiée comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Emprunts bancaires	1 032 769	1 502 786	-470 017
Crédits leasing	585 095	1 034 582	-449 487
Total	<u>1 617 863</u>	<u>2 537 368</u>	<u>-919 504</u>

14-2-1/Crédits bancaires

Les crédits bancaires s'élèvent au 31 décembre 2015 à 1 032 769 DT détaillés comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Emprunt Q.N.B.consolidé	662 185	993 277	-331 092
Emprunt Q.N.B. 150 000 DT	80 357	101 786	-21 429
Emprunt AB. 56 000 DT	31 762	42 473	-10 711
Emprunt AB. 550 000 DT	258 465	365 250	-106 785
Total	<u>1 032 769</u>	<u>1 502 786</u>	<u>-470 017</u>

14-2-2/ Note sur les emprunts à long terme et à court terme

	Durée en mois	Taux	PL -Solde au 1/1/2015			Nouveaux crédits 2015	Remboursement 2015	PL-Solde au 31/12/15		
			Long Terme	Court terme	Total 1			Long Terme	Court terme	Total 2
Emprunt QNB consolidé:	60	6,73%	993 277	413 866	1 407 143	0	82 773	662 185	662 185	1 324 370
Emprunt QNB 150 000 DT :	84	7,23%	101 786	32 143	133 929	0	5 357	80 357	48 214	128 571
Emprunt AB 550 000 DT :	60	7,75%	365 250	100 761	466 011	0	100 761	258 465	106 785	365 250
Emprunt AB 56 000 DT :	60	7,45%	42 473	10 742	53 215	0	10 722	31 762	10 731	42 493
Total			1 502 786	557 512	2 060 298	0	199 614	1 032 769	827 915	1 860 684

14-2-3/ Crédits leasing

Les crédits leasing s'élèvent au 31 décembre 2015 à 585 095 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	31/12/2015	31/12/2014	VARIATION
Crédit leasing/ CT103218	0	5 524	-5 524
Crédit leasing/ CT 103152	0	1 210	-1 210
Crédit leasing/ CT 104626	0	13 776	-13 776
Crédit leasing/ CT 104963	0	5 258	-5 258
Crédit leasing/ CT 106055	0	30 678	-30 678
Crédit leasing/ CT 106423	22 232	99 239	-77 007
Crédit leasing/ CT 105267	4 399	12 033	-7 634
Crédit leasing/ CT 107467	20 665	56 700	-36 036
Crédit leasing/ CT 107079	30 829	102 438	-71 609
Crédit leasing/ CT 107081	1 746	4 787	-3 041
Crédit leasing/ CT 719-2013	101 664	173 525	-71 861
Crédit leasing/ CT 3238	62 683	82 308	-19 625
Crédit leasing/ CT 3393	340 878	447 107	-106 229
Total	585 095	1 034 582	-449 487

14-3/ Note sur la présentation des cautions reçues :

Selon les dispositions de la norme comptable NC 1, les cautions reçues doivent être présentées parmi les passifs non courants de la société dans un compte spécifié à cet effet intitulé « 167- Dépôts & cautionnements reçus ».

Ce compte totalise au 31 décembre 2015 un solde de 1 800 DT et concerne une caution sur un loyer annuel d'un immeuble propriété de la société.

NOTE 15 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Les « Fournisseurs et comptes rattachés » présentent au 31 décembre 2015 un total de 3 528 856 DT contre 2 386 979 DT à la date de clôture de l'exercice précédent, soit une variation positive de 1 141 878 DT détaillée comme suit :

Rubriques	31/12/2015	31/12/2014	VARIATION
Fournisseurs d'exploitation	3 443 768	2 359 279	1 084 490
Fournisseurs d'exploitation effets à payer	85 088	27 700	57 388
Total	3 528 856	2 386 979	1 141 878

15-1/ Parties liées

Le détail des transactions intervenues au cours de l'exercice 2015 entre la société « MIP » et les parties liées est présenté ainsi :

Partie liée	Pourcentage de contrôle	Solde au 31/12/2014	Achats	Règlements	Solde au 31/12/2015
"MIME"	67,998%	79 843	117 178	197 022	0
"DISMATIC"	Dirigeants communs	0	25 567	25 567	0
"MIP PRINT"	96,667%	0	1 907 920	1 907 920	0
"MIPA"	Dirigeants communs	0	0	0	0
"MIME ENERGY"	98,000%	0	0	0	0
"DIGIDIS"	99,889%	0	0	0	0
Total		79 843	2 050 666	2 130 509	0

NOTE 16 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Les « Autres passifs courants » totalisent 1 773 404 DT au 31 décembre 2015 contre 1 403 639 DT à la clôture de l'exercice 2014, soit une variation positive de 369 764 DT détaillée comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Clients avances et acomptes	14 088	14 088	0
Personnel et comptes rattachés	127 420	41 389	86 031
État impôts et taxes	1 372 902	893 611	479 291
Comptes courants des actionnaires	182	182	0
CNSS	60 364	66 228	-5 865
Compte d'attente	42 034	21 183	20 851
Charges à payer	33 283	39 001	-5 718
Produits constatés d'avance	123 131	327 957	-204 826
<u>Total</u>	<u>1 773 404</u>	<u>1 403 639</u>	<u>369 764</u>

16-1/ État impôts et taxes

Les dettes envers l'Etat s'élèvent au 31 décembre 2015 à 1 372 902 DT et s'analysent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Retenue à la source	125 257	135 072	-9 815
État TFP/FOPROLOS	5 696	7 122	-1 426
État TCL	0	13	-13
TVA à payer	64 944	80 301	-15 357
Droit de timbre	6	37	-31
Reconnaissance de dettes fiscales	1 176 358	670 424	505 934
Autres	641	641	0
<u>Total</u>	<u>1 372 902</u>	<u>893 611</u>	<u>479 291</u>

16-2/ Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'élèvent au 31 décembre 2015 à 123 131 DT et représentent les loyers des espaces publicitaires facturés en 2015 et relatifs à 2016.

NOTE 17 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les « Concours bancaires et les autres passifs financiers » s'élèvent au 31 décembre 2015 à 3 708 185 DT contre 3 309 840 DT à la fin de l'exercice précédent soit une variation positive de 398 345 DT détaillée comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Échéances à moins d'un an sur DLMT	2 405 471	2 282 438	123 033
Intérêts courus	62 158	53 776	8 382
Découvert B.T.K	459 611	337 579	122 033
Découvert Amen Bank	349 816	258 842	90 974
Découvert Q.N.B	431 129	377 206	53 922
<u>Total</u>	<u>3 708 185</u>	<u>3 309 840</u>	<u>398 345</u>

17-1/ Échéances à moins d'un an sur DLMT

Les échéances à moins d'un an des différents crédits s'élèvent au 31 décembre 2015 à 2 405 471 DT contre 2 282 438 DT à la fin de l'exercice 2014.

Elles s'analysent comme suit:

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Échéances à moins d'un an /Emprunts bancaires	827 915	546 798	281 118
Crédits leasing	657 263	823 880	-166 617
Créances BTK	920 293	911 760	8 533
<u>Total</u>	<u>2 405 471</u>	<u>2 282 438</u>	<u>123 033</u>

17-1-1/ Échéances à moins d'un an des crédits bancaires

Les échéances à moins d'un an des crédits bancaires s'élèvent au 31 décembre 2015 à 827 915 DT contre 546 798 DT à la fin de l'exercice 2014. Elles s'analysent comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Emprunt Q.N.B 300 000	0	-10 714	10 714
Emprunt Q.N.B consolidé	662 185	413 866	248 319
Emprunt AB 550 000	106 785	100 761	6 024
Emprunt AB 56 000	10 731	10 742	-11
Emprunt Q.N.B 150 000	48 214	32 143	16 071
<u>Total</u>	<u>827 915</u>	<u>546 798</u>	<u>281 118</u>

17-1-2/ Échéances à moins d'un an des emprunts leasing:

Les échéances à moins d'un an des emprunts leasing s'élèvent au 31 décembre 2015 à 657 263 DT contre 823 880 DT à la fin de l'exercice 2014.

Elles s'analysent comme suit:

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Crédit leasing/HL CT 132140	0	3 308	-3 308
Crédit leasing/ HL CT 136070	0	2 440	-2 440
Crédit leasing /HL CT 138850	0	3 599	-3 599
Crédit leasing /TL CT 101944	16 120	60 036	-43 916
Crédit leasing /TL CT 100882	6 140	50 990	-44 849
Crédit leasing/ CT103218	28 936	63 495	-34 559
Crédit leasing/ CT 103152	2 872	4 602	-1 730
Crédit leasing/ CT 104626	27 802	39 194	-11 393
Crédit leasing/ CT 104963	9 519	11 946	-2 427
Crédit leasing/ CT 106055	51 053	57 591	-6 537
Crédit leasing/ CT 106423	125 908	138 735	-12 827
Crédit leasing/ CT 105267	12 352	13 361	-1 010
Crédit leasing/ CT 107467	58 033	62 677	-4 644
Crédit leasing/ CT 107079	115 914	126 295	-10 380
Crédit leasing/ CT 107081	4 900	5 290	-391
Crédit leasing/ CT 719-2013	71 861	66 353	5 507
Crédit leasing/ CT 3238	19 625	17 809	1 816
Crédit leasing/ CT 3393	106 229	96 160	10 069
<u>Total</u>	<u>657 263</u>	<u>823 880</u>	<u>-166 617</u>

NOTE 18 : REVENUS

Les revenus, qui totalisent au 31 décembre 2015 un montant de 7 010 875 DT contre 7 923 033 DT à la fin de l'exercice 2014, se détaillent comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Ventes et services	6 923 548	7 816 107	-892 559
Autres produits d'exploitation	87 327	106 926	-19 599
Total	<u>7 010 875</u>	<u>7 923 033</u>	<u>-912 158</u>

NOTE 19 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les « Autres charges d'exploitation » s'élèvent au 31 décembre 2015 à 1 586 415 DT contre 1 329 363 DT au 31 décembre 2014, soit une augmentation de 257 052 DT qui se détaille comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Achats non stockés	227 892	254 039	-26 147
Services extérieurs	436 378	411 294	25 084
Autres services extérieurs	843 382	582 449	260 933
Impôts et taxes	78 763	81 581	-2 817
Total	<u>1 586 415</u>	<u>1 329 363</u>	<u>257 052</u>

19-1/ Services extérieurs

Les services extérieurs s'élèvent au 31 décembre 2015 à 436 378 DT contre 411 294 DT au 31 décembre 2014, soit une augmentation de 25 084 DT qui se détaille comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Loyer siège	133 750	128 750	5 000
Loyers divers	95 705	69 170	26 535
Entretien et réparation	81 455	114 916	-33 460
Primes d'assurance	55 545	50 070	5 475
Etudes et services extérieurs	69 924	48 389	21 535
Total	<u>436 378</u>	<u>411 294</u>	<u>25 084</u>

19-2/ Autres services extérieurs

Les autres services extérieurs s'élèvent à 843 382 DT au 31 décembre 2015 contre 582 449 DT au 31 décembre 2014, soit une augmentation de 260 933 DT qui se détaille comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Honoraires	89 173	84 435	4 738
Publicités et relations publiques	462 122	242 759	219 363
Dons et subventions	327	7 064	-6 736
Frais de déplacement	63 062	73 934	-10 872
Frais de mission	17 868	18 739	-871
Frais postaux et de télécommunication	51 591	43 010	8 580
Services bancaires	159 238	112 507	46 731
Total	<u>843 382</u>	<u>582 449</u>	<u>260 933</u>

19-2-1/ Publicités et relations publiques

Les publicités et relations publiques s'élèvent à 462 122 DT au 31 décembre 2015 contre 242 759 DT au 31 décembre 2014, soit une augmentation de 219 363 DT.

Cette augmentation est due essentiellement au contrat d'échange de publicité conclu avec la société « V-PRODUCTION » (ATTESSIA TV) pour un montant de 364 565 DT.

NOTE 20 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les « Charges financières nettes » s'élèvent au 31 décembre 2015 à 395 929 DT contre 402 231 DT au 31 décembre 2014, soit une diminution de 6 303 DT qui se détaille comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Intérêts sur découverts bancaires	180 163	107 154	73 009
Agios /escomptes bancaires	77 315	158 561	-81 246
Intérêts sur emprunts	135 704	29 045	106 659
Agios /crédits leasing	170 747	175 835	-5 087
Perte de changes	0	339	-339
Produits financiers	-168 001	-68 703	-99 298
Total	<u>395 929</u>	<u>402 231</u>	<u>-6 303</u>

NOTE 21 : VARIATION DES CREANCES

La variation des créances s'élève à 106 707 DT et se détaille comme suit :

Rubriques	<u>AU 31/12/2015</u>	<u>AU 31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
(-) Créances	2 971 987	3 078 693	106 707
<i>Ajustement pour :</i>			
(+) Caution reçue	1 800	1 800	0
Total	<u>2 973 787</u>	<u>3 080 493</u>	<u>106 707</u>

NOTE 22 : VARIATION DES AUTRES ACTIFS COURANTS

La variation des autres actifs courants s'élève à (450 034) DT et se détaille comme suit :

Rubriques	<u>AU 31/12/2015</u>	<u>AU 31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
(-) Autres actifs courants	2 275 457	1 895 743	-379 714
(-) Intérêts courus	130 905	60 585	-70 320
Total	<u>2 406 362</u>	<u>1 956 328</u>	<u>-450 034</u>

NOTE 23 : VARIATION DES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES

La variation des fournisseurs et des autres dettes s'élève à 1 520 024 DT et se détaille comme suit :

Rubriques	<u>AU 31/12/2015</u>	<u>AU 31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
(+) Fournisseurs et comptes rattachés	3 528 856	2 386 979	1 141 878
(+) Autres passifs courants	1 773 404	1 403 639	369 764
<i>Ajustement pour :</i>			
(+) Intérêts courus	0	8 299	-8 299
(+) Intérêts échus et non payés	62 158	45 477	16 681
Total	<u>5 364 418</u>	<u>3 844 394</u>	<u>1 520 024</u>

NOTE 24 : NOTE SUR LE RAPPROCHEMENT DES MONTANTS DES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le montant de la trésorerie et de l'équivalent de la trésorerie totalise un solde négatif de 812 531 DT au 31/12/2015 contre un solde négatif de 721 442 DT au 31/12/2014 et se détaille comme suit :

Libellé	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Chèques à encaisser	168 624	108 533
Chèques impayés	96 025	50 761
A.B (107176)	-349 816	-258 842
B.T.K (050965)	-459 611	-337 579
Q.N.B (106080)	-431 129	-377 206
Caisse	6 771	5 496
Blocage et déblocage de fonds	156 604	87 394
Total	<u>-812 531</u>	<u>-721 442</u>

NOTE 25 : TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR NATURE AUX CHARGES PAR DESTINATION

Rubriques	Coût des ventes	Frais de distribution	Frais d'administration	Autres charges	Total
Achats consommés	3 962 169				3 962 169
Charges financières nettes	256 883		147 987	159 059	563 930
Impôts sur les sociétés				16 130	16 130
Autres pertes ordinaires				144 438	144 438
Charges de personnel	476 812		931 495	1 546	1 409 854
Dotations aux amortissements	489 104		68 601	589 307	1 147 011
Autres charges d'exploitation	250 194	462 122	321 031	553 069	1 586 415
Dotations aux provisions				195 913	195 913
Total	5 435 163	462 122	1 469 114	1 659 462	9 025 861

NOTE 26 : ENGAGEMENTS SUR CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT

<i>Rubriques</i>	<u>AU 31/12/2015</u>	<u>AU 31/12/2015</u>
	<u>paiements minimaux HT</u>	<u>valeur actualisée des paiements HT</u>
Moins d'un an	741 117	657 259
Plus d'un an et moins de 5 ans	641 188	581 695
Plus de 5 ans	0	0
Total des paiements minimaux futurs au titre de la location	1 382 305	1 238 954
Moins les montants représentant des charges financières	-143 350	
Valeurs actualisées des paiements minimaux futurs		1 238 954

NOTE 28 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

28-1/ Emprunt AMEN BANK

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de l'AMEN BANK, soit la somme d'UN MILLION CENT CINQUANTE MILLE DINARS (1 150 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires, la société « MIP » affecte spécialement au profit de l'AMEN BANK, qui accepte :

- 1- Un nantissement de matériel roulant sur des véhicules;
- 2- Un nantissement de matériel de premier rang, sur un matériel exploité par la société emprunteuse dans son activité et implanté dans divers emplacements, sis à Tunis, 1 Rue 8612, impasse N°5, Zone industrielle de la Charguia :

28-2/ Emprunt BTK

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE, soit la somme de TROIS CENT VINGT SEPT MILLE NEUF CENT DINARS (327 900 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires, la société « MIP » affecte spécialement au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE, qui accepte :

1- Un nantissement de rang utile sur l'ensemble, sans aucune exception ni réserve, des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce sis au numéro 1 rue 8612 impasse numéro 5 zone industrielle Charguia 1, comprenant notamment:

- L'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés.
- Le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité ledit fonds ainsi que le débiteur ne serait pas propriétaire des lieux.
- La totalité du matériel fixe, mobile et roulant, outillage, ustensiles et installation, du mobilier commercial et de tous accessoires servant à l'exploitation du fonds ainsi que toute marchandise, matière première et outillage acquis et à acquérir qui pourraient se trouver dans ledit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.

2- Un nantissement de premier rang, sur un ensemble de matériel roulant.

28-3/ Emprunt QNB

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de QATAR NATIONAL BANK, soit la somme d'UN MILLION QUATRE CENT SEPT MILLE CENT QUARANTE DEUX DINARS 856 MILLIMES (1 407 142,856 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires. La société « MIP » affecte spécialement au profit de la QATAR NATIONAL BANK, qui accepte :

1- Une hypothèque immobilière de 1^{er} rang sur terrain d'une superficie approximative de 2 170 m² sis à la Z.I de soliman, représentant le lot n° 9.

2- Des cautions personnelles et solidaires de Mr Mohamed Hédi CHERIHA et Mr Mehdi CHERIHA qui déclarent se porter cautions personnelles et solidaires de l'emprunteuse et ce jusqu'à parfait paiement.

28-4/ Emprunt AMEN BANK

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de l'AMEN BANK, soit la somme de DEUX CENTS MILLE DINARS (200 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires : la société « MIP » affecte spécialement au profit de l'AMEN BANK, qui accepte des cautions personnelles et solidaires de Mr Mohamed Hédi CHERIHA et Mr Mehdi CHERIHA qui déclarent se porter cautions personnelles et solidaires de l'emprunteuse et ce jusqu'à parfait paiement.

28-5/ Emprunt AMEN BANK

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de l'AMEN BANK, soit la somme de CINQ CENT CINQUANTE MILLE DINARS (550 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires la société « MIP » affecte spécialement au profit de l'AMEN BANK, qui accepte :

1- Une hypothèque immobilière de 2^{ème} rang d'une superficie approximative de 1 890 m² sis à la Z.I de soliman, représentant le lot n° 9 dont la propriété revenant à la société MIME.

2- Une hypothèque immobilière de 2^{ème} rang d'une superficie approximative de 2 170 m² sis à la Z.I de soliman représentant le lot n° 9 dont la propriété revenant à la société MIP.

28-6/ Emprunt QNB

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de QATAR NATIONAL BANK, soit la somme de CENT CINQUANTE MILLE DINARS (150 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires. La société « MIP » affecte spécialement au profit de la QATAR NATIONAL BANK, qui accepte une hypothèque immobilière de 1^{er} rang d'une superficie approximative de 2 170 m² sis à la Z.I de soliman, représentant le lot n° 9 dont la propriété revenant à la société MIP.

28-7/ Crédits de gestion BTK

Pour sûreté, garantie et conservation du remboursement et du paiement de toutes les sommes générées par des opérations généralement quelconque et notamment de compte courant, d'effets de commerce souscrits, acceptés ou endossés par l'emprunteuse, Aval et caution pouvant être dus par l'emprunteur à la BTK à quelque titre et sous quelque dénomination que ce soit à concurrence d'un montant en principal d'UN MILLION HUIT CENT CINQUANTE MILLE DINARS (1 850 000 DT), la société « MIP » affecte spécialement au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE, qui accepte :

1- Un nantissement de rang utile sur l'ensemble, sans aucune exception ni réserve, des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce sis au numéro 1 rue 8612 impasse numéro 5 zone industrielle Charguia 1, comprenant notamment:

- L'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés.
- Le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité ledit fonds ainsi que le bénéfice de toute prorogation et des droits de renouvellement qui pourraient être attachés audit fonds, ceci au cas où le débiteur ne serait pas propriétaire des lieux.
- La totalité du matériel fixe, mobile et roulant, outillage, ustensiles et installation, du mobilier commercial et de tous accessoires servant à l'exploitation du fonds ainsi que toute marchandise, matière première et outillage acquis et à acquérir qui pourraient se trouver dans ledit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.

28-8/ Crédits de gestion QNB

Pour sûreté, garantie et conservation du remboursement et du paiement de toutes sommes générées par des opérations généralement quelconque et notamment de compte courant, d'effets de commerce souscrits, acceptés ou endossés par l'emprunteuse, Aval et caution, ouverture d'accréditif que la société doit ou pourrait devoir à la QNB à hauteur d'un montant de HUIT CENT CINQUANTE MILLE DINARS (850 000 DT)

1- Un nantissement de rang utile sur l'ensemble, sans aucune exception ni réserve, des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce sis au numéro 1 rue 8612 impasse numéro 5 zone industrielle Charguia 1, comprenant notamment:

- L'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés.
- Le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité ledit fonds ainsi que le bénéfice de toute prorogation et des droits de renouvellement qui pourraient être attachés audit fonds, ceci au cas où le débiteur ne serait pas propriétaire des lieux.
- La totalité du matériel fixe, mobile et roulant, outillage, ustensiles et installation, du mobilier commercial et de tous accessoires servant à l'exploitation du fonds ainsi que toute marchandise, matière première et outillage acquis et à acquérir qui pourraient se trouver dans ledit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.

28-9/ Cautions reçues

- La société « MIME » a donné une caution solidaire et hypothécaire au profit de la banque « QNB » et ce pour garantir un crédit leasing contracté par la société « MIP » et relatif à l'acquisition de cent abris bus. Ce crédit s'élève à 424 200 Dinars hors TVA.
- La société « MIME » a donné une caution hypothécaire de 2ème rang portant sur le lot n°18 sis à la zone industrielle Soliman objet du titre foncier n° 503012 Tunis; au profit de l'AMEN BANK, et ce pour garantir un crédit contracté par la société « MIP ». Ce crédit s'élève à 550 000 Dinars.
- Monsieur Mehdi CHERIHA a donné son aval à la société « MIP » pour tous les crédits de leasing dont l'encours en principal s'élève au 31 décembre 2014 à 1 858 462 Dinars HT.
- La société a obtenu des cautions personnelles et solidaires de Monsieur Mohamed Hédi CHERIHA.

Ces cautions se rattachent aux crédits suivants :

- Crédit QNB : montant 1 407 143 Dinars.
- Crédit QNB : montant 150 000 Dinars.
- Crédit de gestion BTK : montant 1 850 000 Dinars.
- Crédit de gestion QNB : montant 850 000 Dinars.
- Crédit de gestion Amen bank : montant 1 100 000 Dinars.

- La société a obtenu des cautions personnelles et solidaires de Monsieur Mehdi CHERIHA.

Ces cautions se rattachent aux crédits suivants :

- Crédit QNB: montant 1 407 143 Dinars.
- Crédit AB : montant 200 000 Dinars.
- Crédit QNB : montant 150 000 Dinars.
- Crédit de gestion BTK : montant 1 850 000 Dinars.
- Crédit de gestion QNB : montant 850 000 Dinars.
- Crédit de gestion Amen Bank : montant 1 100 000 Dinars.

28-10/ Cautions données

- La société a donné une caution hypothécaire de 1er rang portant sur la totalité du duplex N°B 157 situé à la résidence les UV4, type 7Bis, sise à El Menzah VI, Ariana, ainsi que les parts indivises y afférentes, à distraire du titre foncier N°12389 Ariana, acquise suivant acte sous seing privé enregistré le 18-10-2008 sous le N°8106327; au profit de l'AMEN BANK, et ce pour garantir un crédit contracté par la société « MIME ». Ce crédit s'élève à 400 000 Dinars.
- La société a donné une caution hypothécaire portant sur la totalité du duplex N°B 157 situé à la résidence les UV4, type

7Bis, sise à El Menzah VI, Ariana , ainsi que les parts indivises y afférentes , à distraire du titre foncier N°12389 Ariana, au profit de l'AMEN BANK, et ce pour garantir un crédit contracté par la société « DISMATIC ». Ce crédit s'élève à 150 000 Dinars.

- La société a donné une caution au profit de la société « MIP MAURITANIE » pour un montant de 165 334 Dinars.

RAPPORT GENERAL **Exercice clos le 31 décembre 2015**

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire du 01 juin 2015, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE « *MIP* » arrêtés au 31 décembre 2015, comprenant le bilan, l'état de résultat, le tableau des flux de trésorerie et les notes aux états financiers. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 6 016 525 Dinars, y compris le résultat déficitaire de l'exercice qui s'élève à 1 688 692 Dinars.

I- Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Les organes de gouvernance sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

II- Responsabilité de l'auditeur :

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

- Les immobilisations de la société totalisent des montants brut et net respectivement de 11.680.959 Dinars et 6 895 461 Dinars.

Contrairement aux dispositions du code de commerce et du système comptable des entreprises tunisien, ces immobilisations n'ont pas été inventoriées à la date de clôture de l'exercice.

L'incidence éventuelle du résultat d'un éventuel inventaire sur les états financiers ne peut être valablement appréhendée.

- La société a procédé à la date du 25 juin 2013 à l'augmentation de son capital par incorporation de la réserve spéciale d'investissement. Cette opération risque d'entraîner la déchéance des dégrèvements fiscaux déjà obtenus et s'élevant à deux cent soixante dix mille dinars.

Ce risque fiscal n'a été provisionné que pour 180 000 Dinars.

- Les actifs courants présentant des risques de non recouvrement totalisent au 31 décembre 2015 la somme de 1 919 422 Dinars et se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<i>Montant</i>
Clients locaux	557 688
Clients effets à recevoir	25 800
Clients effets impayés	36 290
Clients douteux	491 639
Chèques en caisse	11 003
Chèques impayés	51 064
Débiteurs divers "TOUTA"	143 867
Débiteurs divers "MIPA"	602 072
Intérêts courus	57 462
Total	1 919 422

Ces sommes n'ont été provisionnées que pour 177 886 Dinars.

- La société « MIP » détient des participations aux capitaux des sociétés « MIME », « MIME ENERGY » et « MIP PRINT » pour des montants s'élevant respectivement à 1 100 000 Dinars, 245 000 Dinars et 145 000 Dinars.

Les situations nettes comptables de ces trois sociétés sont négatives au 31 décembre 2015.

Par conséquent, toutes ces participations méritent d'être provisionnées intégralement.

- Le solde du compte « Charges comptabilisées d'avance » s'élevant à 306 198 Dinars consigne des sommes d'un montant de 182 282 Dinars relatives à des espaces publicitaires achetés et non consommés et dont la date limite d'utilisation a expiré le 07 avril 2016.

Par conséquent, ces sommes devraient être reclassées en charges.

III- Opinion avec réserves:

A notre avis et sous réserves des observations ci-dessus mentionnées, les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de la société MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE « MIP » au 31 décembre 2015, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour la situation arrêtée à cette date, conformément aux normes comptables tunisiennes.

IV- Paragraphe d'observations

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention que la société « MIP » connaît actuellement des difficultés de trésorerie qui ont engendré des retards de paiement de ses diverses dettes.

Par ailleurs, la société dispose d'un placement à terme d'un montant de deux millions de dinars.

V- Vérifications et informations spécifiques :

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance, avec les états financiers, des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous avons également procédé à l'examen du système de contrôle interne et ce conformément à l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales. Nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers relatifs à l'exercice 2015.

VI- Tenue des valeurs mobilières

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la Société eu égard à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 10 mai 2016

Néjib MARRAKCHI

RAPPORT SPECIAL
Exercice clos le 31 décembre 2015

Messieurs,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Votre conseil d'administration nous a avisés des conventions autorisées suivantes :

A- Conventions et opérations se rapportant aux sociétés du groupe

A-1-Transactions commerciales avec les sociétés du groupe et les administrateurs

1-1 Transactions commerciales avec la société « MIME » :

- Facturation à la société « MIME » de la mise à disposition des véhicules pour un montant de 31 296 Dinars – TTC ;
- Facturation à la société « MIME » de la mise à disposition de personnel pour un montant de 58 237 Dinars – TTC ;
- Achats auprès de la société « MIME » pour un montant de 110 871 Dinars-TTC ;
- La société « MIME » a facturé à la société « MIP » la mise à disposition des véhicules pour un montant de 6 307 Dinars – TTC ;

1-2 Transactions commerciales avec la société « MIP PRINT » :

- Sous-location à la société « MIP PRINT » du local à usage de siège social et usine sis à la Rue de l'Energie solaire, impasse N° 5 la Charguia I Tunis pour un montant annuel, toutes taxes comprises, de 29 742 Dinars au titre de l'exercice 2015 ;
- Facturation à la société « MIP PRINT » de la mise à disposition des véhicules pour un montant de 105 900 Dinars – TTC ;
- Facturation à la société « MIP PRINT » de la mise à disposition du personnel pour un montant de 177 690 Dinars – TTC ;
- Achats auprès de la société «MIP PRINT» pour un montant de 1 903 238 Dinars - TTC ;
- La société «MIP PRINT » a facturé à la société « MIP » la mise à disposition des véhicules pour un montant de 4 682 Dinars – TTC ;

1-3 Transactions commerciales avec la société « DISMATIC » :

- Sous-location à la société « DISMATIC » du local à usage de siège social et usine sis à la Rue de l'Energie solaire, impasse N° 5 la Charguia I Tunis pour un montant annuel, toutes taxes comprises, de 16 998 Dinars au titre de l'exercice 2015 ;
- Facturation à la société « DISMATIC » de la mise à disposition des véhicules pour un montant de 18 459 Dinars – TTC ;
- La société « DISMATIC » a facturé à la société « MIP » la mise à disposition des véhicules pour un montant de 15 544 Dinars – TTC ;
- Achats auprès de la société « DISMATIC » pour un montant de 10 023 Dinars - TTC ;

1-4 Transactions commerciales avec la société « DIGIDIS » :

- Sous-location à la société « DIGIDIS » du local à usage de siège social et dépôt sis à la Rue de l'Energie solaire, impasse N° 5 la Charguia I Tunis pour un montant annuel, toutes taxes comprises, de 7 086 Dinars au titre de l'exercice 2015 ;
- Facturation à la société « DIGIDIS » de la mise à disposition des véhicules pour un montant de 17 763 Dinars – TTC ;
- Facturation à la société « DIGIDIS » de la mise à disposition du personnel pour un montant de 27 890 Dinars – TTC ;

1-5 Transactions commerciales avec la société « MIME ENERGY » :

- Sous-location à la société « MIME ENERGY » du local à usage de siège social et usine sis à la Rue de l'Energie solaire, impasse N° 5 la Charguia I Tunis pour un montant annuel, toutes taxes comprises, de 7 086 Dinars au titre de l'exercice 2015 ;
- Facturation à la société « MIME ENERGY » de la mise à disposition des véhicules pour un montant de 915 Dinars – TTC ;
- Facturation à la société « MIME ENERGY » de la mise à disposition du personnel pour un montant de 51 203 Dinars – TTC ;

1-6 Transactions commerciales avec la société « MIPA » :

- Facturation à la société « MIPA » de la mise à disposition des véhicules pour un montant de 9 940 Dinars – TTC ;
- Facturation à la société « MIPA » de la mise à disposition du personnel pour un montant de 35 923 Dinars – TTC ;
- Vente à la société « MIPA » des affichages pour un montant de 143 555 Dinars TTC ;
- Cession à la société « MIPA » d'un lot de matériel et outillages agroalimentaires pour un montant de 130 000 Dinars ;

- Facturation par la société « MIP » à la société « MIPA » de frais d'aménagement et de diverses charges pour un montant global de 376 187 Dinars :

1-7 Transactions commerciales avec la société « TOUTA » :

- Facturation à la société « TOUTA » de la mise à disposition des véhicules pour un montant de 4 950 Dinars – TTC ;

1-8 Transactions commerciales avec les administrateurs:

- Vente d'une voiture de tourisme à monsieur Sabri CHERIHA pour une valeur de 10 500 Dinars ;

A-2- Comptes courants productifs d'intérêts :

2-1 Société « MIME » :

- Compte courant débiteur de la société « MIME » pour un montant de 110 706 Dinars. Ce compte est rémunéré aux taux de 8%. Les intérêts de l'année s'élèvent à 4 075 Dinars HT.

2-2 Société « MIP PRINT » :

- Compte courant débiteur de la société « MIP PRINT » pour un montant de 193 583 Dinars. Ce compte est rémunéré aux taux de 8%. Les intérêts de l'année s'élèvent à 23 271 Dinars HT.

2-3 Société « DISMATIC » :

- Compte courant débiteur de la société « DISMATIC » pour un montant de 46 340 Dinars. Ce compte est rémunéré aux taux de 8%. Les intérêts de l'année s'élèvent à 3 537 Dinars HT.

2-4 Société « DIGIDIS » :

- Compte courant débiteur de la société « DIGIDIS » pour un montant de 19 391 Dinars. Ce compte est rémunéré aux taux de 8%. Les intérêts de l'année s'élèvent à 1 957 Dinars HT.

2-5 Société « MIPA » :

- Compte courant débiteur de la société « MIPA » pour un montant de 602 072 Dinars. Ce compte est rémunéré aux taux de 8%. Les intérêts de l'année s'élèvent à 25 740 Dinars HT.

2-6 Société « MIME ENERGY » :

- Compte courant débiteur de la société « MIME ENERGY » pour un montant de 719 Dinars. Ce compte est rémunéré aux taux de 8%. Les intérêts de l'année s'élèvent à 262 Dinars HT.

2-7 Société « TOUTA » :

- Compte courant débiteur de la société « TOUTA » pour un montant de 143 867 Dinars. Ce compte est rémunéré aux taux de 8%. Les intérêts courus de l'année s'élèvent à 11 478 Dinars HT.

A- 3- Comptes courants non productifs d'intérêts:

- Compte courant débiteur de la société « MIP MALI » pour un montant de 37 280 Dinars.
- Compte courant créditeur « Autres actionnaires » pour un montant de 182 Dinars.

A-4-Cautions reçues:

- La société « MIME » a donné une caution solidaire et hypothécaire au profit de la banque « QNB » et ce pour garantir un crédit leasing contracté par la société « MIP » et relatif à l'acquisition de cent abris bus. Ce crédit s'élève à 424 200 Dinars hors TVA.
- La société « MIME » a donné une caution hypothécaire de 2ème rang portant sur le lot n°18 sis à la zone industrielle Soliman objet du titre foncier n° 503012 Tunis; au profit de l'AMEN BANK, et ce pour garantir un crédit contracté par la société « MIP ». Ce crédit s'élève à 550 000 Dinars.
- Monsieur Mehdi CHERIHA a donné son aval à la société « MIP » pour tous les crédits leasing dont l'encours en principal s'élève au 31 décembre 2015 à 1 242 358 Dinars hors TVA.
- La société a obtenu des cautions personnelles et solidaires de Monsieur Mohamed Hédi CHERIHA. Ces cautions se rattachent aux crédits suivants :
 - Crédit QNB : montant 1 407 143 Dinars.
 - Crédit QNB : montant 150 000 Dinars.
 - Crédit de gestion BTK : montant 1 850 000 Dinars.
 - Crédit de gestion QNB : montant 850 000 Dinars.
 - Crédit de gestion Amen Bank : montant 1 100 000 Dinars.
- La société a obtenu des cautions personnelles et solidaires de Monsieur Mehdi CHERIHA. Ces cautions se rattachent aux crédits suivants :

- Crédit QNB: montant 1 407 143 Dinars.
- Crédit AB : montant 200 000 Dinars.
- Crédit QNB : montant 150 000 Dinars.
- Crédit de gestion BTK : montant 1 850 000 Dinars.
- Crédit de gestion QNB : montant 850 000 Dinars.
- Crédit de gestion Amen Bank : montant 1 100 000 Dinars.

A-5-Cautions données:

- La société a donné une caution hypothécaire de 1^{er} rang portant sur la totalité du duplex n° B 157 situé à la résidence les UV4, type 7Bis, sise à El Menzah VI, Ariana, ainsi que les parts indivises y afférentes, à distraire du titre foncier n°12389 Ariana, acquise suivant acte sous seing privé enregistré le 18-10-2008 sous le n°8106327; au profit de l'Amen BANK, et ce pour garantir un crédit contracté par la société « MIME ». Ce crédit s'élève à 400 000 Dinars.
- La société a donné une caution hypothécaire portant sur la totalité du duplex n° B 157 situé à la résidence les UV4, type 7Bis, sise à El Menzah VI, Ariana, ainsi que les parts indivises y afférentes, à distraire du titre foncier n°12389 Ariana, au profit de l'Amen BANK, et ce pour garantir un crédit contracté par la société « DISMATIC ». Ce crédit s'élève à 150 000 Dinars.
- La société a donné une caution au profit de la société « MIP MAURITANIE » pour un montant de 165 334 Dinars.

B- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements de la société « MIP » envers le Président Directeur Général, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2015 se présentent comme suit :

	Charges de l'exercice	Passifs au 31/12/2015
Salaire brut annuel	453 556	40 653
Charges sociales légales	543	136
<u>TOTAL</u>	<u>454 099</u>	<u>40 789</u>

Aussi, le PDG bénéficie

- d'une voiture de fonction ;
- d'un logement de fonction dont la location annuelle est de quarante sept mille Dinars (47.000 DT) ;
- Et d'une ligne téléphonique portable ;

Par ailleurs, nos investigations n'ont pas relevé d'autres conventions rentrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 10 mai 2016

Néjib MARRAKCHI

4-1-1 Notes complémentaires aux états financiers individuels arrêtés au 31/12/2015 :

4-1-1-1 Notes complémentaires aux réserves et observations soulevées par le commissaire aux comptes :

Note complémentaire à la réserve du commissaire aux comptes relative à l'absence d'inventaire physique:

La société dispose des fichiers de suivie extracomptable de tous les supports publicitaires qu'elle exploite (unipoles, panneaux et abribus...) sur tout le territoire tunisien.

La société s'engage à faire un inventaire exhaustif de ses immobilisations au 31/12/2016 conformément aux dispositions du code de commerce et du système comptable tunisien des entreprises.

Note complémentaire à l'observation du commissaire aux comptes relative au risque de trésorerie:

Effectivement, la société MIP connaît actuellement des difficultés de trésorerie qui ont engendré des retards de paiement de ses diverses dettes;

Cette situation est due essentiellement aux points suivants :

- Le changement défavorable de la conjoncture économique actuelle qui a influencé négativement la rentabilité et la trésorerie de la société
- Le conflit avec Amen Bank concernant la libération du placement des deux millions de dinars

Pour remédier à cette situation critique un contrat de cession a été signé avec un consortium tuniso-libanais de référence (groupe Pikasso Lawhat) pour l'acquisition en bloc des parts de la famille Cheriha dans le capital de la société MIP ;

De même, la société a obtenu un accord de principe auprès de l'Amen Bank pour la libération des deux millions de dinars et ce, dès la concrétisation de la cession.

Compte tenu de ces deux opérations, la situation de la trésorerie va s'améliorer et il n'aura plus de risque imminent de non paiement.

Note complémentaire à la réserve du commissaire aux comptes relative à l'incertitude de continuité d'exploitation de la filiale MIME:

Effectivement, la filiale MIME, dont le chiffre d'affaire dépend essentiellement des investissements réalisés par la société MIP, connaît actuellement des difficultés financières tendue suite à la conjoncture économique difficile que connaissent les deux sociétés et le pays d'une façon générale.

Un plan de restructuration immédiat va être mis en place par les nouveaux actionnaires dès la concrétisation de la cession du groupe MIP et ce, pour réduire sensiblement et adapter la structure des charges de la société MIME aux nouvelles circonstances ou à défaut procéder au dépôt d'un dossier d'entreprise en difficulté économique.

Note complémentaire à la réserve du commissaire aux comptes relative à l'insuffisance de provision du risque fiscal :

« La société a procédé à la date du 25 juin 2013 à l'augmentation de son capital par incorporation de la réserve spéciale d'investissement. Cette opération risque d'entraîner la déchéance des dégrèvements fiscaux déjà obtenus et s'élevant à deux cent soixante dix mille dinars. Ce risque fiscal n'a été provisionné que pour 180 000 Dinars. »

Réponse :

Il s'agit d'une réserve pour réinvestissement de 900 md qui a fait l'objet d'une augmentation de capital en 2013. Ce montant de 900 md a été constaté en réserve pour réinvestissement courant les années 2010 (déjà échu) pour 450 md et l'année 2011 pour 450 md.

Réellement, Aucune distribution n'a été faite pour ces réserves et les fonds persistent dans le périmètre de la société jusqu'à aujourd'hui. De même aucune réduction de capital n'a été faite pour les sociétés objet de l'augmentation du capital.

Bien que provisionné à concurrence de 180 000 Dinars au 31/12/2015, la société a obtenu la confirmation verbale des équipes de contrôle fiscal qu'elle sera taxée pour un montant de 135 000 Dinars sur ce point.

Note complémentaire à la réserve du commissaire aux comptes relative à l'insuffisance de provision des participations (réponse 2 page 1)

« La société « MIP » détient des participations aux capitaux des sociétés « MIME », « MIME ENERGY » et « MIP PRINT » pour des montants s'élevant respectivement à 1 100 000 Dinars, 245 000 Dinars et 145 000 Dinars.

Les situations nettes comptables de ces trois sociétés sont négatives au 31 décembre 2015.

Par conséquent, toutes ces participations méritent d'être provisionnées intégralement. »

Réponse:

Pour la société MIP print qui est le principal fournisseur de la société MIP pour tout ce qui est impression, pose, installation et désinstallation, une action de restructuration va être faite courant le mois d'Octobre 2016 pour adapter le volume des charges fixes au volume réel d'activité actuel, la situation négative va nettement s'améliorer et aucune provision ne doit être constatée à notre avis.

Les sociétés MIME et MIME Energy passent de leurs tours par des difficultés énormes menaçant leurs continuités d'exploitation, la société MIP s'engage de son côté de tenir compte de la réserve du commissaire aux comptes concernant le provisionnement de ces participations ;

Vue l'importance des montants objets de la provision, on propose de les provisionner linéairement sur une période de cinq années à partir des états financiers qui vont être arrêtés au 31/12/2016.

Note complémentaire à la réserve du commissaire aux comptes relative au reclassement des charges comptabilisées d'avance :

- Le solde du compte « Charges comptabilisées d'avance » s'élevant à 306 198 Dinars consigne des sommes d'un montant de 182 282 Dinars relatives à des espaces publicitaires achetés et non consommés et dont la date limite d'utilisation a expiré le 07 avril 2016.

Par conséquent, ces sommes devraient être reclassées en charges.

Réponse :

Concernant la convention d'échange objet de cette réserve, un avenant est en cours de signature entre la société MIP et la chaîne TV9 pour prolonger la date maximale d'utilisation de ces espaces jusqu'au 31/03/2017 ;

Note complémentaire au rapport spécial du commissaire aux comptes relative au compte courant MIP MALI :

Le rapport spécial fait ressortir un compte courant débiteur non productif d'intérêt de 37 280 TND: ce compte provient essentiellement des dépenses effectuées lors de la création de la société MIP MALI dans le cadre d'un contrat conclut avec la FAMEX encourageant la création des filiales des entreprises tunisiennes à l'étranger. La société MIP de son tour a reçu une subvention de la FAMEX couvrant une bonne partie de cet investissement comptabilisé en compte courant MIP MALI.

Par ailleurs, la société MIP s'engage à remédier à l'application d'un taux d'intérêt 8% sur le solde non payé courant l'année 2016.

Note complémentaire au rapport spécial du commissaire aux comptes relative à l'aval de Mehdi Cheriha pour les contrats de leasing:

Pour les Avals donnés de monsieur mehdi cheriha en contre partie des crédits leasing le montant de ces aval totalise des montants de 1 242 358,028 et 1 858 462,203 respectivement pour les années 2014 et 2015. La variation entre les deux années correspond aux remboursements de l'année.

Libellé du compte	Solde 31 12 2015	Solde 31 12 2014
16300018 - DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°103218	-	5 524,296
16300019 - DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°103152	-	1 209,984
16300020 - DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°104626	-	13 775,772
16300021 - DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°104963	-	5 257,652
16300023 - DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°106055	-	30 678,160
16300024 - DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°106423	22 231,964	99 238,748

16300025 - DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°105267	-	4 398,848	-	12 032,888
16300026 - DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°107467	-	20 664,616	-	56 700,422
16300027 - DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°107079	-	30 828,576	-	102 437,582
16300028 - DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°107081	-	1 745,711	-	4 786,714
16300029 - DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - QNB CT N°719-2013	-	101 664,049	-	173 524,742
16300030 - DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - AIL CT N°20143238	-	62 682,679	-	82 307,837
16300031 - DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - AIL CT N°20143393	-	340 878,163	-	447 107,024
50520013 - DETTES LEASING A MOINS D'UN AN - HL CTR N°132140	-	-	-	3 307,881
50520014 - DETTES LEASING A MOINS D'UN AN - HL CTR 136070	-	-	-	2 439,834
50520015 - DETTES LEASING A MOINS D'UN AN - HL CTR N° 138850	-	-	-	3 599,229
50520016 - DETTES LEASING A MOINS D'UN AN - TL CTR N° 100882	-	6 140,323	-	50 989,568
50520017 - DETTES LEASING A MOINS D'UN AN - TL CTR N°101944	-	16 119,649	-	60 035,554
50520018 - DETTES LEASING A MOINS D'UN AN - TL CTR N°103218	-	28 935,586	-	63 494,957
50520019 - DETTES LEASING A MOINS D'UN AN - TL CTR N°103152	-	2 872,320	-	4 601,978
50520020 - DETTES LEASING A MOINS D'UN AN - TL CTR N°104626	-	27 801,785	-	39 194,325
50520021 - DETTES LEASING A MOINS D'UN AN - TL CTR N°104963	-	9 518,680	-	11 946,106
50520023 - DETTES LEASING A MOINS D'UN AN - TL CTR N°106055	-	51 053,239	-	57 590,585
50520024 - DETTES LEASING A MOINS D'UN AN - TL CTR N°106423	-	125 908,496	-	138 735,034
50520025 - DETTES LEASING A MOINS D'UN AN - TL CTR N°105267	-	12 351,717	-	13 361,332
50520026 - DETTES LEASING A MOINS D'UN AN - TL CTR N°107467	-	58 032,952	-	62 677,093
50520027 - DETTES LEASING A MOINS D'UN AN - TL CTR N°107079	-	115 914,260	-	126 294,501
50520028 - DETTES LEASING A MOINS D'UN AN - TL CTR N°107081	-	4 899,703	-	5 290,282
50520030 - DETTES LEASING A MOINS D'UN AN - AIL CTR N°20143238	-	19 625,158	-	17 809,042
50520031 - DETTES LEASING A MOINS D'UN AN - AIL CTR N°20143393	-	106 228,861	-	96 159,687
50520029 - DETTES LEASING A MOINS D'UN AN - QNB CTR N°719-2013	-	71 860,693	-	66 353,394
Total	-	1 242 358,028	-	1 858 462,203

4-1-1-2 Notes complémentaires aux états financiers individuels arrêtés au 31/12/2015 :

Note complémentaire sur les bases de mesure, les principes comptables pertinents ainsi que les méthodes comptables appliqués pour chaque poste significatif figurant au bilan et les règles de reconnaissance des revenus:

Les états financiers de l'exercice 2015 sont établis conformément aux dispositions du nouveau système comptable promulgué par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996.

Ces états financiers comprennent :

- Le bilan ;
- L'état de résultat ;
- L'état des flux de trésorerie ;
- Et les notes aux états financiers.

La méthode de présentation retenue des produits et des charges est celle autorisée.

Au niveau de l'état des flux de trésorerie, les flux liés aux activités d'exploitation sont présentés en utilisant la méthode autorisée. Cette méthode consiste à présenter ces flux en corrigeant le résultat de l'exercice pour tenir compte des opérations n'ayant pas un caractère monétaire, de tout report ou régularisation d'encaissements ou de décaissements passés ou futurs et des éléments de produits ou de charges associés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.

Principes et méthodes comptables

- Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les logiciels informatiques.

Une immobilisation incorporelle qui répond aux critères de classement en tant qu'actif doit être initialement évaluée à son coût d'acquisition en cas d'acquisition à titre onéreux, à sa valeur vénale en cas d'acquisition à titre gratuit, et à son coût de production si elle est produite par l'entreprise.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur trois ans.

Les immobilisations incorporelles sont amorties aux taux suivants:

<i>Immobilisations</i>	<i>Type d'amortissement</i>	<i>Taux</i>
Concession de marque	linéaire	33%
Logiciels	linéaire	33%
Fonds commercial	linéaire	5%
Droit d'usage	linéaire	33%

➤ Immobilisations corporelles

Une immobilisation corporelle qui répond aux critères de classement en tant qu'actif doit être initialement évaluée à son coût d'acquisition en cas d'acquisition à titre onéreux, à sa valeur vénale en cas d'acquisition à titre gratuit, et à son coût de production si elle est produite par l'entreprise.

La date de départ des amortissements est celle de leur mise en service. L'amortissement des immobilisations mises en service au cours de l'exercice est calculé en respectant la règle du prorata temporis.

Les immobilisations sont amorties linéairement aux taux suivants :

<i>Immobilisations</i>	<i>Type d'amortissement</i>	<i>Taux</i>
Aménagement terrain	Linéaire	10%
Constructions	Linéaire	5%
Matériel et outillage industriel	Linéaire	15%
Agencements & installations techniques	Linéaire	15%
Matériel de transport	Linéaire	20%
Matériel informatique & M.M.B	Linéaire	20%
Panneaux publicitaires	Linéaire	6,67%
Panneaux à statut juridique particulier	Linéaire	6,66%
Matériel de transport à statut juridique particulier	Linéaire	33,00%

Les immobilisations dont la valeur d'acquisition ne dépasse pas 200 DT, sont amorties intégralement au cours de leur année d'acquisition.

Un tableau récapitulatif des immobilisations est présenté en annexes.

➤ Revenus

Les revenus sont évalués à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre de la vente des marchandises, des produits fabriqués et des prestations de services.

- Ventes de marchandises

Les revenus provenant de la vente de marchandises sont comptabilisés lorsque, l'entreprise a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété. En général, ce transfert s'opère lors de la livraison de la marchandise.

- Prestations de services

Les revenus découlant des prestations de services sont comptabilisés au fur et à mesure de l'exécution du service.

➤ Stocks

Les stocks de la société comprennent :

- Les matières premières
- Les matières consommables

Les stocks doivent être évalués au coût historique ou à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure.

Le coût historique des stocks correspond au coût d'acquisition pour les éléments achetés et au coût de production pour les éléments produits. Il inclut l'ensemble des coûts encourus pour mettre les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Le coût d'acquisition des stocks comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par l'entreprise, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

Le coût de production des stocks comprend le coût d'acquisition des matières consommées dans la production, et une juste part des coûts directs et indirects de production pouvant être raisonnablement rattachée à la production.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent et valorisés selon le coût moyen pondéré.

A la clôture de l'exercice, la différence entre la valeur de réalisation nette et la valeur de comptabilisation fait l'objet le cas échéant d'une provision pour dépréciation.

➤ Opérations libellées en monnaies étrangères

Les opérations en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours du jour de l'opération, à l'exception de celles faisant l'objet d'une couverture de change à terme, constatées au cours de couverture.

A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en devises et ne faisant pas l'objet d'une couverture à terme sont actualisés au cours de clôture.

Les pertes et gains de change sur les éléments monétaires à court terme sont portés, respectivement, dans les comptes de charges ou de produits financiers.

Note complémentaire à la Note 4 événements postérieurs à la date de clôture

La société fait l'objet actuellement d'un contrôle fiscal approfondi portant sur :

Impôts	Période concernée par le contrôle
- Impôt sur les sociétés	du 01/01/2012 au 31/12/2014
- Acomptes provisionnels	du 01/01/2012 au 31/12/2014
- Taxe sur la valeur ajoutée	du 01/08/2012 au 31/12/2014
- Retenue à la source	du 01/01/2012 au 31/12/2014
- Taxe de formation professionnelle	du 01/01/2012 au 31/12/2014
- Fond de promotion des logements sociaux	du 01/01/2012 au 31/12/2014
- Droit de timbre	du 01/01/2012 au 31/12/2014
- T.C.L	du 01/01/2012 au 31/12/2014

Les résultats de cette vérification ne sont pas encore notifiés à la date d'établissement des présentes notes.

Réponse :

La notification de ce contrôle fiscal est parvenue en date du 22/07/2016. La société a été taxée en principal pour un montant de 465 243 Dinars et en pénalité pour un montant de 340 706 Dinars.

La société va présenter les justificatifs nécessaires aux équipes de contrôle et doit présenter sa réponse écrite dans un délai de 45 jours à partir de la date de la notification conformément aux dispositions des articles 45 et 46 du code des droits et procédures fiscaux.

A notre avis, les risques identifiés par les équipes du contrôle et non encore comptabilisés par la société et non couverts par des provisions pour risques et charges sont aux alentours de 250 000 Dinars. En plus, la société peut s'opposer à certains points devant les tribunaux conformément à la réglementation en vigueur vue l'existence de certains points que nous jugeons non fondés.

Une provision supplémentaire pour risque et charge va être comptabilisée durant les deux prochains exercices pour couvrir ce risque.

Autres événements postérieurs:

Un contrat de cession a été signé avec un consortium tuniso-libanais de référence (groupe Pikasso Lawhat) pour l'acquisition en bloc des parts de la famille Cheriha dans le capital de la société MIP ;

De même, la société a obtenu un accord de principe auprès de l'Amen Bank pour la libération des deux millions de dinars et ce, dès la concrétisation de la cession.

Par ailleurs, la société a obtenu un accord de principe auprès de tous ses partenaires financiers (Etablissements bancaires et leasing) pour la concrétisation de l'accord et la substitution des garanties et cautions des anciens actionnaires (famille cheriha) par les garanties mis en place des nouveaux acquéreurs.

Note complémentaire à la Note 7 Immobilisations financières:

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

Note complémentaire à la Note 8 Méthode de résorption des autres actifs non courants

Les charges à répartir et les frais préliminaires sont résorbés sur une durée de 3 ans.

Note complémentaire à la Note 04 Stock

Les stocks de la société comprennent les matières premières et les matières consommables

Les stocks doivent être évalués au coût historique ou à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure.

Le coût historique des stocks correspond au coût d'acquisition pour les éléments achetés et au coût de production pour les éléments produits. Il inclut l'ensemble des coûts encourus pour mettre les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Le coût d'acquisition des stocks comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par l'entreprise, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

Le coût de production des stocks comprend le coût d'acquisition des matières consommées dans la production, et une juste part des coûts directs et indirects de production pouvant être raisonnablement rattachée à la production.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent et valorisés selon le coût moyen pondéré.

A la clôture de l'exercice, la différence entre la valeur de réalisation nette et la valeur de comptabilisation fait l'objet le cas échéant d'une provision pour dépréciation.

Note complémentaire à la Note 9-1 Clients et comptes rattachés parties liées :

Les prix de facturation pour les sociétés du groupe sont déterminés comme suit :

- Pour les mises à disposition personnel : la société MIP procède à la facturation des charges salariales du Département Administratif et Financier ainsi que les charges de la Direction Générale aux différentes sociétés du groupe au prorata du chiffre d'affaire réalisé par chaque société

- Pour les mises à disposition véhicule : les différentes sociétés du groupe procèdent à la facturation à l'identique des charges directes relatives à chaque véhicule (Amortissement, carburant, entretien et réparation, assurance, taxes).
- Pour le loyer du siège, la société MIP procède à la refacturation d'un montant forfaitaire pour les différentes sociétés du groupe qui bénéficie de l'occupation de ce local.

Note complémentaire à la Note 10-2 Autres actifs courants société du groupe et parties liées :

Les transactions entre les parties liées concernant les autres actifs courants proviennent essentiellement des avances et des remboursements en liquidité pour couvrir les besoins de trésorerie.

Note complémentaire à la Note 11-2 Intérêts courus parties liées :

Les différentes sociétés appliquent un taux d'intérêt de 8% pour les comptes courants intergroupe.

Note complémentaire à la Note 13 Capitaux propres :

Résultat par action		
	2015	2014
Résultat net	- 1 688 691,549	- 993 228,903
Nombre d'actions	4 398 937	4 398 937
Résultat par action	- 0,384	- 0,226

Note complémentaire à la Note 14-2-3 Crédit de leasing :

La variation des emprunts leasing à long et moyen terme durant l'année 2015 se présente comme suit :

Variation des crédits de leasing au 31/12/2015					
Compte	Libellé	Ouverture	Nouveaux Emprunt (ou rééchelonnement de crédits)	Reclassement	Solde 31/12/2015
16300016	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N° 100882	0,000	9 172,477	9 172,477	0,000
16300017	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N° 101944	0,000	16 119,649	16 119,649	0,000
16300018	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°103218	5 524,296	23 411,290	28 935,586	0,000
16300019	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°103152	1 209,984	1 662,336	2 872,320	0,000
16300020	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°104626	13 775,772	14 026,013	27 801,785	0,000
16300021	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°104963	5 257,652	4 261,028	9 518,680	0,000
16300023	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°106055	30 678,160	20 375,079	51 053,239	0,000
16300024	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°106423	99 238,748	48 901,712	125 908,496	22 231,964
16300025	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°105267	12 032,880	4 717,677	12 351,717	4 398,840
16300026	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°107467	56 700,422	21 997,146	58 032,952	20 664,616
16300027	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°107079	102 437,582	44 305,254	115 914,260	30 828,576
16300028	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°107081	4 786,714	1 858,700	4 899,703	1 745,711
16300029	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - QNB CT N°719-2013	173 524,742	0,000	71 860,693	101 664,049
16300030	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - AIL CT N°20143238	82 307,837	0,000	19 625,158	62 682,679
16300031	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - AIL CT N°20143393	447 107,024	0,000	106 228,861	340 878,163
	TOTAL	1 034 581,813	210 808,361	660 295,576	585 094,598

Note complémentaire à la Note 15-1 Fournisseurs et comptes rattachés parties liés (note complémentaire):

Les prix de facturation des sociétés du groupe à la société MIP sont déterminés comme suit :

- Pour les mises à disposition véhicule : les différentes sociétés du groupe procèdent à la facturation à l'identique des charges directes relatives à chaque véhicule (Amortissement, carburant, entretien et réparation, assurance, taxes).
- Pour les impressions de bâches et de vinyle et les prestations de pose et de dépose, la société MIP Print pratique le prix de 9 Dinars pour l'impression et 5,5 Dinars pour la pose.

4-1-2 Note rectificative aux états financiers arrêtés au 31/12/2015 :

Note rectificative à la NOTE 26 : ENGAGEMENTS SUR CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT

<u>Rubriques</u>	<u>AU 31/12/2015</u>	<u>AU 31/12/2015</u>
	<u>paiements minimaux HT</u>	<u>valeur actualisée des paiements HT</u>
Moins d'un an	741 117	657 259
Plus d'un an et moins de 5 ans	641 188	585 095
Plus de 5 ans	0	0
Total des paiements minimaux futurs au titre de la location	1 382 305	1 242 354
Moins les montants représentant des charges financières	-139 951	
Valeurs actualisées des paiements minimaux futurs		1 242 354

4-1-3 Notes explicatives aux états financiers arrêtés au 31/12/2015 :**Note explicative relative aux encaissements provenant des emprunts :**

Il est à préciser que la rubrique « encaissements provenant des emprunts » figurant au niveau de l'état de flux de trésorerie (P12) qui porte sur 219 341 Dinars concerne bien les crédits leasing objet de rééchelonnement conclus avec les sociétés de leasing et les crédits bancaires de mobilisation de créance (voir tableau ci-dessous) alors que la note 14-2-2 concerne uniquement les emprunts bancaires pour lesquels aucun nouveau crédit n'a été mis en place courant l'année 2015.

Compte comptable	Libellé	Débit (DI)	Crédit (DI)
16300016	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N° 100882	TL CT°100882 -RECL ECH-1AN 2015 (avenant 25/3/15)	9 172,477
16300017	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N° 101944	TL CT°101944 - RECL ECH-1AN 2015 (Avenant 25/3/15)	16 119,649
16300018	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°103218	TL CT°103218 -RECL ECH-1AN 2015 (avenant 25/3/15)	23 411,290
16300019	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°103152	TL CT°103152-RECL ECH-1AN 2015 (Avenant 25/3/15)	1 662,336
16300020	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°104626	TL CT°104626 -RECL ECH-1AN 2015 (Avenant 25/3/15)	14 026,013
16300021	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°104963	TL CT°104963 - RECL ECH-1AN 2015 (Avenant 25/3/15)	4 261,028
16300023	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°106055	TL CT°106055 - RECL ECH-AN 2015 (Avenant 25/3/15)	20 375,079
16300024	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°106423	TL CT°106423 - RECL ECH-1AN 2015 (Avenant 25/3/15)	48 901,712
16300025	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°105267	TL CT°105267-RECL ECH-1AN 2015 (Avenant 25/3/15)	4 717,677
16300026	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°107467	TL CT°107467 - RECL ECH-1AN 2015 (Avenant 25/3/15)	21 997,146
16300027	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°107079	TL CT°107079 -RECL ECH-1AN 2015 (Avenant 25/3/15)	44 305,254
16300028	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°107081	TL CT°107081 - RECL ECH-1AN 2015 (avenant 25/3/15)	1 858,700
50610002	DETTES BANCAIRES AVANCE SUR FACTURE	CREDIT DE MOBILISATION DES CREANCES – BTK	8 532,867
	Total		219 341,228

Note explicative relative aux remboursements des emprunts:

Il est à préciser que la rubrique « remboursements provenant des emprunts » figurant au niveau de l'état de flux de trésorerie (P12) qui porte sur 1 015 812 Dinars concerne bien les crédits leasing ainsi que les crédits bancaires alors que la note 14-2-2 concerne uniquement les remboursements des emprunts bancaires pour 199 614 Dinars.

4-2 Etats financiers consolidés de la société MIP arrêtés au 31 décembre 2015 (non encore approuvés par une AGO) :

BILAN CONSOLIDE

(Exprimé en dinar tunisien)

Exercice clos au 31 décembre

ACTIFS	NOTES	2015	2014
ACTIFS NON COURANTS :			
Actifs immobilisés			
<i>Immobilisations incorporelles</i>	3	2 205 872	2 094 833
<i>Amortissement des immobilisations incorporelles</i>		-576 739	-460 307
		1 629 133	1 634 526
 <i>Immobilisations corporelles</i>	 4	 16 048 508	 16 970 952
<i>Amortissement des immobilisations corporelles</i>		-6 116 501	-6 144 217
		9 932 007	10 826 735
 <i>Immobilisations financières</i>	 5	 94 252	 2 059 572
<i>Moins: provisions</i>		0	0
		94 252	2 059 572
 <i>Autres actifs non courants</i>	 6	 536 065	 1 043 097
 <u>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</u>		 <u>12 191 457</u>	 <u>15 563 931</u>
ACTIFS COURANTS			
 <i>Stocks</i>	 7	 1 128 593	 1 624 335
<i>Moins: provisions</i>		0	0
		1 128 593	1 624 335
 <i>Clients et comptes rattachés</i>	 8	 4 897 430	 4 834 728
<i>Moins: provisions</i>		-348 751	-348 751
		4 548 679	4 485 977
 <i>Autres actifs courants</i>	 9	 2 704 604	 1 955 299
<i>Moins: provisions</i>		0	0
		2 704 604	1 955 299
 <i>Placements et autres actifs financiers</i>	 10	 2 155 812	 53 887
 <i>Liquidités et équivalents de liquidités</i>	 11	 734 343	 554 592
 <u>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</u>		 <u>11 272 031</u>	 <u>8 674 090</u>
 <u>TOTAL DES ACTIFS</u>		 <u>23 463 488</u>	 <u>24 238 021</u>

BILAN CONSOLIDE

(Exprimé en dinar tunisien)

Exercice clos au 31 décembre

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	NOTES	2015	2014
CAPITAUX PROPRES	12		
Capital social		4 398 937	4 398 937
Résultats reportés		3 537 603	4 974 915
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT</u>		<u>7 936 540</u>	<u>9 373 852</u>
Résultat de l'exercice consolidé		-3 002 986	-1 570 337
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</u>		<u>4 933 554</u>	<u>7 803 515</u>
INTERETS MINORITAIRES			
Réserves		17 346	15 628
Résultat de l'exercice		-8 703	-4 502
<u>TOTAL DES INTERETS MINORITAIRES</u>	13	<u>8 642</u>	<u>11 125</u>
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS	14		
Emprunts à LMT		2 199 057	3 367 045
Provisions pour risques et charges		447 203	235 914
Cautions reçues		1 800	1 800
<u>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</u>		<u>2 648 060</u>	<u>3 604 759</u>
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	15	5 252 419	4 205 142
Autres passifs courants	16	4 407 308	3 445 001
Concours bancaires et autres passifs financiers	17	6 213 504	5 168 478
<u>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</u>		<u>15 873 231</u>	<u>12 818 621</u>
<u>TOTAL DES PASSIFS</u>		<u>18 521 291</u>	<u>16 423 380</u>
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES & DES PASSIFS</u>		<u>23 463 488</u>	<u>24 238 021</u>

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

(Exprimé en dinar tunisien)

Exercice clos le 31 décembre

<i>DESIGNATION</i>	<i>NOTES</i>	<i>2015</i>	<i>2014</i>
<i>Produits d'exploitation</i>			
<i>Ventes de marchandises et de services</i>		10 033 619	10 335 759
<i>Autres produits d'exploitation</i>		115 943	124 850
<i>Production immobilisée</i>		190 219	762 812
<u>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</u>	18	<u>10 339 781</u>	<u>11 223 421</u>
<i>Charges d'exploitation</i>			
<i>Achats de marchandises consommés</i>	19	5 435 137	5 375 328
<i>Charges de personnel</i>		3 004 378	2 992 449
<i>Dotations aux amortissements et aux provisions</i>	20	1 792 880	1 801 226
<i>Autres charges d'exploitation</i>	21	2 204 535	1 847 223
<u>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</u>		<u>12 436 930</u>	<u>12 016 226</u>
<i>Résultat d'exploitation</i>		<u>-2 097 149</u>	<u>-792 804</u>
<i>Charges financières nettes</i>	22	810 825	585 487
<i>Autres gains ordinaires</i>	23	246 097	57 124
<i>Autres pertes ordinaires</i>	24	289 481	209 348
<i>Résultat des activités ordinaires avant impôt</i>		<u>-2 951 359</u>	<u>-1 530 516</u>
<i>Impôts sur les bénéfices</i>		60 331	44 324
<i>Résultat net de l'ensemble consolidé</i>	25	<u>-3 011 690</u>	<u>-1 574 839</u>
<i>Intérêts minoritaires</i>		-8 703	-4 502
<u>RESULTAT NET (PART DU GROUPE)</u>		<u>-3 002 986</u>	<u>-1 570 337</u>

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinar tunisien)

Exercice clos le 31 décembre

DESIGNATION	NOTES	2015	2014
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</u>			
RESULTAT NET		<u>-3 011 690</u>	<u>-1 574 839</u>
Ajustements pour:			
- Amortissements et provisions		1 792 880	1 801 226
- Reprises sur provisions		0	-14 850
- Variations des:			
* Stocks:		495 743	-518 555
* Créances:		-62 702	137 384
* Autres actifs:	26	-851 230	-728 905
* Fournisseurs & autres dettes:	27	2 190 618	971 970
- Plus ou moins values de cession:		-200 642	-15 906
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		352 977	57 525
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>			
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-429 422	-2 383 750
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		460 293	15 906
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières		-34 680	-2 002 500
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		0	0
Décaissements affectés aux actifs non courants		0	-894 779
Ajustement suite entrée en périmètre de consolidation		1 018	2 976
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		-2 791	-5 262 146
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>			
Encaissement suite à l'augmentation du capital		0	5 400 004
Variation des réserves		139 246	407 153
Dividendes et autres distributions		0	0
Encaissements provenant des emprunts		369 341	2 096 689
Remboursements des emprunts		-1 230 456	-2 718 528
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		-721 869	5 185 318
VARIATION DE TRESORERIE		<u>-371 683</u>	<u>-19 304</u>
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE		<u>-1 382 170</u>	<u>-1 362 866</u>
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	28	<u>-1 753 853</u>	<u>-1 382 170</u>

Notes aux états financiers consolidés

Note 1 : DESCRIPTION DU GROUPE

Le groupe « MIP » est composé de sept sociétés : « MIP », « MIME », « MIP PRINT », « MIME ENERGY », « MIP MALI », « DIGIDIS » et « MTPE ».

L'activité principale du groupe est :

- La publicité commerciale,
- La fabrication des panneaux et des structures métalliques, plastiques et électriques,
- La fabrication et l'installation des structures photovoltaïques,
- L'impression numérique.
- La vente des solutions média numériques.
- Et plus généralement, toute opération commerciale, industrielle, financière, mobilière ou immobilière se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.

Note 2 : PRINCIPES COMPTABLES

2-1/Généralités

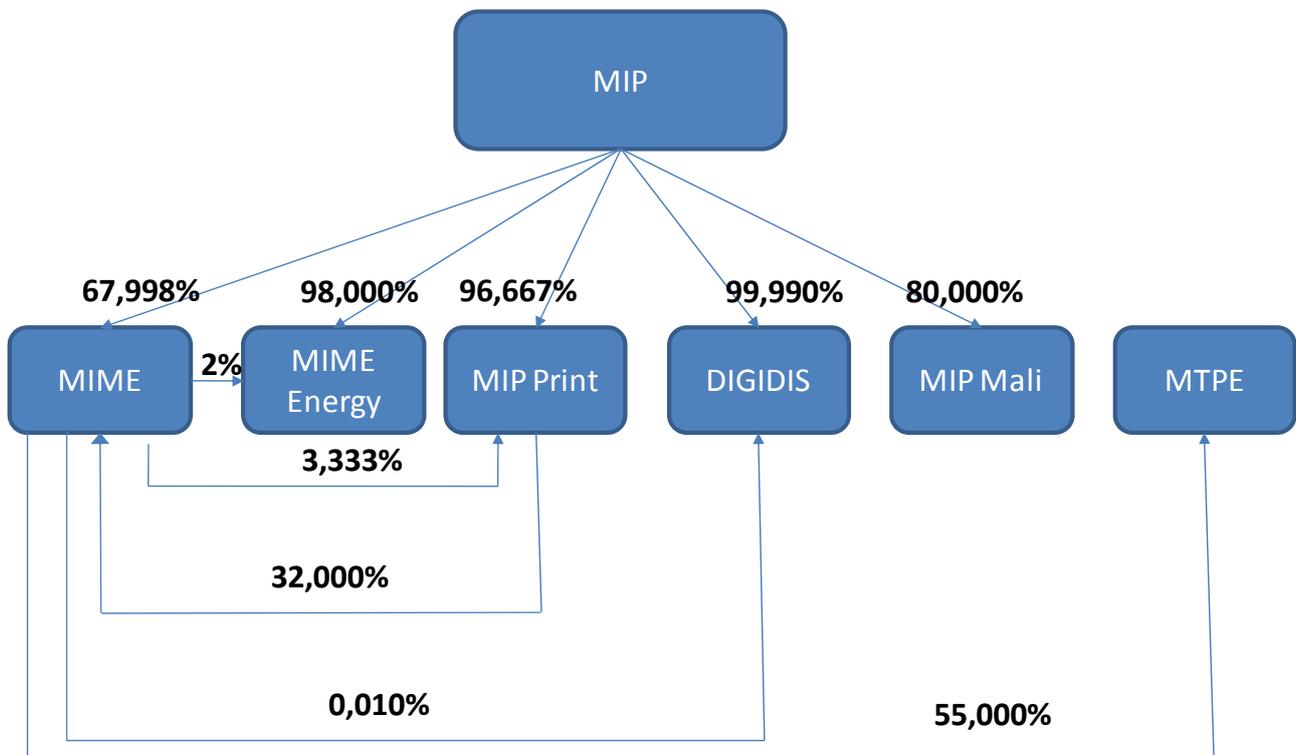
Les états financiers consolidés sont établis en conformité avec les principes comptables et les règles de consolidation fixés par la législation tunisienne, à savoir :

- La NC 35 (Etats financiers consolidés) ;
- La NC 36 (Participations dans les entreprises associées) ;
- La NC 37 (Participations dans des co-entreprises), et notamment les principes régissant les techniques, règles de présentation et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés ;
- Le système comptable des entreprises et notamment les règles de présentation, d'évaluation et de divulgation des opérations.

Ces états sont exprimés en dinar tunisien.

2-2/Périmètre du groupe

L'organigramme du groupe au 31 décembre 2015 est présenté comme suit :



2-3/Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation appliquées à chaque société du groupe, sont déterminées en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par la société mère « MIP », ainsi que son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

Société	Pourcentage de contrôle	Degré de contrôle	Méthode de consolidation
« MIME »	99,998%	Contrôle exclusif	Intégration globale
« MIP PRINT »	96,667%	Contrôle exclusif	Intégration globale
« MIME ENERGY »	98,000%	Contrôle exclusif	Intégration globale
« MIP MALI »	80,000%	Contrôle exclusif	Intégration globale
« DIGIDIS »	99,990%	Contrôle exclusif	Intégration globale
« MTPE »	55,000%	Contrôle exclusif	Intégration globale

2-4/Pourcentages d'intérêt

Les pourcentages d'intérêt expriment la part du capital détenue par la société mère, directement ou indirectement, dans chacune des sociétés constituant le périmètre de consolidation. Ils mesurent la dépendance financière de ces sociétés par rapport au groupe et servent à répartir les réserves et le résultat de chaque société entre le groupe et les intérêts hors groupe.

Les pourcentages d'intérêts du groupe se présentent comme suit :

Société	Pays	% d'intérêt au 31/12/2015	% d'intérêt au 31/12/2014
« MIP »	TUNISIE	100,000%	100,000%
« MIME »	TUNISIE	99,998%	99,998%
« MIP PRINT »	TUNISIE	100,000%	100,000%
« MIME ENERGY »	TUNISIE	100,000%	100,000%
« MIP MALI »	MALI	80,000%	80,000%
« DIGIDIS »	TUNISIE	99,990%	99,889%
« MTPE »	MAURITANIE	55,000%	55,000%

2-5/Date de clôture

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre de chaque année.

- La consolidation des sociétés de groupe donne référence à une intégration des sociétés sous contrôle exclusif ;
- Les états financiers individuels de la société mère et de ses filiales, sont combinés ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
- Les soldes et les transactions intergroupes sont intégralement éliminés ;
- Les méthodes comptables sont revues afin de s'assurer qu'elles sont uniformes au sein de toutes les sociétés du groupe ;
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées, sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Les intérêts minoritaires dans l'actif net des filiales consolidées sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la société mère.

2-6/Règles de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis selon une optique à la fois financière et économique, suivant laquelle, les comptes consolidés ont pour objet de fournir aux actionnaires de la société mère « MIP », la véritable valeur de leurs titres et ce dans le cadre d'une même entité économique englobant les intérêts majoritaires et minoritaires.

Les conséquences de cette optique se traduisent comme suit :

- **Ecart de première consolidation** : l'excédent du prix d'acquisition des filiales sur la quote-part des capitaux propres correspondante, à la date d'acquisition, est analysé et affecté aux rubriques d'immobilisations corporelles et incorporelles concernées et amorties, le cas échéant sur leur durée de vie. L'excédent éventuel non affecté constitue un écart d'acquisition amortissable linéairement sur une durée qui n'excède pas 20 ans.

- **Résultats inter sociétés** : les résultats réalisés suite à des transactions conclues entre la société mère et les sociétés sous contrôle exclusif sont éliminés dans leur intégralité.

- **Présentation des intérêts minoritaires** : ils sont présentés au bilan et au compte de résultat respectivement entre les capitaux propres et les dettes, et en déduction du résultat consolidé.

Note 3 : Immobilisations incorporelles

La valeur brute des immobilisations incorporelles s'élève au 31 décembre 2015 à 2 205 872 DT contre un solde au 31 décembre 2014 s'élevant à 2 094 833 DT et se détaillant comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Marque de fabrique	463	463	0
- Droits d'usage	112 374	112 374	0
- Fonds de Commerce	32 500	32 500	0
- Logiciels	186 959	186 959	0
- Good-will	1 873 575	1 762 537	111 039
Total	2 205 872	2 094 833	111 039

3-1/ Good-Will

La valeur brute du Good-will s'élève au 31 décembre 2015 à 1 873 575 DT représentant l'excédent du prix d'acquisition des filiales sur la quote-part des capitaux propres correspondants, à la date d'acquisition et non affecté aux rubriques d'immobilisations corporelles et incorporelles concernées.

La valeur nette du Good-will s'élève au 31 décembre 2015 à 1 589 914 DT contre 1 570 348 DT au 31 décembre 2014, soit une variation positive de 19 566 DT détaillée comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>Valeur brute</u>	<u>Amort. Cumulés</u>	<u>Valeur nette</u>
- Acquisition par « MIP » des titres « MIME » année 2011	665 401	159 149	506 251
- Acquisition par « MIP » des titres « MIME » année 2012	270 046	52 567	217 480
- Acquisition par « MIP » des titres « MIME » année 2013	288 012	35 311	252 701
- Acquisition par « MIP » des titres « MIP MALI » année 2013	1 078	113	965
- Acquisition par « MIP PRINT » des titres « MIME » année 2014	363 869	18 792	345 077
- Acquisition par « MIP » des titres « DIGIDIS » année 2014	173 931	14 367	159 564
- Acquisition par « MIME » des titres « DIGIDIS » année 2014	200	17	183
- Acquisition par « MIP » des titres « DIGIDIS » année 2015	111 039	3 346	107 693
Total	1 873 576	283 661	1 589 914

Les écarts de première consolidation sont amortis sur 20 ans compte tenu de l'intérêt stratégique à long terme que représentent ces prises de contrôle.

3-1-1/ Good-Will « MIP » année 2011

Le Good-will « MIP » s'élève à 665 401 DT et représente la différence entre la valeur d'apport des parts sociales « MIME », soit 450 000 DT, et la quote-part de « MIP » dans les capitaux propres de celle-ci, y compris le résultat de l'exercice au cours duquel l'opération a eu lieu, soit (215 401) DT.

3-1-2/ Good-Will « MIP » année 2012

Le Good-will « MIP » s'élève à 270 046 DT et représente la différence entre la valeur d'apport des parts sociales « MIME », soit 300 000 DT, et la quote-part de « MIP » dans les capitaux propres de celle-ci, y compris le résultat de l'exercice au cours duquel l'opération a eu lieu, soit 29 954 DT.

3-1-3/ Good-Will « MIP » année 2013

Le Good-will « MIP » s'élève à 289 115 DT et se détail comme suit :

- Un Good-will s'élevant à 288 012 DT et représente la différence entre la valeur d'acquisition des parts sociales « MIME », soit 350 000 DT, et la quote-part de « MIP » dans les capitaux propres de celle-ci, y compris le résultat de l'exercice au cours duquel l'opération a eu lieu, soit 61 988 DT.
- Un Good-will s'élevant à 1 078 DT et représente la différence entre la valeur d'acquisition des parts sociales « MIP MALI », soit 2 398 DT, et la quote-part de « MIP » dans les capitaux propres de celle-ci, y compris le résultat de l'exercice au cours duquel l'opération a eu lieu, soit 1 320 DT.

3-1-4/ Good-Will « MIP » année 2014

Le Good-will « MIP » s'élève à 173 931 DT et représente la différence entre la valeur d'apport des parts sociales « DIGIDIS », soit 179 800 DT, et la quote-part de « MIP » dans les capitaux propres de celle-ci, y compris le résultat de l'exercice au cours duquel l'opération a eu lieu, soit 5 869 DT.

3-1-5/ Good-Will « MIP PRINT » année 2014

Le Good-will « MIP PRINT » s'élève à 363 869 DT et représente la différence entre la valeur d'acquisition des parts sociales « MIME », soit 400 000 DT, et la quote-part de « MIP PRINT » dans les capitaux propres de celle-ci, y compris le résultat de l'exercice au cours duquel l'opération a eu lieu, soit 36 131 DT.

3-1-6/ Good-Will « MIME » année 2014

Le Good-will « MIME » s'élève à 200 DT et représente la valeur d'acquisition des parts sociales « DIGIDIS », soit 200 DT.

3-1-7/ Good-Will « MIP » année 2015

Le Good-will « MIP » s'élève à 111 039 DT et représente la différence entre la valeur d'apport des parts sociales « DIGIDIS », soit 182 000 DT, et la quote-part de « MIP » dans les capitaux propres de celle-ci, y compris le résultat de l'exercice au cours duquel l'opération a eu lieu, soit 70 961 DT.

Note 4 : Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2015 à 16 048 508 DT contre 16 970 952 DT à la clôture de l'exercice précédent, soit une diminution de 922 444 DT qui se détaille comme suit :

<u>Rubriques</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Terrain	2 266	2 266	0
- Aménagement terrain	49 054	49 054	0
- Constructions	1 885	1 885	0
- Matériel & Outillage Industriel et installations techniques	1 439 268	1 593 059	-153 790
- Panneaux publicitaires et Abris bus	3 325 819	3 250 951	74 868
- Matériel de Transport	616 594	728 671	-112 077
- Matériels Informatiques et mobiliers de bureau	579 782	563 991	15 791
- Agencement et aménagement	29 484	28 467	1 017
- Panneaux et Abris bus à statut juridique particulier	4 532 876	4 531 994	882
- Matériel de transport à statut juridique particulier	777 318	832 083	-54 765
- Matériel industriel à statut juridique particulier	1 014 327	1 607 940	-593 613
- Matériel LED à statut juridique particulier	116 514	116 514	0
- Immobilisations en cours	3 563 319	3 664 078	-100 758
Total	16 048 508	16 970 952	-922 444

Les immobilisations sont amorties de manière linéaire aux taux suivants:

<u>Rubriques</u>	<u>Taux</u>
- Terrain	0%
- Aménagement terrain	10%
- Constructions	5%
- Matériel & Outillage Industriel et installations techniques	10% - 15%
- Panneaux publicitaires et Abris bus	6,67%
- Matériel de transport	20%
- Matériel Informatique et mobilier de bureau	20%
- Agencement et aménagement	15%
- Panneaux et Abris bus à statut juridique particulier	6,67%

- Matériel de transport à statut juridique particulier	33%
- Matériel industriel à statut juridique particulier	10%
- Matériel LED à statut juridique particulier	25%

Note 5 : Immobilisations financières

Cette rubrique présente au 31 décembre 2015 un solde s'élevant à 94 252 DT contre 2 059 572 DT au 31 décembre 2014. Ces immobilisations financières se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variations</u>
- Dépôts et cautionnements « MIP »	80 331	46 986	33 345
- Dépôts et cautionnements « MIME »	2 292	2 292	0
- Dépôts et cautionnements «DIGIDIS »	3 984	2 500	1 484
- Dépôts et cautionnements « MIP MALI »	7 645	7 794	-150
- Placement Amen Bank	0	2 000 000	-2 000 000
Total	94 252	2 059 572	-1 965 320

Note 6 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Cette rubrique présente au 31 décembre 2015 un solde s'élevant à 536 065 DT contre un solde au 31 décembre 2014 s'élevant à 1 043 097 DT et se détaillant comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Frais préliminaires	42 715	143 592	-100 877
- Charges à répartir	493 350	899 506	-406 155
Total	536 065	1 043 097	-507 032

Note 7 : STOCKS DE MARCHANDISES

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2015 un solde de 1 128 593 DT contre 1 624 335 DT au 31 décembre 2014 enregistrant une diminution de 495 743 DT.

Ces stocks se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Stocks « MIP »	51 721	54 656	-2 935
- Stocks « MIME »	544 850	730 152	-185 302
- Stocks « MIP PRINT »	164 694	154 442	10 252
- Stocks « MIME ENERGY »	164 438	457 342	-292 905
- Stocks « DIGIDIS »	30 183	77 571	-47 387
- Stocks « MTPE »	172 706	150 172	22 534
Total	1 128 593	1 624 335	-495 743

Les stocks sont évalués à leur coût de revient en utilisant la méthode du coût moyen pondéré.

Les coûts indirects pris en compte dans la valorisation des stocks de produits finis et d'encours de production ne comprennent que les coûts liés à la production.

Note 8 : Clients et comptes rattachés

Cette rubrique présente au 31 décembre 2015 un solde s'élevant à 4 897 430 DT contre 4 834 728 DT au 31 décembre 2014 et se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Clients « MIP »	2 615 494	2 434 418	181 076
- Clients « MIME »	1 259 914	1 581 939	-322 025
- Clients « MIP PRINT »	216 100	251 586	-35 487
- Clients « MIME ENERGY »	279 020	197 169	81 850
- Clients « DIGIDIS »	367 456	264 702	102 755
- Clients « MTPE »	117 955	32 500	85 455

- Clients « MIP MALI »	41 491	72 413	-30 922
Total	4 897 430	4 834 728	62 702

8-1/ Provisions pour créances douteuses

Cette rubrique présente au 31 décembre 2015 un solde s'élevant à 348 751 DT. Elle n'a pas subi de variation par rapport à l'exercice précédent.

Ces provisions se justifient comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Provisions « MIP »	177 886	177 886	0
- Provisions « MIME »	170 865	170 865	0
Total	348 751	348 751	0

Note 9 : Autres actifs courants

Les « Autres actifs courants » présentent au 31 décembre 2015 un solde s'élevant à 2 704 604 DT contre 1 955 299 DT au 31 décembre 2014.

Les « Autres actifs courants » se justifient ainsi :

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Autres actifs courants « MIP »	1 913 778	1 341 969	571 809
- Autres actifs courants « MIME »	488 685	395 395	93 289
- Autres actifs courants « MIP PRINT »	74 738	49 462	25 275
- Autres actifs courants « MIME ENERGY »	21 495	49 582	-28 087
- Autres actifs courants « DIGIDIS »	205 908	118 890	87 018
Total	2 704 604	1 955 299	749 305

Note 10 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2015 un solde s'élevant à 2 155 812 DT contre 53 887 DT à la clôture de l'exercice précédent, soit une variation positive de 2 101 926 DT qui se détaille comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Placements courants	2 000 000	0	2 000 000
- Intérêts courus	155 812	53 887	101 926
Total	2 155 812	53 887	2 101 926

Note 11 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et les équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2015 à 734 343 DT contre 554 592 DT au 31 décembre 2014 et s'analysent comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Liquidités « MIP »	428 025	252 184	175 841
- Liquidités « MIME »	94 463	126 635	-32 172
- Liquidités « MIP PRINT »	35 785	13 220	22 565
- Liquidités « MIME ENERGY »	85 966	86 963	-996
- Liquidités « DIGIDIS »	15 051	47 816	-32 765
- Liquidités « MTPE »	40 602	13 246	27 356
- Liquidités « MIP MALI »	34 452	14 529	19 923
Total	734 343	554 592	179 752

Note 12 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres s'élèvent au 31 décembre 2015 à 7 936 540 DT contre 9 373 852 DT au 31 décembre 2014 et se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Capital social	4 398 937	4 398 937	0
- Résultats reportés	3 537 603	4 974 915	-1 437 312
Total	7 936 540	9 373 852	-1 437 312

Note 13 : INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires représentent la quote-part dans les capitaux propres et dans le résultat net d'une filiale attribuable aux intérêts qui ne sont pas détenus par la société mère « MIP » ni directement ni indirectement par l'intermédiaire de ses filiales.

Les intérêts minoritaires s'élèvent au 31 décembre 2015 à 8 642 DT contre 11 125 DT au 31 décembre 2014 et se justifient comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Quote-part des minoritaires dans les réserves des sociétés consolidées	17 346	15 628	1 718
- Quote-part des minoritaires dans les résultats des sociétés consolidées	-8 703	-4 502	-4 201
Total	8 642	11 125	-2 483

Note 14 : passifs non courants

Cette rubrique présente au 31 décembre 2015 un solde s'élevant à 2 648 060 DT contre 3 604 759 DT au 31 décembre 2014, se détaillant comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Emprunt à LMT	2 199 057	3 367 045	-1 167 988
- Provisions pour risques et charges « MIP »	447 203	235 914	211 289
- Cautions reçues	1 800	1 800	0
Total	2 648 060	3 604 759	-956 699

Note 15 : Fournisseurs et Comptes rattachés

Les dettes envers les fournisseurs s'élèvent au 31 décembre 2015 à 5 252 419 DT contre un solde au 31 décembre 2014 de 4 205 142 DT. Elles se justifient comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Fournisseurs « MIP »	3 528 856	2 307 135	1 221 721
- Fournisseurs « MIME »	959 830	1 003 679	-43 850
- Fournisseurs « MIP PRINT »	268 406	262 214	6 192
- Fournisseurs « MIP MALI »	114 210	131 248	-17 038
- Fournisseurs « MIME ENERGY »	174 522	358 262	-183 740
- Fournisseurs « MTPE »	39 768	0	39 768
- Fournisseurs « DIGIDIS »	166 828	142 604	24 224
Total	5 252 419	4 205 142	1 047 277

Note 16 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants présentent au 31 décembre 2015 un solde s'élevant à 4 407 308 DT contre un solde au 31 décembre 2014 de 3 445 001 DT.

Cette rubrique se détaille comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Autres passifs courants « MIP »	1 773 404	1 403 639	369 764
- Autres passifs courants « MIME »	1 221 556	1 232 106	-10 549
- Autres passifs courants « MIP PRINT »	743 504	319 315	424 188
- Autres passifs courants « MIME ENERGY »	67 172	32 950	34 222
- Autres passifs courants « MIP MALI »	111 008	159 652	-48 645
- Autres passifs courants « DIGIDIS »	186 480	121 645	64 835
- Autres passifs courants « MTPE »	304 185	175 692	128 493
Total	4 407 308	3 445 001	962 307

Note 17: Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et les autres passifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2015 à 6 213 504 DT contre 5 168 478 DT au 31 décembre 2014.

Ces soldes se détaillent comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Concours bancaires « MIP »	3 708 185	3 309 840	398 345
- Concours bancaires « MIME »	1 977 254	1 430 977	546 277
- Concours bancaires « MIP PRINT »	233 452	147 669	85 783
- Concours bancaires « MIME ENERGY »	287 865	205 276	82 589
- Concours bancaires « MTPE »	42	0	42
- Concours bancaires « DIGIDIS »	6 707	74 716	-68 009
Total	6 213 504	5 168 478	1 045 026

Note 18 : PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2015 à 10 339 781 DT contre un total au 31 décembre 2014 de 11 223 421 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Ventes et services	10 033 619	10 335 759	-302 140
- Autres produits d'exploitation	115 943	124 850	-8 907
- Production immobilisée	190 219	762 812	-572 593
Total	10 339 781	11 223 421	-883 640

18-1/Ventes et services

Cette rubrique présente au 31 décembre 2015 un solde s'élevant à 10 033 619 DT contre un solde au 31 décembre 2014 de 10 335 759 DT et se détaille comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Ventes « MIP »	6 465 796	7 195 636	-729 840
- Ventes « MIME »	418 437	1 604 968	-1 186 531
- Ventes « MIP PRINT »	261 377	306 888	-45 511
- Ventes « MIP MALI »	333 872	269 736	64 136
- Ventes « DIGIDIS »	1 936 088	480 007	1 456 081
- Ventes « MIME ENERGY »	467 568	446 025	21 543
- Ventes « MTPE »	150 482	32 500	117 982
Total	10 033 619	10 335 759	-302 140

Note 19 : ACHATS DE MARCHANDISES CONSOMMES

Les achats consommés s'élèvent au 31 décembre 2015 à 5 435 137 DT contre 5 375 328 DT au 31 décembre 2014.

Ces achats consommés se détaillent comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Achats « MIP »	2 347 420	2 662 870	-315 450
- Achats « MIME »	354 780	840 523	-485 744
- Achats « MIP PRINT »	661 587	812 279	-150 692
- Achats « MIP MALI »	106 302	69 040	37 262
- Achats « DIGIDIS »	1 512 815	424 193	1 088 622
- Achats « MIME ENERGY »	367 440	533 878	-166 438
- Achats « MTPE »	84 794	32 544	52 250
Total	<u>5 435 137</u>	<u>5 375 328</u>	<u>59 810</u>

Note 20: dotations aux amortissements et aux provisions

Cette rubrique présente au 31 décembre 2015 un solde s'élevant à 1 792 880 DT contre 1 801 226 DT au 31 décembre 2014. Elle se détaille comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Dotations « MIP »	1 334 179	1 330 862	3 317
- Dotations « MIME »	257 966	314 152	-56 186
- Dotations « MIP PRINT »	23 402	22 922	480
- Dotations « MIP MALI »	65 972	54 912	11 059
- Dotations « MIME ENERGY »	771	195	576
- Dotations « DIGIDIS »	19 117	10 680	8 437
- Dotations « Good-will »	91 473	67 502	23 971
Total	<u>1 792 880</u>	<u>1 801 226</u>	<u>-8 346</u>

Note 21 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation présentent au 31 décembre 2015 un solde s'élevant à 2 204 535 DT contre un solde au 31 décembre 2014 de 1 847 223 DT et s'analysent comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Autres charges d'exploitation « MIP »	1 577 106	1 241 839	335 267
- Autres charges d'exploitation « MIME »	267 485	332 726	-65 241
- Autres charges d'exploitation « MIP PRINT »	111 626	84 480	27 146
- Autres charges d'exploitation « MIME ENERGY »	33 575	41 673	-8 097
- Autres charges d'exploitation « MIP MALI »	109 914	107 904	2 010
- Autres charges d'exploitation « DIGIDIS »	58 346	25 820	32 526
- Autres charges d'exploitation « MTPE »	46 482	12 781	33 701
Total	<u>2 204 535</u>	<u>1 847 223</u>	<u>357 312</u>

Note 22 : Charges financières nettes

Les charges financières totalisent au 31 décembre 2015 un montant s'élevant à 810 825 DT contre un montant au 31 décembre 2014 de 585 487 DT et se détaillent ainsi :

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Charges financières nettes « MIP »	425 493	410 189	15 304
- Charges financières nettes « MIME »	287 159	140 933	146 226
- Charges financières nettes « MIP PRINT »	34 314	29 259	5 055

- Charges financières nettes « MIME ENERGY »	34 551	4 115	30 436
- Charges financières nettes « DIGIDIS »	29 306	1 584	27 721
- Charges financières nettes « MTPE »	2	-593	596
Total	810 825	585 487	225 338

Note 23 : AUTRES GAINS ordinaires

Les autres gains ordinaires totalisent au 31 décembre 2015 un montant s'élevant à 246 097 DT contre un montant au 31 décembre 2014 de 57 124 DT et se détaillent ainsi :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Gains ordinaires « MIP »	158 293	6 994	151 299
- Gains ordinaires « MIME »	83 552	47 350	36 203
- Gains ordinaires « MIP PRINT »	600	51	549
- Gains ordinaires « MIME ENERGY »	3 550	120	3 430
- Gains ordinaires « DIGIDIS »	102	2 610	-2 508
Total	246 097	57 124	188 972

Note 24 : AUTRES pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires totalisent au 31 décembre 2015 un montant de 289 481 DT contre 209 348 DT au 31 décembre 2014.

Ces soldes se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Pertes ordinaires « MIP »	144 438	87 083	57 356
- Pertes ordinaires « MIME »	46 794	105 801	-59 007
- Pertes ordinaires « MIP PRINT »	53 945	14 081	39 864
- Pertes ordinaires « MIME ENERGY »	13 701	5	13 696
- Pertes ordinaires « DIGIDIS »	30 602	2 378	28 224
Total	289 481	209 348	80 132

Note 25 : RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Le résultat net revenant à la société consolidante « MIP » s'élève à (3 011 690) DT résultant des retraitements des résultats des différentes sociétés intégrées dans le périmètre de consolidation.

Il se détaille comme suit :

Société	Résultat 2015	Retraitements	Solde
- MIP	-1 688 692	73 270	-1 761 961
- MIME	-919 222	21 796	-941 018
- MIP PRINT	-175 918	18 193	-194 112
- MIP MALI	25 948	0	25 948
-MIME ENERGY	-200 397	0	-200 397
- DIGIDIS	90 691	0	90 691
- MTPE	-30 840	0	-30 840
Total			-3 011 690
- Résultat du groupe			-3 002 986
- Intérêts minoritaires			-8 703

NOTE 26 : VARIATION DES AUTRES ACTIFS COURANTS

La variation des autres actifs courants s'élève à (851 230) DT et se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Autres actifs courants « MIP »	1 913 778	1 341 969	-571 809
- Autres actifs courants « MIME »	488 685	395 395	-93 289
- Autres actifs courants « MIP PRINT »	74 738	49 462	-25 275
- Autres actifs courants « MIME ENERGY »	21 495	49 582	28 087
- Autres actifs courants « DIGIDIS »	205 908	118 890	-87 018
- Placement et autre actifs financiers « MIP »	101 340	53 391	-47 949
- Placement et autre actifs financiers « MIME »	860	60	-800
- Placement et autre actifs financiers « MIME ENERGY »	4 946	0	-4 946
- Placement et autre actifs financiers « MIP PRINT »	48 231	0	-48 231
- Placement et autre actifs financiers « DIGIDIS »	436	436	0
Total	2 860 416	2 009 186	-851 230

NOTE 27: VARIATION DES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES

La variation des fournisseurs et autres dettes s'élève à 2 190 618 DT et se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
(+) Fournisseurs et comptes rattachés	5 252 419	4 205 142	1 047 276
(+) Autres passifs courants	4 407 308	3 445 001	962 308
Ajustement pour :			
(+) Intérêts courus	321 267	140 233	181 034
Total	9 980 994	7 790 376	2 190 618

Note 28 : Note sur le rapprochement des montants des liquidités et équivalents de liquidités

La trésorerie est négative de 1 753 853 DT au 31 décembre 2015 contre un montant négatif de 1 382 170 DT au 31 décembre 2014.

Elle se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
- Liquidités « MIP »	428 025	252 184
- Liquidités « MIME »	94 463	126 635
- Liquidités « MIP PRINT »	35 785	13 220
- Liquidités « MIP MALI »	34 452	14 529
- Liquidités « MIME ENERGY »	85 966	86 963
- Liquidités « DIGIDIS »	15 051	47 816
- Liquidités « MTPE »	40 602	13 246
- Découverts bancaires « MIP »	-1 240 555	-973 626
- Découverts bancaires « MIME »	-765 682	-568 876
- Découverts bancaires « MIP PRINT »	-200 900	-118 850
- Découverts bancaires « MIME ENERGY »	-279 205	-203 452
- Découverts bancaires « MTPE »	-42	0
- Découverts bancaires « DIGIDIS »	-1 811	-71 959
Total	-1 753 853	-1 382 170

Note 29 : mouvements de capitaux propres

Les capitaux propres sont passés de 7 814 640 DT au 31 décembre 2014 à 4 942 197 DT au 31 décembre 2015.

Cette variation est détaillée dans le tableau suivant :

Libellé	Capital	Réserves consolidés	Attribuables aux actionnaires de la société	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Soldes au 31/12/2014	4 398 937	3 404 578	7 803 515	11 125	7 814 640
Distribution dividendes		0	0	0	0
Variation des parts d'intérêts liées à la prise/perte de contrôle des filiales		133 025	133 025	6 221	139 246
Augmentation du capital en 2015			0		0
Prime d'émission			0		0
Réaffectation réserves					0
Résultat au 31/12/2015		-3 002 986	-3 002 986	-8 703	-3 011 689
Total des capitaux propres au 31/12/2015	4 398 937	534 617	4 933 554	8 643	4 942 197

Note 30 : les soldes intermédiaires de gestion

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION (exprimé en dinars)								
	PRODUITS		CHARGES		SOLDES			
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Revenus	10 033 619	10 335 759	Coût des matières consommées	5 435 137	5 375 328			
Autres produits d'exploitation	115 943	124 850				Production	10 339 781	11 223 421
Production immobilisée	190 219	762 812						
Production	10 339 781	11 223 421	Achats consommés	5 435 137	5 375 328	Marge commerciale	4 904 644	5 848 094
Marge commerciale	4 904 644	5 848 094	Autres charges externes	2 074 488	1 708 391			
Sous total	4 904 644	5 848 094	Sous total	2 074 488	1 708 391	Valeur ajoutée brute	2 830 156	4 139 703
Valeur ajoutée brute	2 830 156	4 139 703	Impôts et taxes	130 047	138 831			
			Charge de personnel	3 004 378	2 992 449			
Sous total	2 830 156	4 139 703	Sous total	3 134 425	3 131 281	Excédent brut d'exploitation	- 304 269	1 008 422
Excédent brut d'exploitation	- 304 269	1 008 422	Charges financières	957 692	651 872			
Autres gains ordinaires	246 097	57 124	Dotations aux amortissements et provisions	1 792 880	1 801 226			
Produits financiers	146 867	66 385	Autres Pertes ordinaires	289 481	209 348			
Transfert et reprise de charges			Impôt sur les bénéfices	60 331	44 324			
Sous total	88 695	1 131 931	Sous total	3 100 384	2 706 770	Résultat des activités ordinaires	-3 011 690	-1 574 839
Résultat positif des activités ordinaires	-3 011 690	-1 574 839	Résultat négatif des activités ordinaires			Résultat net de l'exercice	-3 011 690	-1 574 839
Effet positif des modifications comptables			Effet négatif des modifications comptables			Résultat net après modifications comptables	-3 011 690	-1 574 839

NOTE 31 : ENGAGEMENTS HORS BILAN « MIP »

31-1/ Emprunt AMEN BANK

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de l'AMEN BANK, soit la somme d'UN MILLION CENT CINQUANTE MILLE DINARS (1 150 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires, la société « MIP » affecte spécialement au profit de l'AMEN BANK, qui accepte :

- 3- Un nantissement de matériel roulant sur des véhicules;
- 4- Un nantissement de matériel de premier rang, sur un matériel exploité par la société emprunteuse dans son activité et implanté dans divers emplacements, sis à Tunis, 1 Rue 8612, impasse N°5, Zone industrielle de la Charguia :

31-2/ Emprunt BTK

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE, soit la somme de TROIS CENT VINGT SEPT MILLE NEUF CENT DINARS (327 900 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires, la société « MIP » affecte spécialement au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE, qui accepte :

1- Un nantissement de rang utile sur l'ensemble, sans aucune exception ni réserve, des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce sis au numéro 1 rue 8612 impasse numéro 5 zone industrielle Charguia 1, comprenant notamment:

- L'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés.
- Le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité ledit fonds ainsi que le débiteur ne serait pas propriétaire des lieux.
- La totalité du matériel fixe, mobile et roulant, outillage, ustensiles et installation, du mobilier commercial et de tous accessoires servant à l'exploitation du fonds ainsi que toute marchandise, matière première et outillage acquis et à acquérir qui pourraient se trouver dans ledit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.

2- Un nantissement de premier rang, sur un ensemble de matériel roulant.

31-3/ Emprunt QNB

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de QATAR NATIONAL BANK, soit la somme d'UN MILLION QUATRE CENT SEPT MILLE CENT QUARANTE DEUX DINARS 856 MILLIMES (1 407 142,856 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires. La société « MIP » affecte spécialement au profit de la QATAR NATIONAL BANK, qui accepte :

1- Une hypothèque immobilière de 1^{er} rang sur terrain d'une superficie approximative de 2 170 m² sis à la Z.I de soliman, représentant le lot n° 9.

2- Des cautions personnelles et solidaires de Mr Mohamed Hédi CHERIHA et Mr Mehdi CHERIHA qui déclarent se porter cautions personnelles et solidaires de l'emprunteuse et ce jusqu'à parfait paiement.

31-4/ Emprunt AMEN BANK

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de l'AMEN BANK, soit la somme de DEUX CENTS MILLE DINARS (200 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires : la société « MIP » affecte spécialement au profit de l'AMEN BANK, qui accepte des cautions personnelles et solidaires de Mr Mohamed Hédi CHERIHA et Mr Mehdi CHERIHA qui déclarent se porter cautions personnelles et solidaires de l'emprunteuse et ce jusqu'à parfait paiement.

31-5/ Emprunt AMEN BANK

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de l'AMEN BANK, soit la somme de CINQ CENT CINQUANTE MILLE DINARS (550 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires la société « MIP » affecte spécialement au profit de l'AMEN BANK, qui accepte :

1- Une hypothèque immobilière de 2^{ème} rang d'une superficie approximative de 1 890 m² sis à la Z.I de soliman, représentant le lot n° 9 dont la propriété revenant à la société MIMÉ.

2- Une hypothèque immobilière de 2^{ème} rang d'une superficie approximative de 2 170 m² sis à la Z.I de soliman représentant le lot n° 9 dont la propriété revenant à la société MIP.

31-6/ Emprunt QNB

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de QATAR NATIONAL BANK, soit la somme de CENT CINQUANTE MILLE DINARS (150 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires. La société « MIP » affecte spécialement au profit de la QATAR NATIONAL BANK, qui accepte une hypothèque immobilière de 1^{er} rang d'une superficie approximative de 2 170 m² sis à la Z.I de soliman, représentant le lot n° 9 dont la propriété revenant à la société MIP.

31-7/ Crédits de gestion BTK

Pour sûreté, garantie et conservation du remboursement et du paiement de toutes les sommes générées par des opérations généralement quelconque et notamment de compte courant, d'effets de commerce souscrits, acceptés ou endossés par l'emprunteuse, Aval et caution pouvant être dus par l'emprunteur à la BTK à quelque titre et sous quelque dénomination que ce soit à concurrence d'un montant en principal d'UN MILLION HUIT CENT CINQUANTE MILLE DINARS (1 850 000 DT), la société « MIP » affecte spécialement au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE, qui accepte :

1- Un nantissement de rang utile sur l'ensemble, sans aucune exception ni réserve, des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce sis au numéro 1 rue 8612 impasse numéro 5 zone industrielle Charguia 1, comprenant notamment:

- L'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés.
- Le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité ledit fonds ainsi que le bénéfice de toute prorogation et des droits de renouvellement qui pourraient être attachés audit fonds, ceci au cas où le débiteur ne serait pas propriétaire des lieux.
- La totalité du matériel fixe, mobile et roulant, outillage, ustensiles et installation, du mobilier commercial et de tous accessoires servant à l'exploitation du fonds ainsi que toute marchandise, matière première et outillage acquis et à acquérir qui pourraient se trouver dans ledit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.

31-8/ Crédits de gestion QNB

Pour sûreté, garantie et conservation du remboursement et du paiement de toutes les sommes générées par des opérations généralement quelconque et notamment de compte courant, d'effets de commerce souscrits, acceptés ou endossés par

l'emprunteuse, Aval et caution, ouverture d'accréditif que la société doit ou pourrait devoir à la QNB à hauteur d'un montant de HUIT CENT CINQUANTE MILLE DINARS (850 000 DT)

1- Un nantissement de rang utile sur l'ensemble, sans aucune exception ni réserve, des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce sis au numéro 1 rue 8612 impasse numéro 5 zone industrielle Charguia 1, comprenant notamment:

- L'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés.
- Le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité ledit fonds ainsi que le bénéfice de toute prorogation et des droits de renouvellement qui pourraient être attachés audit fonds, ceci au cas où le débiteur ne serait pas propriétaire des lieux.
- La totalité du matériel fixe, mobile et roulant, outillage, ustensiles et installation, du mobilier commercial et de tous accessoires servant à l'exploitation du fonds ainsi que toute marchandise, matière première et outillage acquis et à acquérir qui pourraient se trouver dans ledit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.

31-9/ Cautions reçues

- La société « MIME » a donné une caution solidaire et hypothécaire au profit de la banque « QNB » et ce pour garantir un crédit leasing contracté par la société « MIP » et relatif à l'acquisition de cent abris bus. Ce crédit s'élève à 424 200 Dinars hors TVA.
- La société « MIME » a donné une caution hypothécaire de 2ème rang portant sur le lot n°18 sis à la zone industrielle Soliman objet du titre foncier n° 503012 Tunis; au profit de l'AMEN BANK, et ce pour garantir un crédit contracté par la société « MIP ». Ce crédit s'élève à 550 000 Dinars.
- Monsieur Mehdi CHERIHA a donné son aval à la société « MIP » pour tous les crédits de leasing dont l'encours en principal s'élève au 31 décembre 2014 à 1 858 462 Dinars HT.
- La société a obtenu des cautions personnelles et solidaires de Monsieur Mohamed Hédi CHERIHA.

Ces cautions se rattachent aux crédits suivants :

- Crédit QNB : montant 1 407 143 Dinars.
- Crédit QNB : montant 150 000 Dinars.
- Crédit de gestion BTK : montant 1 850 000 Dinars.

- Crédit de gestion QNB : montant 850 000 Dinars.
- Crédit de gestion Amen bank : montant 1 100 000 Dinars.

- La société a obtenu des cautions personnelles et solidaires de Monsieur Mehdi CHERIHA.

Ces cautions se rattachent aux crédits suivants :

- Crédit QNB: montant 1 407 143 Dinars.
- Crédit AB : montant 200 000 Dinars.
- Crédit QNB : montant 150 000 Dinars.
- Crédit de gestion BTK : montant 1 850 000 Dinars.
- Crédit de gestion QNB : montant 850 000 Dinars.
- Crédit de gestion Amen Bank : montant 1 100 000 Dinars.

31-10/ Cautions données

- La société a donné une caution hypothécaire de 1er rang portant sur la totalité du duplex N°B 157 situé à la résidence les UV4, type 7Bis, sise à El Menzah VI, Ariana , ainsi que les parts indivises y afférentes , à distraire du titre foncier N°12389 Ariana, acquise suivant acte sous seing privé enregistré le 18-10-2008 sous le N°8106327; au profit de l'AMEN BANK, et ce pour garantir un crédit contracté par la société « MIME ». Ce crédit s'élève à 400 000 Dinars.
- La société a donné une caution hypothécaire portant sur la totalité du duplex N°B 157 situé à la résidence les UV4, type 7Bis, sise à El Menzah VI, Ariana , ainsi que les parts indivises y afférentes , à distraire du titre foncier N°12389 Ariana, au profit de l'AMEN BANK, et ce pour garantir un crédit contracté par la société « DISMATIC ». Ce crédit s'élève à 150 000 Dinars.
- La société a donné une caution au profit de la société « MIP MAURITANIE » pour un montant de 165 334 Dinars.

NOTE 32 : ENGAGEMENTS HORS BILAN « MIME »

32-1/ Emprunts AMEN

BANK

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de l'AMEN BANK, soit la somme de QUATRE CENT VINGT TROIS MILLE DINARS (423 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires : la société « MIME » affecte spécialement au profit de l'AMEN BANK, qui accepte :

1. Un nantissement de matériel roulant sur les véhicules ci-après désigné :

MARQUE ET NATURE	IMMATRICULATION
- Véhicule Mitsubishi	121 TUNIS 3034
- Véhicule Mitsubishi	121 TUNIS 3035
- Véhicule Mitsubishi	121 TUNIS 3036
- Véhicule Ford	126 TUNIS 7466
- Véhicule Ford	126 TUNIS 7469
- Véhicule Ford	126 TUNIS 8740
- Véhicule Ford	126 TUNIS 8739
- Véhicule Ford	126 TUNIS 7474

- Véhicule Toyota
- Véhicule Fiat

131 TUNIS 2637
135 TUNIS 9769

2. En nantissement de matériel de premier rang, sur :

- Une machine d'impression (Hewlet Packard)
- Une machine découpe (Raven)
- Une machine laminoire (Media Presse)

32-2/ Emprunts QNB 300 000 DT

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de la TQB, soit la somme de TROIS CENT MILLE DINARS (300 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires : la société « MIME » affecte spécialement au profit de la TQB, qui accepte :

- Une hypothèque immobilière de 1er rang sur le terrain d'une superficie approximative de 1890 m², sis à la Z.I de Soliman, représentant le lot N°18 du plan de lotissement du titre foncier N°503012 Tunis et acquis suivant acte SSP enregistré le 27/10/2011 sous le N°00465 quittance N°M007498.

32-3/ Emprunts QNB 300 000 DT

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de la TQB, soit la somme de TROIS CENT MILLE DINARS (300 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires : la société « MIME » affecte spécialement au profit de la TQB, qui accepte :

- Une hypothèque immobilière de 1er rang sur le terrain d'une superficie approximative de 1890 m², sis à la Z.I de Soliman, représentant le lot N°18 du plan de lotissement du titre foncier N°503012 Tunis et acquis suivant acte SSP enregistré le 27/10/2011 sous le N°00465 quittance N°M007498.

32-4/ Emprunts QNB 150 000 DT

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de la TQB, soit la somme de CENT CINQUANTE MILLE DINARS (150 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires : la société « MIME » affecte spécialement au profit de la TQB, qui accepte :

- Une hypothèque immobilière de 1er rang sur le terrain d'une superficie approximative de 1890 m², sis à la Z.I de Soliman, représentant le lot N°18 du plan de lotissement du titre foncier N°503012 Tunis et acquis suivant acte SSP enregistré le 27/10/2011 sous le N°00465 quittance N°M007498.

32-5/ Emprunt AMEN BANK 400 000 DT

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de l'AMEN BANK, soit la somme de QUATRE CENT MILLE DINARS (400 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités et frais accessoires : la société « MIME » affecte spécialement au profit de l'AMEN BANK, qui accepte :

- Une hypothèque immobilière de 2eme rang sur le terrain d'une superficie approximative de 1890 m², sis à la Z.I de Soliman, représentant le lot N°18 du plan de lotissement du titre foncier N°503012 Tunis et acquis suivant acte SSP enregistré le 19/12/2011 sous le N°11909941 quittance N°M094766

32-6/ Cautions données

. La société a accordé une caution solidaire et hypothécaire en faveur de la TQB leasing et ce pour garantir un crédit accordé à la société MIP pour l'achat d'un lot de matériel acquis en location financière au prix de 424 200 Dinars.

. La société a accordé une caution hypothécaire de 2^{ème} rang portant sur le lot N°18 de 1 890 m² titre foncier N° 503012 Tunis Z.I.A.F.I. Soliman en faveur de l'AMEN BNK et ce pour garantir un crédit accordé à la société MIP d'un montant de 550 000 Dinars.

32-7/ Cautions reçues

Crédits leasing :

. Monsieur Mehdi CHRIHA a donné une caution personnelle et solidaire à la société « MIME » pour un ensemble de crédits de leasing dont l'encours en principal s'élève au 31 décembre 2015 à 70 188 Dinars hors TVA.

Emprunts bancaires :

- La société a obtenu des cautions personnelles et solidaires de Monsieur Mohamed Hédi CHRIHA et Monsieur Mehdi CHRIHA. Ces cautions se rattachent aux crédits suivants :

- Crédit QNB :	Montant	300 000 Dinars
- Crédit QNB :	Montant	300 000 Dinars
- Crédit QNB :	Montant	150 000 Dinars
- La société « MIP » a donné une caution hypothécaire de 1^{er} rang portant sur la totalité du duplex N°B 157 situé à la résidence les UV4, type 7Bis, sise à El menzah VI, ariana, ainsi que les parts indivises y afférentes, à distraire du titre foncier N°12389 Ariana, acquise suivant acte sous seing privé enregistré le 18-10-2008 sous le N°8106327; au profit de l'AMEN BANK, et ce pour garantir un crédit contracté par la société. Ce crédit s'élève à 400 000 Dinars.

Crédits de gestion :

La société a obtenu un aval personnel de Messieurs Mohamed Hédi CHRIHA et Mehdi CHRIHA sur les crédits de gestion suivants :

- Crédit QNB :	Montant	430 000 Dinars
- Crédit AB/107665 :	Montant	610 000 Dinars
- Crédit BTK :	Montant	280 000 Dinars

NOTE 33 : ENGAGEMENTS HORS BILAN « MIP PRINT »

33-1/ Cautions reçues

Crédits de gestion :

La société a obtenu un aval personnel de Monsieur « Mehdi CHERIHA » sur une enveloppe de crédit à court terme auprès de l'Amen Bank, dont la somme globale en principal s'élève à CENT QUATRE VINGT MILLE (180 000) DINARS détaillée comme suit :

- Escompte lettre de crédit refinancement de Soixante mille dinars 60 000 Dinars.
- Découverts en compte de Cinquante mille dinars (50 000).
- Cession de créances professionnelles de Soixante dix mille dinars (70 000).

Crédits leasing :

Monsieur « Mehdi CHERIHA » a donné son aval personnel et solidaire à la société « MIP PRINT » pour un ensemble de crédits de leasing dont l'encours en principal s'élève au 31 décembre 2015 à 23 521 Dinars hors TVA.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIF AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE 2015

Messieurs,

1- En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 01 juin 2015, nous avons examiné les états financiers consolidés de la société MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE « MIP » arrêtés au 31 décembre 2015.

2- Les comptes consolidés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

3- Notre examen a été effectué conformément aux normes professionnelles en vigueur et a comporté des vérifications de la comptabilité et toutes autres procédures de révision que nous avons jugées nécessaires eu égard aux circonstances.

4- Les états financiers consolidés ci-joints, arrêtés au 31 décembre 2015, font apparaître un total bilan qui s'élève à 23 463 488 Dinars et un résultat déficitaire consolidé de 3 002 986 Dinars.

5- Les immobilisations corporelles totalisent des montants brut et net respectivement de 16 048 508 Dinars et 9 932 007 Dinars.

Ces immobilisations n'ont pas été inventoriées à la date de clôture de l'exercice.

L'incidence éventuelle du résultat d'un éventuel inventaire sur les états financiers consolidés ne peut être valablement appréhendée.

6- La société « MIP » a procédé à la date du 25 juin 2013 à l'augmentation de son capital par incorporation de la réserve spéciale d'investissement. Cette opération risque d'entraîner la déchéance des dégrèvements fiscaux déjà obtenus et s'élevant à deux cent soixante dix mille dinars.

Ce risque fiscal n'a été provisionné que pour 180 000 Dinars.

7- Les actifs courants présentant des risques de non recouvrement totalisent au 31 décembre 2015 la somme de 2 880 825 Dinars et se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<i>Montant</i>
Clients	1 073 498
Clients effets à recevoir/ Impayés	103 322
Clients douteux	662 504
Chèques en caisse/ Impayés	165 860
Débiteurs divers	755 939
Intérêts courus	48 206
Compte d'attente	71 496
Total	2 880 825

Ces sommes n'ont été provisionnées que pour 348 751 Dinars.

8- Le solde du compte « Charges comptabilisées d'avance » chez « MIP » s'élevant à 306 198 Dinars consigne des sommes d'un montant de 182 282 Dinars relatives à des espaces publicitaires achetés et non consommés et dont la date limite d'utilisation a expiré le 07 avril 2016.

Par conséquent, ces sommes devraient être reclassées en charges.

9- Les pertes cumulées de la société « MIME » s'élèvent au 31 décembre 2015 à 1 649 288 Dinars et dépassent le capital social.

Cette situation révèle l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité à poursuivre l'exploitation et, en conséquence, la société peut être dans l'incapacité de recouvrer ses actifs ou de payer ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Aussi, le reliquat du GOOD WILL afférent à cette société et s'élevant à 1 321 509 Dinars doit être déprécié.

10- Les stocks de la société « MIME » consistent des abribus ainsi que leurs composantes pour une valeur globale de 248 288 Dinars.

S'agissant d'articles spécifiques destinés à la société « MIP » et en l'absence de commandes de cette dernière, ces stocks risquent de ne pouvoir être vendus.

11- A notre avis, et sous réserve des observations mentionnées au niveau des paragraphes 5 à 10, les états financiers consolidés, tels qu'ils sont annexés, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière, du résultat des opérations et des mouvements de trésorerie pour l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation pour l'exercice clos au 31 décembre 2015, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

12- Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2015.

Tunis, le 25 mai 2016

Néjib MARRAKCHI

4-2-1 Notes complémentaires aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2015 :

4-2-1-1 Notes complémentaires aux réserves et observations soulevées par le commissaire aux comptes :

Note complémentaire à la Réserve portant sur les pertes cumulées de la société MIME:

« Les pertes cumulées au 31 décembre 2015 s'élèvent à 1 649 288 Dinars et dépassent le capital social. Cette situation révèle l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité à poursuivre l'exploitation et, en conséquence, la société peut être dans l'incapacité de recouvrer ses actifs ou de payer ses dettes dans le cours normal de ses activités. Aussi, le reliquat du GOODWILL afférent à cette société et s'élevant à 1 321 509 Dinars doit être déprécié. »

Réponse :

Voir 3^{ème} point du 4-1-1-1

Pour la dépréciation du goodwill dans les états financiers consolidés pour 1 321 509 Dinars, la société s'engage à régulariser cette situation aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2016 ;

Note complémentaire à la Réserve portant sur les stocks de la société MIME:

« Les stocks consistent des abribus ainsi que leurs composantes pour une valeur globale de 248 288 Dinars. S'agissant d'articles spécifiques destinés à la société « MIP » et en l'absence de commandes de cette dernière, ces stocks risquent de ne pouvoir être vendus. »

Réponse :

Vue que le marché conclut par la société MIME avec la TRANSTU est de 1500 Abribus, les quantités fabriquées en stocks entrent dans le cadre de cette convention. Des provisions pour dépréciations de stocks sont à estimer et à constater au 31/12/2016 selon la stratégie qui va être adoptée par les nouveaux dirigeants dans ce support de communication.

4-2-1-2 Notes complémentaires aux états financiers

Note complémentaire relative à la Participation croisée entre la société MIME et la société MIP PRINT:

La société MIP s'engage à régulariser cette situation avant le 31/12/2016, en effet, la société MIME s'engage à libérer sa participation de 3,33% dans le capital de la société MIP PRINT pour être en conformité avec les dispositions de l'article 466 du code des sociétés commerciales.

Note complémentaire sur les événements postérieurs

La société fait l'objet actuellement d'un contrôle fiscal approfondi portant sur :

Impôts	Période concernée par le contrôle
- Impôt sur les sociétés	du 01/01/2012 au 31/12/2014
- Acomptes provisionnels	du 01/01/2012 au 31/12/2014
- Taxe sur la valeur ajoutée	du 01/08/2012 au 31/12/2014
- Retenue à la source	du 01/01/2012 au 31/12/2014
- Taxe de formation professionnelle	du 01/01/2012 au 31/12/2014
- Fond de promotion des logements sociaux	du 01/01/2012 au 31/12/2014
- Droit de timbre	du 01/01/2012 au 31/12/2014
- T.C.L	du 01/01/2012 au 31/12/2014

Les résultats de cette vérification ne sont pas encore notifiés à la date d'établissement des présentes notes.

Réponse :

La notification de ce contrôle fiscal est parvenue en date du 22/07/2016. La société a été taxée en principal pour un montant de 465 243 Dinars et en pénalité pour un montant de 340 706 Dinars.

La société va présenter les justificatifs nécessaires aux équipes de contrôle et doit présenter sa réponse écrite dans un délai de 45 jours à partir de la date de la notification conformément aux dispositions des articles 45 et 46 du code des droits et procédures fiscaux.

A notre avis, les risques identifiés par les équipes du contrôle et non encore comptabilisés par la société et non couverts par des provisions pour risques et charges sont aux alentours de 250 000 Dinars. En plus, la société peut s'opposer à certains points devant les tribunaux conformément à la réglementation en vigueur vue l'existence de certains points que nous jugeons non fondés.

Une provision supplémentaire pour risque et charge va être comptabilisée durant les deux prochains exercices pour couvrir ce risque.

Autres événements postérieurs:

Un contrat de cession a été signé avec un consortium tuniso-libanais de référence (groupe Pikasso Lawhat) pour l'acquisition en bloc des parts de la famille Cheriha dans le capital de la société MIP ;

De même, la société a obtenu un accord de principe auprès de l'Amen Bank pour la libération des deux millions de dinars et ce, dès la concrétisation de la cession.

Par ailleurs, la société a obtenu un accord de principe auprès de tous ses partenaires financiers (Etablissements bancaires et leasing) pour la concrétisation de l'accord et la substitution des garanties et cautions des anciens actionnaires (famille cheriha) par les garanties mis en place des nouveaux acquéreurs.

Note complémentaire sur la forme juridique et l'objet social des filiales:

Au 31/12/2015, les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation du groupe MIP sont détaillées comme suit :

Sociétés	Forme juridique	Date de création	Objet social
MIP	SA	2 004	Affichage Urbain
MIME	SARL	2 004	Construction et fabrication métallique Signalétique et agencement muséographique
MIP MALI	SARL	2 009	Affichage urbain
MIP PRINT	SARL	2 012	Impression et pose des affiches
DIGIDIS	SARL	2 014	DIGITAL Média et affichage dynamique
MTPE	SARL	2 014	Energie Photovoltaïque et éclairage LED
MIME ENERGY	SARL	2 013	Energie Photovoltaïque et éclairage LED

Note complémentaire sur les immobilisations incorporelles

Point 50 : Note complémentaire sur les immobilisations incorporelles

TABLEAU RECAPITULATIF DES IMMOBILISATIONS AU 31-12-2015

DESIGNATION	Valeurs brutes				Amortissements				VCN
	Au 1/1/15	Acquisition	Cession Reclassement	Au 31/12/2015	Au 1/1/15	Dotation 2015	Régularisation	Au 31/12/2015	Au 31/12/2015
Immobilisations incorporelles									
Concession de marque	463	0	0	463	463	0	0	463	0
Logiciels	186 959	0	0	186 959	140 536	23 334	0	163 871	23 089
Fonds commercial	32 500	0	0	32 500	14 745	1 625	0	16 370	16 130
Droit d'usage	112 374	0	0	112 374	112 374	0	0	112 374	0
Good-will	1 762 536	111 039	0	1 873 575	192 188	91 473	0	283 661	1 589 914
Total des immobilisations incorporelles	2 094 833	111 039	0	2 205 872	460 307	116 432	0	576 739	1 629 133

Note complémentaire à la Note 7 « stocks de marchandises »:

Les stocks sont évalués à leur coût de revient en utilisant la méthode du coût moyen pondéré ou à leur valeur nette probable de réalisation si celle-ci est inférieure. Si la valeur nette probable de réalisation des stocks est inférieure à leur coût de revient, ce montant est ramené à la valeur nette probable de réalisation par le biais d'une dépréciation des stocks. Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou au coût de production.

Les coûts indirects pris en compte dans la valorisation des stocks de produits finis et d'encours de production ne comprennent que les coûts liés à la production.

Note complémentaire à la note 12 «capitaux propres» :

Le résultat consolidé par action se présente comme suit :

Résultat consolidé par action au 31/12/2015		
	2015	2014
Résultat net	-3 002 986	-1 570 337
Nombre d'actions	4 398 937	4 398 937
Résultat par action	- 0,683	- 0,357

Note complémentaire à la note 14 «passifs non courants» sur les emprunts à long et moyen terme :

- Emprunt à LMT "MIP"

Compte	Libellé	Ouverture	Nouveaux Emprunt (ou réchelonnement de crédits)	Reclassement	Solde 31/12/2015
16200008	16200008 - EMPRUNT A.B [550 000 DT]	365 249,865	0,000	106 785,218	258 464,647
16200011	16200011 - EMPRUNT AB [56 000 DT]	42 472,879	0,000	10 710,968	31 761,911
16200012	16200012 - EMPRUNT QNB [1 407 142.856 DT] – CONSOLIDATION	993 277,304	0,000	331 092,436	662 184,868
16200010	16200010 - EMPRUNT T.Q.B [150 000 DT]	101 785,713	0,000	21 428,572	80 357,141
16300016	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N° 100882	0,000	9 172,477	9 172,477	0,000
16300017	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N° 101944	0,000	16 119,649	16 119,649	0,000
16300018	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°103218	5 524,296	23 411,290	28 935,586	0,000
16300019	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°103152	1 209,984	1 662,336	2 872,320	0,000
16300020	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°104626	13 775,772	14 026,013	27 801,785	0,000
16300021	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°104963	5 257,652	4 261,028	9 518,680	0,000
16300023	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°106055	30 678,160	20 375,079	51 053,239	0,000
16300024	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°106423	99 238,748	48 901,712	125 908,496	22 231,964
16300025	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°105267	12 032,880	4 717,677	12 351,717	4 398,840
16300026	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°107467	56 700,422	21 997,146	58 032,952	20 664,616
16300027	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°107079	102 437,582	44 305,254	115 914,260	30 828,576
16300028	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°107081	4 786,714	1 858,700	4 899,703	1 745,711
16300029	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - QNB CT N°719-2013	173 524,742	0,000	71 860,693	101 664,049
16300030	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - AIL CT N°20143238	82 307,837	0,000	19 625,158	62 682,679
16300031	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - AIL CT N°20143393	447 107,024	0,000	106 228,861	340 878,163
	TOTAL	2 537 367,574	210 808,361	1 130 312,770	1 617 863,165

- Emprunt à LMT "MIME"

Compte	Libellé	Ouverture	Nouveaux Emprunt (ou réchelonnement de crédits)	Reclassement	Solde 31/12/2015
16200002	16200002 - EMPRUNT BANCAIRE TQB - INVESTISSEMENT [300 000 DT]	128 571,424		42 857,144	85 714,280
16200003	16200003 - EMPRUNT BANCAIRE TQB - CONSTRUCTION [300 000 DT]	150 000,000		50 000,000	100 000,000
16200004	16200004 - EMPRUNT BANCAIRE TQB - INVESTISSEMENT [150 000 DT]	101 785,713		21 428,572	80 357,141
16200005	16200005 - EMPRUNT BANCAIRE AMEN BANK - CONSTRUCTION [400 000 DT]	355 605,004		56 996,844	298 608,160
16300012	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - HL TL 102821	9 876,920		9 876,920	0,000
16300013	16300013 - DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - HL TL 104964	12 695,591		11 676,190	1 019,401

16300014	16300014 - DETTES LEASING À PLUS D'UN AN - HL TL 105266	20 355,863		13 263,817	7 092,046
16300015	16300015 - DETTES LEASING À PLUS D'UN AN - TL CT 106751	7 764,725		5 371,270	2 393,455
16300016	16300016 - DETTES LEASING À PLUS D'UN AN - TL CT 106764	19 499,126		13 489,655	6 009,471
	TOTAL	806 154,366	0,000	224 960,412	581 193,954

Total

2 199057,119

Note complémentaire sur les provisions pour risques et charges

Le détail de la provision pour risque et charge au 31/12/2015 se présente comme suit :

Société	Montant	Nature de la provision
MIP	211 828,000	Provision pour risque fiscal pour couvrir l'ancien contrôle fiscal
MIP	180 000,000	Provision pour risque fiscal pour couvrir la déchéance des dégrèvements fiscaux suite à l'augmentation du capital
MIP	40 000,000	Provision pour risque fiscal
DIGIDIS	15 375,000	Provision pour risque fiscal et social
Total	447 203,000	

4-2-2 Notes rectificatives aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2015 :

Note rectificative de la note 7-1 « titres de participation »

7-1/ Titres de participation

La valeur des titres de participation s'élève au 31 décembre 2015 à 1 886 393 DT et se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Participation MIME	1 100 000	1 100 000	0
Participation MIP MALI	34 593	34 593	0
Participation MIP PRINT	145 000	145 000	0
Participation MIME ENERGY	245 000	245 000	0
Participation DIGIDIS	361 800	179 800	182 000
Total	1 886 393	1 704 393	182 000

Les titres de participation sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition. A la clôture de l'exercice, ces titres sont évalués à leur valeur d'usage. Les plus-values dégagées ne sont pas constatées alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation.

Les pourcentages de contrôle aux seins des diverses sociétés se présentent comme suit :

<u>Participation</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>% de contrôle</u>	<u>Provision constatée</u>
"MIME"	1 100 000	67,998%	0
"MIP MALI"	34 593	80,000%	0
"MIP PRINT"	145 000	96,667%	0
"DIGIDIS"	361 800	99,990%	0
"MIME ENERGY"	245 000	98,000%	0
Total	1 886 393		

Note rectificative de la note 2-3 « méthodes de consolidation »

Les méthodes de consolidation appliquées à chaque société du groupe, sont déterminées en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par la société mère « MIP », ainsi que son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

Société	Pourcentage de contrôle	Degré de contrôle	Méthode de consolidation
« MIME »	67,998%	Contrôle exclusif	Intégration globale
« MIP PRINT »	96,667%	Contrôle exclusif	Intégration globale
« MIME ENERGY »	98,000%	Contrôle exclusif	Intégration globale
« MIP MALI »	80,000%	Contrôle exclusif	Intégration globale
« DIGIDIS »	99,990%	Contrôle exclusif	Intégration globale
« MTPE »	55,000%	Contrôle exclusif	Intégration globale

Tableau rectificatif des soldes intermédiaires de gestion

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION
(exprimé en dinars)

PRODUITS	2015		2014		CHARGES	2015		2014		SOLDES	2015		2014	
Revenus	10 033 619	10 335 759			Coût des matières consommées	5 435 137	5 375 328			Production	10 339 781	11 223 421		
Autres produits d'exploitation	115 943	124 850												
Production immobilisée	190 219	762 812												
Production	10 339 781	11 223 421			Achats consommés	5 435 137	5 375 328			Marge sur coût matières	4 904 644	5 848 094		
Marge commerciale	4 904 644	5 848 094			Autres charges externes	2 074 488	1 708 391							
Sous total	4 904 644	5 848 094			Sous total	2 074 488	1 708 391			Valeur ajoutée brute	2 830 156	4 139 703		
Valeur ajoutée brute	2 830 156	4 139 703			Impôts et taxes	130 047	138 831							
Sous total	2 830 156	4 139 703			Charge de personnel	3 004 378	2 982 449			Insuffisance brute d'exploitation	- 304 269	1 008 422		
Excédent brut d'exploitation	- 304 269	1 008 422			Sous total	3 134 425	3 131 281							
Autres gains ordinaires	246 097	57 124			Charges financières	957 692	651 872			Résultat des activités ordinaires	-3 011 690	-1 574 839		
Produits financiers	146 867	66 385			Dotation aux amortissements et provisions	1 792 880	1 801 226			Résultat net de l'exercice	-3 011 690	-1 574 839		
Transfert et reprise de charges					Autres Pertes ordinaires	289 481	209 348			Résultat net après modifications comptables	-3 011 690	-1 574 839		
					Impôt sur les bénéfices	60 331	44 324							
Sous total	88 695	1 131 931			Sous total	3 100 384	2 706 770							
Résultat positif des activités ordinaires	-3 011 690	-1 574 839			Résultat négatif des activités ordinaires									
Effet positif des modifications comptable					Effet négatif des modifications comptable									

4-2-3 Notes explicatives aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2015 :

Note explicative de la note 3-1 Good Will

La réserve formulé dans le rapport général du commissaire aux compte pour un montant de 1 321 509 détaillé ci-dessous concerne aussi bien les Good Will de MIP ainsi que de MIP PRINT dans la société MIME ;

Rubriques	Valeur brute	Amort. Cumulés	Valeur nette
- Acquisition par « MIP » des titres « MIME » année 2011	665 401	159 149	506 251
- Acquisition par « MIP » des titres « MIME » année 2012	270 046	52 567	217 480
- Acquisition par « MIP » des titres « MIME » année 2013	288 012	35 311	252 701
- Acquisition par « MIP PRINT » des titres « MIME » année 2014	363 869	18 792	345 077
Total	1 587 327	265 818	1 321 509

Note explicative sur les raisons de baisse du taux de marge

La baisse des taux de marge est due essentiellement à la baisse significative des prix de vente engendré par l'avènement de plusieurs faits négatifs qui ont touché d'une façon directe le secteur de la communication et l'affichage urbain en particulier. Ces faits ont laissé paraître un marché atone, rigide et statique ; Des faits qui ont contraint les opérateurs (Régie d'affichage) à tirer leurs prix vers le bas. Rajouté à cela l'anarchie et la pollution visuelle qui croit de jour et qui a laissé les intervenants du marché à tirer la sonnette d'alarme du manque de restructuration et d'organisation des institutions de tutelle. Il faut juste signaler que les redevances municipales et les loyers privés sont considérés comme des charges fixes quelque soit le niveau d'activité ou le prix de vente, de même, les coûts d'impression et de pose par mètre carré vendu n'ont pas connu une variation entre les deux années.

Note explicative sur l'augmentation des charges financières

L'augmentation des charges financières de 585 487 Dinars en 2014 à 810 825 Dinars en 2015 est due essentiellement aux difficultés financières tendue qui ont empêché les différentes sociétés du groupe à payer leurs dettes courant l'année 2015 ce qui a engendré des intérêts de retard supplémentaire outre que les intérêts conventionnels. De même, le recours au rééchelonnement des dettes leasing et au financement à travers le factoring durant l'année 2015 a alourdi significativement les charges financières.

4-3 Indicateurs d'activité de la société MIP relatifs au deuxième trimestre 2016 :

Rubriques	Deuxième trimestre		De Janvier à Juin		Variation		31/12/2015 ***
	2016	2015	2016	2015	En TND	%	
Produit d'Exploitation (1)	1 114 081	2 013 352	2 163 281	3 835 057	- 1 671 776	-43,59%	7 010 875
Affichage urbain	1 006 945	1 844 740	1 951 623	3 538 811	- 1 587 188	-44,85%	6 465 796
Ventes d'espaces web	-	-	-	-	-		-
Affichage dynamique	-	-	-	-	-		-
Autres revenus	107 137	168 611	211 658	296 246	- 84 588	-28,55%	545 079
Produits financiers	20 849	23 919	40 356,30	47 497	- 7 141	-15,03%	168 001
Charges financières	121 896	157 957	215 276	280 200	57 319	36,29%	563 930

Charges d'Exploitation ^{**}(2)	1 221 969	1 845 700	2 636 687	3 617 904	- 981 217	-27,12%	6 954 709
Charges de personnel	273 397	420 341	541 620	743 350	- 201 730	-27,14%	1 409 854
Charges d'exploitation autres que les charges de personnel	948 572	1 425 359	2 095 067	2 874 554	- 779 487	-27,12%	5 544 855

Marge d'EBITDA (1)-(2)/(1)	-9,68%	8,33%	-21,88%	5,66%	-27,55%		0,8%
-----------------------------------	---------------	--------------	----------------	--------------	----------------	--	-------------

(*)L'activité affichage dynamique a été transférée à partir du 01/04/2014 à la filiale DIGIDIS (CA T1 2016 est de 178 558 TND)

(**) Les charges d'exploitation n'incluent pas les dotations aux amortissements et aux provisions

(***) Les chiffres arrêtés au 31/12/2015 ont été audités par le commissaire aux comptes

❖ **FAITS MARQUANTS DU DEUXIEME TRIMESTRE 2016 :**

- 1- La société MIP fait l'objet actuellement d'un contrôle fiscal approfondi portant sur l'Impôt sur les sociétés, les Acomptes provisionnels, les Taxe sur la valeur ajoutée et sur les retenues à la source couvrant les périodes allant du 01/01/2012 au 31/12/2014:

La notification de ce contrôle fiscal est parvenue en date du 22/07/2016. La société a été taxée en principal pour un montant de 465 243 Dinars et en pénalité pour un montant de 340 706 Dinars.

La société doit présenter sa réponse écrite dans un délai de 45 jours à partir de la date de la notification conformément aux dispositions des articles 45 et 46 du code des droits et procédures fiscaux.

- 2- Le deuxième trimestre de l'année 2016 a été marqué par la mise hors service des panneaux de MIP suite à sa perte de l'appel d'offre de la municipalité de l'Ariana.
- 3- L'investissements publicitaires dans l'affichage urbain a continu sa regression lourde dépassant 20% courant le premier semestre de 2016. Le marché a été tiré vers le bas à cause de l'introduction de plusieurs nouvelles petites structures et de l'implantation anarchique et informelle de nouveaux supports publicitaires augmentant ainsi l'offre nationale d'espace publicitaire

Cette situation a conduit à une baisse significative des prix de vente.

❖ **COMMENTAIRE DES INDICATEURS:**

▪ **Produits d'exploitation :**

Les produits d'exploitation de la société MIP sont passés de **3 835 057 dinars** au 30 juin 2015 à **2 163 281 dinars** au 30 juin 2016 enregistrant une baisse de **43,59%** se détaillant essentiellement comme suit:

- Pour l'affichage urbain : Au 31 Mars 2016, le chiffre d'affaires pour cette catégorie a connu une **baisse de 44,85%** par rapport au chiffre d'affaire de la même période de l'exercice 2015,
- Pour l'affichage dynamique : L'activité de vente de solutions et médias numériques est transférée à partir du 01/04/2014 exclusivement à la filiale DIGIDIS récemment détenue à 99% par la société MIP. Le volume des ventes des Solutions Media Numérique totalise un montant de 178 588 TND au 30/06/2016 dans les comptes de la société DIGIDIS.

▪ **Marge d'EBITDA:**

Pour le deuxième trimestre 2016, la marge d'EBITDA est de -9,68% contre 8,33% pour le deuxième trimestre 2015.

▪ **Réalisation 2016:**

La principale réalisation pour cette année 2016 est la concrétisation de la vente des parts de la famille Cheriha détentrice de 66% des actions composant le capital de MIP par la signature de l'accord définitif de cession en date du 25 avril 2016 faisant suite à la lettre engageante signée en janvier 2016.

Ce contrat de cession a été signé avec un consortium tuniso-libanais de référence (groupe Pikasso Lawhat) qui communiquera sa stratégie et sa vision globale dans les jours qui suivent la finalisation de la transaction.

Le groupe de référence est déjà présent sur 5 pays et bénéficie d'une expérience reconnue et notable de 30 ans dans le domaine de la publicité extérieure.

4-4 Etats financiers intermédiaires de la société MIP arrêtés au 30/06/016 :

BILAN
(Exprimé en dinars)

<i>ACTIFS</i>	<i>NOTES</i>	<i>30 juin 2016</i>	<i>30 juin 2015</i>	<i>31 décembre 2015</i>
ACTIFS NON COURANTS :				
ACTIFS IMMOBILISES				
<i>Immobilisations incorporelles</i>	5	280 275	280 275	280 275
<i>Amortissement des immobilisations incorporelles</i>		-253 073	-229 039	-241 056
		27 202	51 237	39 219
<i>Immobilisations corporelles</i>	6	11 396 848	11 321 920	11 400 684
<i>Amortissement des immobilisations corporelles</i>		-4 839 723	-4 263 835	-4 544 441
		6 557 125	7 058 084	6 856 242
<i>Immobilisations financières</i>	7	1 966 724	1 937 079	1 966 724
Total des actifs immobilisés		8 551 051	9 046 400	8 862 185
<i>Autres actifs non courants</i>	8	353 316	759 852	536 065
<u>Total des actifs non courants</u>		<u>8 904 367</u>	<u>9 806 253</u>	<u>9 398 250</u>
ACTIFS COURANTS				
<i>Stocks</i>		48 791	51 646	51 721
<i>Clients et comptes rattachés</i>	9	3 184 933	3 404 332	2 971 987
<i>Moins: provisions</i>		-177 886	-177 886	-177 886
		3 007 047	3 226 446	2 794 101
<i>Autres actifs courants</i>	10	2 212 522	2 088 217	2 275 457
<i>Moins: provisions</i>		0	0	0
		2 212 522	2 088 217	2 275 457
<i>Placements et autres actifs financiers</i>	11	2 000 000	2 107 907	2 130 905
<i>Moins: provisions</i>		0	0	0
		2 000 000	2 107 907	2 130 905
<i>Liquidités et équivalents de liquidités</i>	12	384 017	739 274	428 025
<u>Total des actifs courants</u>		<u>7 652 377</u>	<u>8 213 490</u>	<u>7 680 209</u>
TOTAL DES ACTIFS		16 556 744	18 019 743	17 078 460

BILAN

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	NOTES	30 juin 2016	30 juin 2015	31 décembre 2015
CAPITAUX PROPRES				
<i>Capital Social</i>		4 398 937	4 398 937	4 398 937
<i>Réserves légales</i>		35 000	35 000	35 000
<i>Réserves spéciales d'investissement</i>		245 000	245 000	245 000
<i>Primes d'émission</i>		4 251 067	4 251 067	4 251 067
<i>Résultats reportés</i>		-2 913 479	-1 224 788	-1 224 788
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		<u>6 016 525</u>	<u>7 705 216</u>	<u>7 705 216</u>
<i>Résultat de l'exercice détaillé comme suit:</i>		-1 773 673	-622 132	-1 688 692
<u>Total capitaux propres avant affectation</u>	13	<u>4 242 851</u>	<u>7 083 085</u>	<u>6 016 525</u>
PASSIFS				
	14			
<i>Provisions pour risques</i>		476 827	333 871	431 827
<i>Emprunts à plus d'un an</i>		1 192 358	2 167 064	1 617 863
<i>Cautions reçues</i>		1 800	1 800	1 800
Total des passifs non courants		<u>1 670 985</u>	<u>2 502 735</u>	<u>2 051 490</u>
PASSIFS COURANTS				
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	15	4 609 912	3 109 308	3 528 856
<i>Autres passifs courants</i>	16	2 234 282	1 734 985	1 773 404
<i>Concours bancaires et autres passifs financiers</i>	17	3 798 714	3 589 630	3 708 185
Total des passifs courants		<u>10 642 908</u>	<u>8 433 923</u>	<u>9 010 445</u>
<u>Total des passifs</u>		<u>12 313 892</u>	<u>10 936 658</u>	<u>11 061 935</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES & PASSIFS		<u>16 556 744</u>	<u>18 019 743</u>	<u>17 078 460</u>

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en dinars)

<i>DESIGNATION</i>	<i>NOTES</i>	<i>30 juin 2016</i>	<i>30 juin 2015</i>	<i>31 décembre 2015</i>
<i>PRODUITS D'EXPLOITATION</i>				
<i>Prestations de services et ventes</i>		2 075 866	3 800 157	6 923 548
<i>Autres produits d'exploitation</i>		32 542	34 900	87 327
<u><i>Total des produits d'exploitation</i></u>	18	<u>2 108 407</u>	<u>3 835 057</u>	<u>7 010 875</u>
<i>CHARGES D'EXPLOITATION</i>				
<i>Variation des stocks</i>		2 930	3 010	2 935
<i>Achats de marchandises</i>		1 587 739	2 036 936	3 959 235
<i>Charges de personnel</i>		632 953	743 350	1 409 854
<i>Dotations aux amortissements et aux provisions</i>		554 884	727 555	1 342 924
<i>Autres charges d'exploitation</i>	19	702 026	834 607	1 586 415
<u><i>Total des charges d'exploitation</i></u>		<u>3 480 532</u>	<u>4 345 458</u>	<u>8 301 363</u>
<i>RESULTAT D'EXPLOITATION</i>		<u>-1 372 125</u>	<u>-510 401</u>	<u>-1 290 488</u>
<i>Charges financières nettes</i>	20	303 297	232 703	395 929
<i>Autres gains ordinaires</i>		14 282	147 192	158 293
<i>Autres pertes ordinaires</i>		106 845	17 434	144 438
<i>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRE AVANT IMPOT</i>		<u>-1 767 985</u>	<u>-613 346</u>	<u>-1 672 562</u>
<i>Impôts sur les bénéfices</i>		5 689	8 786	16 130
<i>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRE APRES IMPOT</i>		<u>-1 773 673</u>	<u>-622 132</u>	<u>-1 688 692</u>
<i>Éléments extraordinaires</i>		0	0	0
<u><i>RESULTAT NET</i></u>		<u>-1 773 673</u>	<u>-622 132</u>	<u>-1 688 692</u>

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinars)

	NOTES	30 juin 2016	30 juin 2015	31 décembre 2015
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</u>				
RESULTAT NET		<u>-1 773 673</u>	<u>-622 132</u>	<u>-1 688 692</u>
Ajustements pour:				
- Amortissements et provisions		554 884	727 555	1 342 924
- Variations des:				
Stocks:		2 930	3 010	2 935
Créances:	21	-212 946	-325 639	106 707
Autres actifs:	22	193 840	-239 796	-450 034
Fournisseurs & autres dettes:	23	1 599 814	1 032 875	1 520 024
- Plus ou moins values de cession:		-5 000	-125 851	-127 942
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		359 849	450 022	705 922
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>				
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-16 000	-89 030	-172 787
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		5 000	382 593	387 593
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières		0	-185 700	-215 345
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		-11 000	107 863	-539
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>				
Encaissements provenant des emprunts		0	210 808	219 341
Remboursements des emprunts		-404 158	-1 542 812	-1 015 812
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		-404 158	-1 332 004	-796 471
VARIATION DE TRESORERIE		<u>-55 308</u>	<u>-774 119</u>	<u>-91 088</u>
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE		<u>-812 531</u>	<u>-721 442</u>	<u>-721 442</u>
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	24	<u>-867 839</u>	<u>-1 495 561</u>	<u>-812 531</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIARES ARRETES AU 30 JUIN 2016

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

1-1/ Constitution

La société MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE « MIP » est une société qui a été constituée le 10 mars 2004 sous la forme d'une SARL suivant acte sous seing privé.

Elle a été transformée en société anonyme suivant décision de l'assemblée générale extraordinaire du 11 octobre 2012.

Le capital social de la société s'élève au 30 juin 2016 à 4 398 937 DT et se divise en 4 398 937 actions de 1 DT chacune.

1-2/ Objet social

La société a pour objet la publicité commerciale.

Et plus généralement, toute opération commerciale, industrielle, financière, mobilière ou immobilière se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.

1-3/ Siège social

Le siège social est fixé à la Rue de l'énergie solaire, Impasse N° 5 La Charguia I Tunisie.

NOTE 2 : PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers du premier semestre de l'exercice 2016 sont établis conformément aux dispositions du nouveau système comptable promulgué par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996.

Ces états financiers comprennent :

- Le bilan ;
- L'état de résultat ;
- L'état des flux de trésorerie ;
- Et les notes aux états financiers.

La méthode de présentation retenue des produits et des charges est celle autorisée.

Au niveau de l'état des flux de trésorerie, les flux liés aux activités d'exploitation sont présentés en utilisant la méthode autorisée. Cette méthode consiste à présenter ces flux en corrigeant le résultat de l'exercice pour tenir compte des opérations n'ayant pas un caractère monétaire, de tout report ou régularisation d'encaissements ou de décaissements passés ou futurs et des éléments de produits ou de charges associés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.

NOTE 3 : CONVENTIONS COMPTABLES

Les conventions prévues par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité, sont respectées.

NOTE 4 : EVENEMENTS POSTERIEURS

Ces états financiers sont autorisés pour la publication en date du 2 septembre 2016. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Aussi, la période allant du premier juillet 2016 au 2 septembre 2016 a connu les faits suivants :

-En date du 22 juillet 2016, l'administration fiscale a notifié à la société « MIP » les résultats de contrôle fiscal approfondi portant sur les exercices 2012 à 2014 et lui réclamant le paiement d'une somme de huit cent cinq mille neuf cent cinquante dinars. La société s'est opposée à cette taxation.

-Au début du mois d'août 2016, il y a eu cession d'un bloc de contrôle dans le capital de la société « MIP ». Les anciens actionnaires majoritaires CHERIHA Mahdi et CHERIHA Hédi ont vendu leurs participations aux sociétés « LAWHAT TUNISIE » et « YELLOW SPIRIT SAL Holding » qui détiennent conjointement 66,35% du capital actuel de la société.

NOTE 5 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La valeur brute des immobilisations incorporelles s'élève au 30 juin 2016 à 280 275 DT. Elle n'a pas subi de variation par rapport à l'exercice précédent et elle se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Concession de marque	260	260	260
Logiciels	135 141	135 141	135 141
Fonds commercial	32 500	32 500	32 500
Droit d'usage	112 374	112 374	112 374
Total	<u>280 275</u>	<u>280 275</u>	<u>280 275</u>

Les immobilisations incorporelles sont amorties de manière linéaire aux taux suivants:

<i>Immobilisations</i>	<i>Type d'amortissement</i>	<i>Taux</i>
Concession de marque	Linéaire	33%
Logiciels	Linéaire	33%
Fonds commercial	Linéaire	5%
Droits d'usage	Linéaire	33%

NOTE 6 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur brute des immobilisations corporelles s'élève au 30 juin 2016 à 11 396 848 DT contre 11 400 684 DT à la clôture de l'exercice précédent.

Les immobilisations corporelles se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Terrain	1 196	1 196	1 196
Aménagement terrain	25 321	25 321	25 321
Constructions	1 593 212	1 885	1 885
Matériel et outillage industriel	617	617	617
Agencements & installations techniques	276 311	276 311	276 311
Matériel de transport	516 547	525 377	520 383
Matériel informatique & M.M.B	502 273	500 375	502 273
Panneaux publicitaires	3 422 053	3 340 195	3 422 053
Panneaux à statut juridique particulier	4 662 749	4 662 749	4 662 749
Matériel de transport à statut juridique particulier	396 569	396 569	396 569
Immobilisations en cours	0	1 591 327	1 591 327
Total	<u>11 396 848</u>	<u>11 321 920</u>	<u>11 400 684</u>

Ces immobilisations sont amorties de la manière suivante :

<i>Immobilisations</i>	<i>Type d'amortissement</i>	<i>Taux</i>
Aménagement terrain	Linéaire	10%
Constructions	Linéaire	5%
Matériel et outillage industriel	Linéaire	15%
Agencements & installations techniques	Linéaire	15%
Matériel de transport	Linéaire	20%
Matériel informatique & M.M.B	Linéaire	20%
Panneaux publicitaires	Linéaire	6,67%
Panneaux à statut juridique particulier	Linéaire	6,66%
Matériel de transport à statut juridique particulier	Linéaire	33,00%

Les immobilisations dont la valeur d'acquisition ne dépasse pas 200 DT, sont amorties intégralement au cours de leur année d'acquisition.

Un tableau récapitulatif des immobilisations est présenté en annexes.

NOTE 7 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La valeur des immobilisations financières s'élève au 30 juin 2016 à 1 966 724 DT et elle se détaille comme suit :

<u>Rubriques</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Titres de participation	1 886 393	1 886 393	1 886 393
Dépôts et cautionnements	80 331	50 686	80 331
<u>Total</u>	<u>1 966 724</u>	<u>1 937 079</u>	<u>1 966 724</u>

7-1/ Titres de participation

La valeur des titres de participation s'élève au 30 juin 2016 à 1 886 393 DT et se détaille comme suit :

<u>Rubriques</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Participation MIME	1 100 000	1 100 000	1 100 000
Participation MIP MALI	34 593	34 593	34 593
Participation MIP PRINT	145 000	145 000	145 000
Participation MIME ENERGY	245 000	245 000	245 000
Participation DIGIDIS	361 800	361 800	361 800
<u>Total</u>	<u>1 886 393</u>	<u>1 886 393</u>	<u>1 886 393</u>

Les titres de participation sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition.

Les pourcentages de contrôle des diverses sociétés se présentent comme suit :

<u>Participation</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>% de contrôle</u>	<u>Provision constatée</u>
"MIME"	1 100 000	99,998%	0
"MIME ENERGY"	245 000	98,000%	0
"MIP MALI"	34 593	80,000%	0
"MIP PRINT"	145 000	96,667%	0
"DIGIDIS"	361 800	99,889%	0
<u>Total</u>	<u>1 886 393</u>		

7-2/ DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS

La valeur des dépôts et des cautionnements s'élève au 30 juin 2016 à 80 331 DT et se détaille comme suit :

<u>Rubriques</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Dépôts et cautionnements "SNCFT"	25 751	25 751	25 751
Cautionnement ministère/communication	10 000	10 000	10 000
Cautionnements divers	44 580	14 935	44 580
<u>Total</u>	<u>80 331</u>	<u>50 686</u>	<u>80 331</u>

NOTE 8 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les « Autres actifs non courants » s'élèvent au 30 juin 2016 à 353 316 DT contre 536 065 DT au 31 décembre 2015.

Ils se détaillent comme suit :

<u>NATURE</u>	<u>VALEUR BRUTE AU 31/12/2015</u>	<u>ACQUISITION 2016</u>	<u>VALEUR BRUTE AU 30/06/2016</u>	<u>RESORPTION ANTERIEURE</u>	<u>RESORPTION 2016</u>	<u>VCN AU 31/12/2015</u>	<u>VCN AU 30/06/2016</u>
Charges à répartir	1 227 447	0	1 227 447	734 096	162 075	493 350	331 276
Frais préliminaires	482 293	0	482 293	439 578	20 674	42 714	22 040
<u>TOTAL</u>	<u>1 709 740</u>	<u>0</u>	<u>1 709 740</u>	<u>1 173 675</u>	<u>182 749</u>	<u>536 065</u>	<u>353 316</u>

NOTE 9 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les créances totalisent au 30 juin 2016 un montant de 3 184 933 DT contre 2 971 987 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Clients locaux	2 201 698	2 482 949	2 070 515
Clients effets à recevoir	272 073	131 102	154 885
Clients effets impayés	259 141	118 170	89 523
Clients douteux	453 808	464 325	491 639
Clients, produits non facturés	53 086	207 786	165 425
Clients, avoirs non facturés	-54 874	0	0
<u>Total</u>	<u>3 184 933</u>	<u>3 404 332</u>	<u>2 971 987</u>

9-1/ Parties liées

Le détail des transactions intervenues au cours du premier semestre de l'exercice 2016 entre la société « MIP » et les parties liées se présente comme suit :

<i>Partie liée</i>	<u>Pourcentage de contrôle</u>	<u>Solde au 31/12/2015</u>	<u>Facturation</u>	<u>Encaissements</u>	<u>Solde au 30/06/2016</u>
"MIME"	99,998%	44 857	39 290	0	84 147
	Dirigeants communs				
"DISMATIC"		179 279	14 034	0	193 312
"MIP PRINT"	96,667%	172 434	204 441	0	376 875
	Dirigeants communs				
"MIPA"		3 570	27 285	7 500	23 356
	Dirigeants communs				
"TOUTA"		12 876	18 279	0	31 155
"MIME ENERGY"	98,000%	113 389	16 350	0	129 739
"DIGIDIS"	99,889%	25 812	12 207	0	38 018
<u>Total</u>		<u>552 217</u>	<u>331 885</u>	<u>7 500</u>	<u>876 602</u>

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Les « Autres actifs courants » totalisent 2 212 522 DT au 30 juin 2016 contre 2 275 457 DT à la clôture de l'exercice 2015 et se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Fournisseurs avances et acomptes	4 546	15 046	36 627
Personnel et comptes rattachés	1 200	37 433	600
Etat crédit d'impôt sur les sociétés	629 608	469 893	588 624
Opération particulière avec l'Etat	160 834	160 834	160 834
Sociétés du groupe et parties liées	1 239 666	861 471	1 153 957
Débiteurs divers	23 616	30 746	28 616
Charges constatées d'avance	153 051	512 794	306 198
<u>Total</u>	<u>2 212 522</u>	<u>2 088 217</u>	<u>2 275 457</u>

10-1/ Opération particulière avec l'Etat

La société a fait l'objet au cours de l'exercice 2009 d'un contrôle fiscal approfondi.

Ce contrôle s'est dénoué par une taxation d'office d'un montant de deux cent onze mille huit cent vingt cinq dinars. La société s'est opposée à cette taxation. Elle a perdu le procès en première instance.

La société a signé une reconnaissance de dette au titre de ce redressement afin de bénéficier de la dernière amnistie fiscale notamment en matière d'abattement des pénalités de retard.

Le montant payé à ce titre au 30 juin 2016 s'élève à 160 834 DT.

Ce contrôle est provisionné en totalité.

10-2/ Sociétés du groupe et parties liées

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 juin 2016 à 1 239 666 DT et correspond au solde des opérations réalisées par la société « MIP » avec les sociétés du groupe et les parties liées.

Cette rubrique se détaille comme suit :

Société	<u>Pourcentage de contrôle</u>	<u>Solde au 30/06/2016</u>	<u>Solde au 30/06/2015</u>	<u>Solde au 31/12/2015</u>
"MIME"	99,998%	239 816	16 097	110 706
"DISMATIC"	Dirigeants communs	38 157	44 394	46 340
"MIP MALI"	80,00%	37 280	37 280	37 280
"MIPA"	Dirigeants communs	390 272	594 742	602 072
"MIP PRINT"	96,667%	351 911	0	193 582
"DIGIDIS"	99,889%	19 391	19 391	19 391
"MIME ENERGY"	98,000%	17 719	5 700	719
"TOUTA"	Dirigeants communs	145 119	143 867	143 867
<u>Total</u>		<u>1 239 666</u>	<u>861 471</u>	<u>1 153 957</u>

NOTE 11 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les placements et les autres actifs financiers totalisent 2 000 000 DT au 30 juin 2016 contre 2 130 905 DT à la clôture de l'exercice 2015 et se détaillent comme suit :

Rubriques	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Placements courants	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Intérêts courus	0	107 907	130 905
<u>Total</u>	<u>2 000 000</u>	<u>2 107 907</u>	<u>2 130 905</u>

NOTE 12 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Cette rubrique totalise 384 017 DT au 30 juin 2016 contre 428 025 DT au 31 décembre 2015, et se détaille comme suit :

Rubriques	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Chèques en caisse	98 360	490 609	168 624
Chèques impayés	87 023	104 062	96 025
Banque ATTIJARI	38 708	0	0
Caisses	18 786	18 213	6 771
Blocage de fonds	141 140	126 391	156 604
<u>Total</u>	<u>384 017</u>	<u>739 274</u>	<u>428 025</u>

NOTE 13 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres avant affectation totalisent 4 242 851 DT au 30 juin 2016 contre 6 016 525 DT au 31 décembre 2015 et s'analysent ainsi :

Rubriques	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Capital social	4 398 937	4 398 937	4 398 937
Réserves légales	35 000	35 000	35 000
Primes d'émission	4 251 067	4 251 067	4 251 067
Réserves spéciales d'investissement	245 000	245 000	245 000
Résultats reportés	-2 913 479	-1 224 788	-1 224 788
Résultat de l'exercice	-1 773 673	-622 132	-1 688 692
<u>Total</u>	<u>4 242 851</u>	<u>7 083 085</u>	<u>6 016 525</u>

NOTE 14 : PASSIFS NON COURANTS

Les passifs non courants totalisent 1 670 985 DT au 30 juin 2016 contre 2 051 490 DT à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

Rubriques	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Provisions pour risques	476 827	333 871	431 827
Emprunts à plus d'un an	1 192 358	2 167 064	1 617 863
Cautions reçues	1 800	1 800	1 800
<u>Total</u>	<u>1 670 985</u>	<u>2 502 735</u>	<u>2 051 490</u>

14-1/Emprunts à plus d'un an

Cette rubrique accuse au 30 juin 2016 un solde s'élevant à 1 192 358 DT contre 1 617 863 DT à la clôture de l'exercice 2015 et se justifie comme suit :

Rubriques	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Emprunts bancaires	793 036	1 267 887	1 032 769
Crédits leasing	399 321	899 177	585 095
<u>Total</u>	<u>1 192 358</u>	<u>2 167 064</u>	<u>1 617 863</u>

14-1-1/ Crédits bancaires

Les crédits bancaires s'élèvent au 30 juin 2016 à 793 036 DT détaillés comme suit :

Rubriques	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Emprunt Q.N.B.consolidé	496 639	827 731	662 185
Emprunt Q.N.B. 150 000 DT	69 643	91 071	80 357
Emprunt AB. 56 000 DT	26 080	37 212	31 762
Emprunt AB. 550 000 DT	200 675	311 873	258 465
<u>Total</u>	<u>793 036</u>	<u>1 267 887</u>	<u>1 032 769</u>

14-1-2/ Emprunts à long terme et à court terme

	Durée en mois	Taux	PL -Solde au 1/1/2016			Nouveaux crédits 2016	Remboursement 2016	PL-Solde au 30/06/2016		
			Long Terme	Court terme	Total 1			Long Terme	Court terme	Total 2
Emprunt QNB consolidé:	60	6,73%	662 185	662 185	1 324 370	0	0	496 639	827 731	1 324 370
Emprunt QNB 150 000 DT :	84	7,23%	80 357	48 214	128 571	0	0	69 643	58 929	128 571
Emprunt AB 550 000 DT :	60	7,75%	258 465	106 785	365 250	0	53 377	200 675	111 198	311 873
Emprunt AB 56 000 DT :	60	7,45%	31 762	10 731	42 493	0	4 368	26 080	12 045	38 125
Total			1 032 769	827 915	1 860 684	0	57 744	793 036	1 009 903	1 802 939

14-1-3/ Crédits leasing

Les crédits leasing s'élèvent au 30 juin 2016 à 399 321 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Crédit leasing /TL CT 100882	0	3 032	0
Crédit leasing/ CT103218	0	4 238	0
Crédit leasing/ CT 103152	0	982	0
Crédit leasing/ CT 104626	0	11 399	0
Crédit leasing/ CT 104963	0	4 435	0
Crédit leasing/ CT 106055	0	26 162	0
Crédit leasing/ CT 106423	0	86 753	22 232
Crédit leasing/ CT 105267	0	10 728	4 399
Crédit leasing/ CT 107467	0	50 403	20 665
Crédit leasing/ CT 107079	0	90 228	30 829

Crédit leasing/ CT 107081	0	4 257	1 746
Crédit leasing/ CT 719-2013	63 527	138 311	101 664
Crédit leasing/ CT 3238	52 132	72 733	62 683
Crédit leasing/ CT 3393	283 662	395 515	340 878
<u>Total</u>	<u>399 321</u>	<u>899 177</u>	<u>585 095</u>

14-2/ Cautions reçues :

Ce compte totalise au 30 juin 2016 un solde de 1 800 DT et se rapporte à une caution sur un loyer annuel d'un immeuble propriété de la société.

NOTE 15 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Les « Fournisseurs et comptes rattachés » présentent au 30 juin 2016 un total de 4 609 912 DT contre 3 528 856 DT à la date de clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Fournisseurs d'exploitation	4 534 721	2 973 749	3 443 768
Fournisseurs d'exploitation effets à payer	75 191	135 559	85 088
<u>Total</u>	<u>4 609 912</u>	<u>3 109 308</u>	<u>3 528 856</u>

15-1/ Parties liées

Le détail des transactions intervenues au cours du premier semestre de l'exercice 2016 entre la société « MIP » et les parties liées est présenté ainsi :

<i>Partie liée</i>	<u>Pourcentage de contrôle</u>	<u>Solde au 31/12/2015</u>	<u>Achats</u>	<u>Règlements</u>	<u>Solde au 30/06/2016</u>
"DISMATIC"	Dirigeants communs	0	40	0	40
"MIP PRINT"	96,667%	0	726 591	502 527	224 064
<u>Total</u>		<u>0</u>	<u>726 631</u>	<u>502 527</u>	<u>224 104</u>

NOTE 16 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Les « Autres passifs courants » totalisent 2 234 282 DT au 30 juin 2016 contre 1 773 404 DT à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Clients avances et acomptes	14 088	14 088	14 088
Personnel et compte rattachés	137 216	157 026	127 420
État impôts et taxes	1 508 986	1 253 909	1 372 902
Comptes courants des actionnaires	182	182	182
CNSS	45 782	51 817	60 364
Compte d'attente	43 285	0	42 034
Charges à payer	259 327	21 171	33 283
Produits constatés d'avance	225 416	236 792	123 131
<u>Total</u>	<u>2 234 282</u>	<u>1 734 985</u>	<u>1 773 404</u>

16-1/ État impôts et taxes

Les dettes envers l'Etat s'élèvent au 30 juin 2016 à 1 508 986 DT et s'analysent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Retenue à la source	198 731	207 065	125 257
État TFP/FOPROLOS	12 929	16 296	5 696
TVA à payer	209 501	199 337	64 944
Droit de timbre	120	113	6

Reconnaissance de dettes fiscales	1 087 065	830 457	1 176 358
Autres	641	641	641
Total	1 508 986	1 253 909	1 372 902

16-2/ Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'élèvent au 30 juin 2016 à 225 416 DT et représentent en majorité les loyers des espaces publicitaires facturés au premier semestre 2016 et relatifs aux périodes postérieures à cette date.

NOTE 17 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les « Concours bancaires et autres passifs financiers » s'élèvent au 30 juin 2016 à 3 798 714 DT contre 3 708 185 DT à la fin de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

Rubriques	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Échéances à moins d'un an sur DLMT	2 426 819	1 320 737	2 405 471
Intérêts courus	120 039	34 057	62 158
Découvert B.T.K	474 254	1 412 408	459 611
Découvert Amen Bank	325 840	411 000	349 816
Découvert Q.N.B	451 762	411 427	431 129
Total	3 798 714	3 589 630	3 708 185

17-1/ Échéances à moins d'un an sur DLMT

Les échéances à moins d'un an des différents crédits s'élèvent au 30 juin 2016 à 2 426 819 DT contre 2 405 471 DT à la fin de l'exercice 2015. Elles s'analysent comme suit:

Rubriques	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Échéances à moins d'un an /Emprunts bancaires	1 009 903	664 478	827 915
Crédits leasing	496 623	656 259	657 263
Créances BTK	920 293	0	920 293
Total	2 426 819	1 320 737	2 405 471

17-1-1/ Échéances à moins d'un an des crédits bancaires

Les échéances à moins d'un an des crédits bancaires s'élèvent au 30 juin 2016 à 1 009 903 DT contre 827 915 DT à la fin de l'exercice 2015. Elles s'analysent comme suit :

Rubriques	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Emprunt Q.N.B consolidé	827 731	496 639	662 185
Emprunt AB 550 000	111 198	113 012	106 785
Emprunt AB 56 000	12 045	11 971	10 731
Emprunt Q.N.B 150 000	58 929	42 857	48 214
Total	1 009 903	664 478	827 915

17-1-2/ Échéances à moins d'un an des emprunts leasing :

Les échéances à moins d'un an des emprunts leasing s'élèvent au 30 juin 2016 à 496 623 DT contre 657 263 DT à la fin de l'exercice 2015. Elles s'analysent comme suit :

Rubriques	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Crédit leasing /TL CT 101944	0	37 349	16 120
Crédit leasing /TL CT 100882	0	20 581	6 140
Crédit leasing/ CT103218	4 238	45 255	28 936
Crédit leasing/ CT 103152	982	3 434	2 872
Crédit leasing/ CT 104626	11 399	29 726	27 802
Crédit leasing/ CT 104963	4 435	9 184	9 519
Crédit leasing/ CT 106055	26 162	44 888	51 053

Crédit leasing/ CT 106423	86 753	110 223	125 908
Crédit leasing/ CT 105267	10 728	10 769	12 352
Crédit leasing/ CT 107467	50 403	50 634	58 033
Crédit leasing/ CT 107079	90 228	101 325	115 914
Crédit leasing/ CT 107081	4 257	4 274	4 900
Crédit leasing/ CT 719-2013	74 783	69 052	71 861
Crédit leasing/ CT 3238	20 602	18 695	19 625
Crédit leasing/ CT 3393	111 652	100 869	106 229
<u>Total</u>	<u>496 623</u>	<u>656 259</u>	<u>657 263</u>

NOTE 18 : REVENUS

Les revenus du premier semestre 2016 s'élèvent à 2 108 407 DT contre 3 835 057 DT au premier semestre 2015 et se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Ventes et services	2 075 866	3 800 157	6 923 548
Autres produits d'exploitation	32 542	34 900	87 327
<u>Total</u>	<u>2 108 407</u>	<u>3 835 057</u>	<u>7 010 875</u>

NOTE 19 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les « Autres charges d'exploitation » du premier semestre 2016 s'élèvent à 702 026 DT contre 834 607 DT au premier semestre 2015, soit une régression de 132 581 DT qui se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Achats non stockés	108 189	111 083	227 892
Services extérieurs	242 124	253 907	436 378
Autres services extérieurs	317 995	420 632	843 382
Impôts et taxes	33 718	48 986	78 763
<u>Total</u>	<u>702 026</u>	<u>834 607</u>	<u>1 586 415</u>

19-1/ Services extérieurs

Les services extérieurs du premier semestre 2016 s'élèvent à 242 124 DT contre 253 907 DT au premier semestre 2015, soit une diminution de 11 783 DT qui se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Loyer siège	68 750	66 250	133 750
Loyers divers	48 409	50 956	95 705
Entretien et réparation	47 665	52 217	81 455
Primes d'assurance	24 485	26 978	55 545
Etudes et services extérieurs	52 816	57 506	69 924
<u>Total</u>	<u>242 124</u>	<u>253 907</u>	<u>436 378</u>

19-2/ Autres services extérieurs

Les autres services extérieurs du premier semestre 2016 s'élèvent à 317 995 DT contre 420 632 DT au premier semestre 2015, soit une diminution de 102 637 DT qui se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Honoraires	18 448	58 185	89 173
Publicités et relations publiques	213 431	227 666	462 122
Dons et subventions	1 973	327	327
Frais de déplacement	17 665	16 337	63 062
Frais de mission	2 671	13 919	17 868

Frais postaux et de télécommunication	19 032	29 176	51 591
Services bancaires	44 775	75 021	159 238
Total	317 995	420 632	843 382

NOTE 20 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les « Charges financières nettes » du premier semestre 2016 s'élèvent à 303 297 DT contre 232 703 DT au premier semestre 2015, soit une augmentation de 70 594 DT qui se détaille comme suit :

Rubriques	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Intérêts sur découverts bancaires	61 692	62 200	180 163
Agios /escomptes bancaires	113 965	53 539	77 315
Intérêts sur emprunts	64 997	67 452	135 704
Agios /crédits leasing	103 599	97 009	170 747
Produits financiers	-40 956	-47 497	-168 001
Total	303 297	232 703	395 929

NOTE 21 : VARIATION DES CREANCES

La variation des créances s'élève à (212 946) DT et se détaille comme suit :

Rubriques	<u>AU 30/06/2016</u>	<u>AU 31/12/2015</u>	<u>Variation</u>
(-) Créances	3 184 933	2 971 987	-212 946
<i>Ajustement pour :</i>			
(+) Caution reçue	1 800	1 800	0
Total	3 186 733	2 973 787	-212 946

NOTE 22 : VARIATION DES AUTRES ACTIFS COURANTS

La variation des autres actifs courants s'élève à 193 840 DT et se détaille comme suit :

Rubriques	<u>AU 30/06/2016</u>	<u>AU 31/12/2015</u>	<u>Variation</u>
(-) Autres actifs courants	2 212 522	2 275 457	62 935
(-) Placements et autres actifs financiers	2 000 000	2 130 905	130 905
Total	4 212 522	4 406 362	193 840

NOTE 23 : VARIATION DES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES

La variation des fournisseurs et des autres dettes s'élève à 1 599 814 DT et se détaille comme suit :

Rubriques	<u>AU 30/06/2016</u>	<u>AU 31/12/2015</u>	<u>Variation</u>
(+) Fournisseurs et comptes rattachés	4 609 912	3 528 856	1 081 055
(+) Autres passifs courants	2 234 282	1 773 404	460 879
<i>Ajustement pour :</i>			
(+) Intérêts échus et non payés	120 039	62 158	57 881
Total	6 964 232	5 364 418	1 599 814

NOTE 24 : NOTE SUR LE RAPPROCHEMENT DES MONTANTS DES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le montant de la trésorerie et équivalent de trésorerie totalise un solde négative de 867 839 DT au 30 juin 2016 contre un solde négatif de 812 531 DT au 31 décembre 2015.

Cette trésorerie se détaille comme suit :

Rubriques	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Chèques à encaisser	98 360	490 609	168 624
Chèques impayés	87 023	104 062	96 025

A.B (107176)	-325 840	-411 000	-349 816
B.T.K (050965)	-474 254	-1 412 408	-459 611
Q.N.B (106080)	-451 762	-411 427	-431 129
ATTIJARI BANK (40 06525265)	38 708	0	0
Caisses	18 786	18 213	6 771
Blocages et débloques de fonds	141 140	126 391	156 604
<u>Total</u>	<u>-867 839</u>	<u>-1 495 561</u>	<u>-812 531</u>

NOTE 25 : TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR NATURE AUX CHARGES PAR DESTINATION

Rubriques	Coût des ventes	Frais de distribution	Frais d'administration	Autres charges	Total
Achats consommés	1 590 669		0	0	1 590 669
Charges financières nettes	163 458		95 539	85 257	344 253
Impôts sur les sociétés	0		0	5 689	5 689
Autres pertes ordinaires	0		0	106 845	106 845
Charges de personnel	200 030		432 368	555	632 953
Dotations aux amortissements	243 559		26 163	240 162	509 884
Autres charges d'exploitation	106 043	213 431	142 323	240 229	702 026
Dotations aux provisions	0		0	45 000	45 000
Total	2 303 759	213 431	696 392	723 737	3 937 319

NOTE 26 : ENGAGEMENTS SUR CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT

<u>Rubriques</u>	<u>AU 30/06/2016</u> <u>paiements minimaux</u> <u>HT</u>	<u>AU 30/06/2016</u> <u>valeur actualisée des</u> <u>paiements HT</u>
Moins d'un an	496 623	440 731
Plus d'un an et moins de 5 ans	399 321	358 274
Plus de 5 ans	0	0
Total des paiements minimaux futurs au titre de la location	895 945	799 005
Moins les montants représentant des charges financières	-96 940	
Valeurs actualisées des paiements minimaux futurs		799 005

NOTE 27 : SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION
(exprimé en dinars)

	PRODUITS				CHARGES				SOLDES		
	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015		30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015		30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Revenus	2 075 866	3 800 157	6 923 548	Coût des matières consommées	1 590 669	2 039 946	3 962 169	Production	2 108 407	3 835 057	7 010 875
Autres produits d'exploitation	32 542	34 900	87 327								
Production immobilisée		0	0								
Production	2 108 407	3 835 057	7 010 875	Achats consommés	1 590 669	2 039 946	3 962 169	Marge commerciale	517 738	1 795 111	3 048 705
Marge commerciale	517 738	1 795 111	3 048 705	Autres charges externes	668 308	785 622	1 507 652	Valeur ajoutée brute	- 150 570	1 009 489	1 541 054
Sous total	517 738	1 795 111	3 048 705	Sous total	668 308	785 622	1 507 652	Excédent brut d'exploitation	- 817 241	217 153	52 436
Valeur ajoutée brute	- 150 570	1 009 489	1 541 054	Impôts et taxes	33 718	48 986	78 763				
Sous total	- 150 570	1 009 489	1 541 054	Charges de personnel	632 953	743 350	1 409 854				
Excédent brut d'exploitation	- 817 241	217 153	52 436	Sous total	666 671	792 335	1 488 617	Résultat des activités ordinaires	- 1 773 673	- 622 132	- 1 688 692
Autres gains ordinaires	14 282	147 192	158 293	Charges financières	344 253	280 200	563 930	Résultat net de l'exercice	- 1 773 673	- 622 132	- 1 688 692
Produits financiers	40 956	47 497	168 001	Dotations aux amortissements et provisions	554 884	727 555	1 342 924	Résultat net après modifications comptables	- 1 773 673	- 622 132	- 1 688 692
Sous total	- 762 003	411 842	378 731	Autres pertes ordinaires	106 845	17 434	144 438				
Résultat négatif des activités ordinaires	- 1 773 673	- 622 132	- 1 688 692	Impôt sur les bénéfices	5 689	8 786	16 130				
Effet positif des modifications comptable				Sous total	1 011 671	1 033 974	2 067 422				
				Résultat négatif des activités ordinaires							
				Effet négatif des modifications comptables							

NOTE 28 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

28-1/ Emprunt AMEN BANK

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de l'AMEN BANK, soit la somme d'UN MILLION CENT CINQUANTE MILLE DINARS (1 150 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires, la société « MIP » affecte spécialement au profit de l'AMEN BANK, qui accepte :

- 5- Un nantissement de matériel roulant sur des véhicules;
- 6- Un nantissement de matériel de premier rang, sur un matériel exploité par la société emprunteuse dans son activité et implanté dans divers emplacements, sis à Tunis, 1 Rue 8612, impasse N°5, Zone industrielle de la Charguia :

28-2/ Emprunt BTK

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE, soit la somme de TROIS CENT VINGT SEPT MILLE NEUF CENT DINARS (327 900 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires, la société « MIP » affecte spécialement au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE, qui accepte :

1- Un nantissement de rang utile sur l'ensemble, sans aucune exception ni réserve, des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce sis au numéro 1 rue 8612 impasse numéro 5 zone industrielle Charguia 1, comprenant notamment:

- L'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés.
- Le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité ledit fonds ainsi que le débiteur ne serait pas propriétaire des lieux.
- La totalité du matériel fixe, mobile et roulant, outillage, ustensiles et installation, du mobilier commercial et de tous accessoires servant à l'exploitation du fonds ainsi que toute marchandise, matière première et outillage acquis et à acquérir qui pourraient se trouver dans ledit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.

2- Un nantissement de premier rang, sur un ensemble de matériel roulant.

28-3/ Emprunt QNB

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de QATAR NATIONAL BANK, soit la somme d'UN MILLION QUATRE CENT SEPT MILLE CENT QUARANTE DEUX DINARS 856 MILLIMES (1 407 142,856 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires. La société « MIP » affecte spécialement au profit de la QATAR NATIONAL BANK, qui accepte :

1- Une hypothèque immobilière de 1^{er} rang sur terrain d'une superficie approximative de 2 170 m² sis à la Z.I de Soliman, représentant le lot n° 9.

2- Des cautions personnelles et solidaires de Mr Mohamed Hédi CHERIHA et Mr Mehdi CHERIHA qui déclarent se porter cautions personnelles et solidaires de l'emprunteuse et ce jusqu'à parfait paiement.

28-4/ Emprunt AMEN BANK

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de l'AMEN BANK, soit la somme de DEUX CENTS MILLE DINARS (200 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires : la société « MIP » affecte spécialement au profit de l'AMEN BANK, qui accepte des cautions personnelles et solidaires de Mr Mohamed Hédi CHERIHA et Mr Mehdi CHERIHA qui déclarent se porter cautions personnelles et solidaires de l'emprunteuse et ce jusqu'à parfait paiement.

28-5/ Emprunt AMEN BANK

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de l'AMEN BANK, soit la somme de CINQ CENT CINQUANTE MILLE DINARS (550 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires la société « MIP » affecte spécialement au profit de l'AMEN BANK, qui accepte :

1- Une hypothèque immobilière de 2^{ème} rang d'une superficie approximative de 1 890 m² sis à la Z.I de Soliman, représentant le lot n° 9 dont la propriété revenant à la société MIME.

2- Une hypothèque immobilière de 2^{ème} rang d'une superficie approximative de 2 170 m² sis à la Z.I de Soliman, représentant le lot n° 9 dont la propriété revenant à la société MIP.

28-6/ Emprunt QNB

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de QATAR NATIONAL BANK, soit la somme de CENT CINQUANTE MILLE DINARS (150 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires. La société « MIP » affecte spécialement au profit de la QATAR NATIONAL BANK, qui accepte une hypothèque immobilière de 1^{er} rang d'une superficie approximative de 2 170 m² sis à la Z.I de Soliman, représentant le lot n° 9 dont la propriété revenant à la société MIP.

28-7/ Crédits de gestion BTK

Pour sûreté, garantie et conservation du remboursement et du paiement de toutes les sommes générées par des opérations généralement quelconque et notamment de compte courant, d'effets de commerce souscrits, acceptés ou endossés par l'emprunteuse, Aval et caution pouvant être dus par l'emprunteur à la BTK à quelque titre et sous quelque dénomination que ce soit à concurrence d'un montant en principal d'UN MILLION HUIT CENT CINQUANTE MILLE DINARS (1 850 000 DT), la société « MIP » affecte spécialement au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIEENNE, qui accepte :

1- Un nantissement de rang utile sur l'ensemble, sans aucune exception ni réserve, des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce sis au numéro 1 rue 8612 impasse numéro 5 zone industrielle Charguia 1, comprenant notamment:

- L'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés.
- Le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité ledit fonds ainsi que le bénéfice de toute prorogation et des droits de renouvellement qui pourraient être attachés audit fonds, ceci au cas où le débiteur ne serait pas propriétaire des lieux.
- La totalité du matériel fixe, mobile et roulant, outillage, ustensiles et installation, du mobilier commercial et de tous accessoires servant à l'exploitation du fonds ainsi que toute marchandise, matière première et outillage acquis et à acquérir qui pourraient se trouver dans ledit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.

28-8/ Crédits de gestion QNB

Pour sûreté, garantie et conservation du remboursement et du paiement de toutes les sommes générées par des opérations généralement quelconque et notamment de compte courant, d'effets de commerce souscrits, acceptés ou endossés par l'emprunteuse, Aval et caution, ouverture d'accréditif que la société doit ou pourrait devoir à la QNB à hauteur d'un montant de HUIT CENT CINQUANTE MILLE DINARS (850 000 DT)

1- Un nantissement de rang utile sur l'ensemble, sans aucune exception ni réserve, des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce sis au numéro 1 rue 8612 impasse numéro 5 zone industrielle Charguia 1, comprenant notamment:

- L'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés.
- Le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité ledit fonds ainsi que le bénéfice de toute prorogation et des droits de renouvellement qui pourraient être attachés audit fonds, ceci au cas où le débiteur ne serait pas propriétaire des lieux.
- La totalité du matériel fixe, mobile et roulant, outillage, ustensiles et installation, du mobilier commercial et de tous accessoires servant à l'exploitation du fonds ainsi que toute marchandise, matière première et outillage acquis et à acquérir qui pourraient se trouver dans ledit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.

28-9/ Cautions reçues

- La société « MIME » a donné une caution solidaire et hypothécaire au profit de la banque « QNB » et ce pour garantir un crédit leasing contracté par la société « MIP » et relatif à l'acquisition de cent abris bus. Ce crédit s'élève à 424 200 Dinars hors TVA.
- La société « MIME » a donné une caution hypothécaire de 2^{ème} rang portant sur le lot n°18 sis à la zone industrielle Soliman objet du titre foncier n° 503012 Tunis; au profit de l'AMEN BANK, et ce pour garantir un crédit contracté par la société « MIP ». Ce crédit s'élève à 550 000 Dinars.
- Monsieur Mehdi CHERIHA a donné son aval à la société « MIP » pour tous les crédits de leasing dont l'encours en principal s'élève au 30 juin 2016 à 895 945 Dinars HT.
- La société a obtenu des cautions personnelles et solidaires de Monsieur Mohamed Hédi CHERIHA.

Ces cautions se rattachent aux crédits suivants :

- Crédit QNB : montant 1 407 143 Dinars.
- Crédit QNB : montant 150 000 Dinars.
- Crédit de gestion BTK : montant 1 850 000 Dinars.

- Crédit de gestion QNB : montant 850 000 Dinars.
- Crédit de gestion Amen Bank : montant 1 100 000 Dinars.

- La société a obtenu des cautions personnelles et solidaires de Monsieur Mehdi CHERIHA.

Ces cautions se rattachent aux crédits suivants :

- Crédit QNB: montant 1 407 143 Dinars.
- Crédit AB : montant 200 000 Dinars.
- Crédit QNB : montant 150 000 Dinars.
- Crédit de gestion BTK : montant 1 850 000 Dinars.
- Crédit de gestion QNB : montant 850 000 Dinars.
- Crédit de gestion Amen Bank : montant 1 100 000 Dinars.

28-10/ Cautions données

- La société a donné une caution hypothécaire de 1er rang portant sur la totalité du duplex N°B 157 situé à la résidence les UV4, type 7Bis, sise à El Menzah VI, Ariana , ainsi que les parts indivises y afférentes , à distraire du titre foncier N°12389 Ariana, acquise suivant acte sous seing privé enregistré le 18-10-2008 sous le N°8106327; au profit de l'AMEN BANK, et ce pour garantir un crédit contracté par la société « MIME ». Ce crédit s'élève à 400 000 Dinars.
- La société a donné une caution hypothécaire portant sur la totalité du duplex N°B 157 situé à la résidence les UV4, type 7Bis, sise à El Menzah VI, Ariana , ainsi que les parts indivises y afférentes , à distraire du titre foncier N°12389 Ariana, au profit de l'AMEN BANK, et ce pour garantir un crédit contracté par la société « DISMATIC ». Ce crédit s'élève à 150 000 Dinars.
- La société a donné une caution au profit de la société « MIP MAURITANIE » pour un montant de 165 334 Dinars.

TABLEAU RECAPITULATIF DES IMMOBILISATIONS AU 30/06/2016

DESIGNATION	Valeurs brutes				Amortissements			VCN	
	Au 1/1/16	Acquisition	Cession Reclassement	Au 30/06/2016	Au 1/1/16	Dotation 16	Régularisation	Au 30/06/2016	Au 30/06/2016
Immobilisations incorporelles									
Concession de marque	260	0	0	260	260	0	0	260	0
Logiciels	135 141	0	0	135 141	112 052	11 205	0	123 257	11 884
Fonds commercial	32 500	0	0	32 500	16 370	813	0	17 182	15 318
Droit d'usage	112 374	0	0	112 374	112 374	0	0	112 374	0
Total des immobilisations incorporelles	280 275	0	0	280 275	241 056	12 017	0	253 073	27 202
Immobilisations corporelles									
Terrain	1 196	0	0	1 196	0	0	0	0	1 196
Aménagement terrain rades	25 321	0	0	25 321	8 845	633	0	9 478	15 843
Construction	1 885	1 591 327	0	1 593 212	686	39 503	0	40 190	1 553 023
Matériel et outillage industriel	617	0	0	617	57	46	0	103	514
Agencements & installations techniques	276 311	0	0	276 311	238 341	9 395	0	247 736	28 575
Matériel de transport	520 383	16 000	19 836	516 547	471 304	8 056	19 836	459 524	57 024
Matériels informatiques & M.M.B	502 273	0	0	502 273	477 709	9 080	0	486 789	15 485
Panneaux publicitaires	3 422 053	0	0	3 422 053	1 546 690	92 136	0	1 638 826	1 783 228
Panneaux à statut juridique particulier	2 029 803	0	0	2 029 803	809 564	54 787	0	864 351	1 165 452
Abris bus à statut juridique particulier	2 387 946	0	0	2 387 946	637 115	75 699	0	712 814	1 675 131
Matériel de transport à statut juridique particulier	396 569	0	0	396 569	337 789	17 611	0	355 400	41 168
Kit photovoltaïque à statut juridique particulier	245 000	0	0	245 000	16 342	8 171	0	24 512	220 488
Immobilisations en cours	1 591 327	0	1 591 327	0,000	0	0	0	0	0
Total des immobilisations corporelles	11 400 684	1 607 327	1 611 163	11 396 848	4 544 441	315 117	19 836	4 839 723	6 557 125
Autres actifs non courants									
Charges à répartir	1 227 447	0	0	1 227 447	734 096	162 075	0	896 171	331 276
Frais Préliminaires	482 293	0	0	482 293	439 578	20 674	0	460 253	22 040
Total des autres actifs non courants	1 709 740	0	0	1 709 740	1 173 675	182 749	0	1 356 424	353 316
Total général	13 390 698	1 607 327	1 611 163	13 386 862	5 959 172	509 884	19 836	6 449 220	6 937 642

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIIN 2016

Messieurs,

En application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 97-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel qu'ajouté par l'article 18 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons effectué l'examen limité du bilan de la société Maghreb International Publicité « MIP », arrêté au 30 juin 2016 ainsi que du compte de résultat et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces informations financières intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Fondement de notre conclusion avec réserves

L'examen limité des états financiers arrêtés au 30 juin 2016 nous a permis de relever que :

- La société a procédé à la date du 25 juin 2013 à l'augmentation du capital par incorporation de la réserve spéciale d'investissement. Cette opération risque d'entraîner la déchéance des dégrèvements fiscaux déjà obtenus et s'élevant à deux cent soixante dix mille dinars.
Une provision pour un montant de deux cent vingt cinq mille dinars a été constatée au titre de ce risque.
- La société a fait l'objet au cours de l'exercice 2016 d'un contrôle fiscal approfondi au titre des années 2012, 2013 et 2014 qui s'est dénoué par la réclamation d'un montant de huit cent cinq mille neuf cent cinquante dinars. La société s'est opposée à cette taxation. Une provision d'un montant de six cent mille dinars aurait dû être constatée au titre de ce redressement.
- Les immobilisations corporelles de la société totalisent des montants bruts et nets respectivement de 11 396 848 Dinars et 6 557 125 Dinars. Ces immobilisations n'ont pas été inventoriées à fin juin 2016.

L'incidence éventuelle du résultat d'un éventuel inventaire sur les états financiers intermédiaires ne peut être valablement appréhendée.

- Les actifs courants présentant des risques de non recouvrement totalisent au 30 juin 2016 la somme de 1 280 695 Dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	Montant
Clients locaux	376 354
Clients effets à recevoir	53 103
Clients effets impayés	258 604
Clients douteux	491 639
Chèques en caisse	13 972
Chèques impayés	87 023
Total	1 280 695

Ces sommes n'ont été provisionnées que pour 177 886 Dinars.

- La société « MIP » détient des participations aux capitaux des sociétés « MIME », « MIME ENERGY » et « MIP PRINT » pour des montants s'élevant respectivement à 1 100 000 Dinars, 245 000 Dinars et 145 000 Dinars.

Les situations nettes comptables de ces trois sociétés sont négatives au 30 juin 2016. Par conséquent, toutes ces participations méritent d'être provisionnées intégralement.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve des points relevés ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société Maghreb International Publicité « MIP » au 30 juin 2016, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observations

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention que la société « MIP » connaît actuellement des difficultés de trésorerie qui ont engendré des retards de paiement de ses diverses dettes et ce malgré :

-Le débloqué en date du 2 août 2016 du montant de deux millions de dinars qui était placé auprès de l'Amen BANK. Cette somme a servi principalement au règlement des impayés des différentes banques.

-Le soutien financier apporté jusque là par les nouveaux actionnaires qui ont avancé à la société «MIP» des sommes dépassant le montant d'un million de dinars.

Par ailleurs, nous vous informons qu'à la date de remise du présent rapport, l'assemblée générale ordinaire de la société « MIP » relative à l'exercice 2015 ne s'est pas encore tenue.

Tunis, le 7 septembre 2016

Néjib MARRAKCHI

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par le déclassement de la « Société Touristique SAMARA » et l'ouverture au public de « TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND », du « FCPR Tunisian Development Fund III » et du « FCPR AFRICAMEN », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Chargaia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Chargaia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	73 247 144
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
30. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble -Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244

31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
34. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
35. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
36.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
37. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
38. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
39. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
40. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
41. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
47. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
48. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
49. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
50. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
51. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
52. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
53. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhi'af, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
54. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
55. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
56. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
57. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
58. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
59.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
60. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
61. Tunisie Profilés Aluminium "TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
62. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
63. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
64. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
65. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
66. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
67. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
9.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
10.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
11.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
12.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 965 400
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	95, Avenue de la Liberté -1002 Tunis-	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublalex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
38. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
43. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
45. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
48. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
49. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
50. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
51. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
52. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
53. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
54. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	
55. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
57. Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	
58. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

59. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
60. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
61.Sté Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
62.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
63.Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71. Société La Glace	7, rue du Tourcoing 1000 Tunis	71 347 585
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.STUSID BANK	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	71 718 233
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93. Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
94.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411

96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	71 750 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL AMANAH ETHICAL FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI FCP HARMONIE (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI FCP SERENITE (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
16	ATTIJARI VALEURS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
17	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
18	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
19	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
20	CEA ISLAMIC FUND (1)	ACTIONS	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
21	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines -Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
22	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
23	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
24	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

25	FCP AMEN PERFORMANCE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
26	FCP AMEN PREVOYANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
27	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
29	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
30	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
31	FCP BIAT- CROISSANCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
32	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
33	FCP BIAT- EQUILIBRE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
34	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
35	FCP BIAT- PRUDENCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
36	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville -1002 Tunis
37	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
38	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
39	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
41	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
42	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
45	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
46	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
47	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
48	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
49	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
50	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
51	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUIDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
52	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex

56	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
59	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
60	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
61	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
62	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
63	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
64	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
65	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
66	FCP SMART CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
76	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
77	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
81	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

85	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MAC EXCELLENCE FCP (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
90	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
94	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
95	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
96	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc B 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis
97	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
98	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
99	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
100	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
101	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord- 1003 Tunis.
102	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord- 1003 Tunis.
103	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
104	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
107	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
108	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
109	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
110	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	SICAV PROSPERITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
112	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis

113	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette-Mutuelleville-1002 Tunis
114	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
115	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
116	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
117	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
118	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
119	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
120	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
121	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
122	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
123	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
124	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
125	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
126	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
127	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
128	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac-1053 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

7	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
---	-------------------------	---	--

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4 ^{ème} étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
15	FCPR- TUNISAIR	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
16	FCPR-ELFOULADH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
17	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
18	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
19	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
20	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac

21	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
22	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
23	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
26	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
27	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
29	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
30	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
32	FCPR Tunis Information Technology Fund II	IMBANK PRIVATE EQUITY	87, rue de Jugurtha, Mutuelleville, 1082 - Tunis
33	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
34	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
35	FCPR MCP ImmoFund	MCP Gestion	Immeuble «ACCESS BUILDING», rue des Iles Canaries, Les Berges du Lac II, Tunis
36	FCPR Fonds de Développement Régional II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
38	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

SICAV PROSPERITY

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2016

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR

LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2016

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société «**SICAV PROSPERITY**» et en application de l'article 8 de la loi 2001- 83 du 24 juillet 2001, portant promulgation du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers de la société «**SICAV PROSPERITY**» arrêtés au 30/09/2016 et aux vérifications spécifiques en effectuant les diligences que nous avons estimé nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Les états financiers arrêtés au 30/09/2016, annexés au présent rapport, font apparaître un total actif de **1 556158,442DT**, un actif net de **1 549482,092DT** et une valeur liquidative de **113,257DT**. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur la composition de l'actif au 30/09/2016, sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que cet examen soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de la société «**SICAV PROSPERITY**», ci-joint, ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation financière de la société «**SICAV PROSPERITY**» au 30/09/2016.

Par ailleurs, et sans remettre en cause notre opinion, ci-dessus exprimée, nous vous informons qu'au cours de la période s'étalant du 01/07/2016 au 30/09/2016 la société «**SICAV PROSPERITY**» n'a pas respecté d'une manière permanente l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 en employant plus que 30% de son actif en bons de trésor à court terme.

Tunis le 28 Octobre 2016

Le Commissaire aux Comptes :
AUDITING & CONSULTING WORLDWIDE

Ahmed KHLIF

SICAV PROSPERITY

BILANS COMPARES		NOTE	30/09/2016	30/09/2015	31/12/2015
			<i>Montants en Dinars</i>	<i>Montants en Dinars</i>	<i>Montants en Dinars</i>
ACTIF					
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	1 036 862,604	877 547,062	919 862,697
AC1-A	ACTIONS ET DROITS RATTACHES		324 659,974	335 300,240	310 038,169
AC1-B	OBLIGATIONS DE SOCIETES		0,000	103 966,800	105 330,000
AC1-C	EMPRUNTS D'ETAT		678 418,448	410 499,815	452 856,045
AC1-D	AUTRES VALEURS (OPCVM)		33 784,182	27 780,207	51 638,483
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	519 290,112	622 515,758	588 394,768
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES	AC2-A	519 029,049	622 426,498	588 321,033
AC2-B	DISPONIBILITES	AC2-B	261,063	89,260	73,735
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION	AC3	5,726	0,000	623,152
TOTAL ACTIF			1 556 158,442	1 500 062,820	1 508 880,617
PASSIF					
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	635,388	618,150	631,711
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	6 040,962	7 089,893	10 105,544
TOTAL PASSIF			6 676,350	7 708,043	10 737,255
ACTIF NET			1 549 482,092	1 492 354,777	1 498 143,362
<hr/>					
CP1	CAPITAL	CP1	1 513 038,607	1 461 764,892	1 459 741,965
CP2	SOMMES DISTRIBUABLES	CP2	36 443,485	30 589,885	38 401,397
CP2-A	SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANT.		8,046	13,362	13,362
CP2-B	RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		36 697,875	32 509,033	40 320,545
CP2-C	REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		-262,436	-1 932,510	-1 932,510
ACTIF NET			1 549 482,092	1 492 354,777	1 498 143,362
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			1 556 158,442	1 500 062,820	1 508 880,617

SICAV PROSPERITY
ETAT DE RESULTAT
DE LA PERIODE DU 01-01-2016 AU 30-09-2016

ETATS DE RESULTAT COMPARES	Note	Période du				
		01/07/2016	01/01/2016	01/07/2015	01/01/2015	01/01/2015
		au	au	au	au	au
		30/09/2016	30/09/2016	30/09/2015	30/09/2015	31/12/2015
		Montants en Dinars				
PR1 REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	14 837,932	35 362,607	8 868,004	30 109,451	36 759,223
PR1-A REVENUS DES ACTIONS		6 887,000	13 561,800	3 284,000	12 804,100	13 344,100
PR1-E REVENUS DES OBLIGATIONS DE SOCIETES		0,000	1 405,797	1 400,400	4 333,200	5 696,400
PR1-C REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		7 950,932	20 200,660	4 183,604	12 414,391	17 160,963
PR1-C REVENUS DES AUTRES VALEURS (OPCVM)		0,000	194,350	0,000	557,760	557,760
PR2 REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	5 310,936	17 157,157	6 407,898	18 551,973	24 480,213
PR2-A REVENUS DES BONS DU TRESOR		5 310,936	17 157,157	6 407,898	18 551,973	24 480,213
REVENUS DES PLACEMENTS		20 148,868	52 519,764	15 275,902	48 661,424	61 239,436
CH1 CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-1 940,598	-5 857,241	-1 939,903	-6 028,805	-7 906,126
REVENU NET DES PLACEMENTS		18 208,270	46 662,523	13 335,999	42 632,619	53 333,310
CH2 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-3 345,735	-9 964,648	-3 449,496	-10 123,586	-13 012,765
RESULTAT D'EXPLOITATION		14 862,535	36 697,875	9 886,503	32 509,033	40 320,545
PR4 REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		0,000	-262,436	-848,038	-1 932,510	-1 932,510
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		14 862,535	36 435,439	9 038,465	30 576,523	38 388,035
PR4-A REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		0,000	262,436	848,038	1 932,510	1 932,510
PR4-E VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		116,513	50 304,568	-50 951,980	-51 430,525	-44 644,026
PR4-C +/- VAL.REAL./CESSION TITRES		-7,224	-9 200,256	4 073,976	21 186,793	12 527,771
PR4-C FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES		-0,003	-452,332	-149,174	-1 091,579	-1 241,983
RESULTAT NET DE LA PERIODE		14 971,821	77 349,855	-37 140,675	1 173,722	6 962,307

SICAV PROSPERITY
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DE LA PERIODE DU 01-01-2016 AU 30-09-2016

DESIGNATION	Période du	Période du	Période du	Période du	Période du
	01/07/2016	01/01/2016	01/07/2015	01/01/2015	01/01/2015
	au	au	au	au	au
	30/09/2016	30/09/2016	30/09/2015	30/09/2015	31/12/2015
	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars
AN1 VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPLOITATIO	14 971,821	77 349,855	-37 140,675	1 173,722	6 962,307
AN1-A RESULTAT D'EXPLOITATION	14 862,535	36 697,875	9 886,503	32 509,033	40 320,545
AN1-B VARIAT.DES +/-VAL POT.SUR TITRES	116,513	50 304,568	-50 951,980	-51 430,525	-44 644,026
AN1-C +/-VAL REAL..SUR CESSION DES TITRES	-7,224	-9 200,256	4 073,976	21 186,793	12 527,771
AN1-D FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES	-0,003	-452,332	-149,174	-1 091,579	-1 241,983
AN2 DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	0,000	-38 744,592	0,000	-44 666,674	-44 666,674
AN3 TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	0,000	12 733,467	-45 689,603	236 559,186	236 559,186
SOUSCRIPTIONS	0,000	121 450,932	-5 319,418	815 293,512	820 612,930
AN3-A CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	0,000	107 700,000	0,000	719 500,000	719 500,000
AN3-B REGULARISATION DES SOMMES NON DIST (S)	0,000	10 413,739	0,000	78 597,079	78 597,079
AN3-C REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS (S)	0,000	3 050,697	-5 319,418	14 330,126	19 649,544
AN3-D REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EXERCICE EN COURS.	0,000	286,496	0,000	2 866,307	2 866,307
RACHATS	0,000	-108 717,465	-40 370,185	-578 734,326	-584 053,744
AN3-F CAPITAL (RACHATS)	0,000	-95 300,000	-41 100,000	-514 200,000	-514 200,000
AN3-G REGULARISATION DES SOMMES NON DIST (R)	0,000	-10 169,077	-3 741,161	-57 471,745	-57 471,745
AN3-H REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(R)	0,000	-2 699,456	5 319,014	-2 263,764	-7 583,182
AN3-I REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EXERCICE EN COURS	0,000	-548,932	-848,038	-4 798,817	-4 798,817
VARIATION DE L'ACTIF NET	14 971,821	51 338,730	-82 830,278	193 066,234	198 854,819
AN4 ACTIF NET					
AN4-A DEBUT DE PERIODE	1 534 510,271	1 498 143,362	1 575 185,055	1 299 288,543	1 299 288,543
AN4-B FIN DE PERIODE	1 549 482,092	1 549 482,092	1 492 354,777	1 492 354,777	1 498 143,362
AN5 NOMBRE D'ACTIONS					
AN5-A DEBUT DE PERIODE	13 681	13 557	13 968	11 504	11 504
AN5-B FIN DE PERIODE	13 681	13 681	13 557	13 557	13 557
VALEUR LIQUIDATIVE					
A- DEBUT DE PERIODE	112,163	110,506	112,770	112,942	112,942
B- FIN DE PERIODE	113,257	113,257	110,080	110,080	110,506
AN6 TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	3,88%	6,75%	-9,46%	-0,03%	0,35%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

DE LA PERIODE DU 01/01/2016 AU 30/09/2016

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30/09/2016 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en Actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30/09/2016 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres d'OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative du 30/09/2016.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titre.

2-3 Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs assimilées sont évalués à leur prix d'acquisition.

La valeur du marché applicable pour l'évaluation des Bons du Trésor Assimilables (BTA) correspond au prix de revient moyen pondéré à la date du 30/09/2016 ou la date antérieure la plus récente.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2-4 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC1 Note sur le portefeuille titres :

Désignation des Titres	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2016	% de l'actif net
AC1- A. Actions et droits rattachés		269 062,528	324 659,974	20,95%
ADWYA	2300	16 078,315	17 760,600	1,15%
ATB	3500	15 123,670	16 975,000	1,09%
ATL	5000	14 245,500	15 355,000	0,99%
ATTIJARI BANK	2300	49 290,708	64 151,600	4,14%
CITY CARS	1100	12 534,611	17 160,000	1,11%
ENNAKL	1800	19 049,200	25 790,400	1,66%
EURO-CYCLES	825	8 121,666	34 504,800	2,23%
MAGASIN GENERAL	300	7 087,000	7 137,000	0,46%
MONOPRIX	2000	30 986,486	19 804,000	1,28%
MPBS	500	3 198,039	1 811,000	0,12%
ONE TECH HOLDING	1100	7 960,229	8 250,000	0,53%
SFBT	2742	32 646,694	52 849,308	3,41%
SIMPAR	500	23 276,000	19 465,500	1,26%
SOTUVER	2000	10 501,056	7 492,000	0,48%
TPR	5666	18 963,354	16 153,766	1,04%
AC1- C. Emprunts d'Etat		662566,050	678418,448	43,78%
BTA 5.50% 10/2018	190	186 238,000	194 368,959	12,54%
BTA 5.6 -08/2022 (12 ANS)	200	191 300,000	192 551,946	12,43%
BTA 6% AVRIL 2024	256	246 144,000	252 069,173	16,27%
EN 2014 CAT. A /5	5400	38 884,050	39 428,370	2,54%
AC1- D. Autres Valeurs (OPCVM)		33 635,253	33 784,182	2,18%
SICAV TRESOR	333	33 635,253	33 784,182	2,18%
Total du portefeuille titres		965 263,831	1 036 862,604	66,91%

PR1 Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **14837,932 Dinars** du 01/07/2016 au 30/09/2016, contre **8 868,004 Dinars** du 01/07/2015 au 30/09/2015 et se détaillent comme suit :

Revenus	Du 01/07/2016 Au 30/09/2016	Du 01/01/2016 Au 30/09/2016	Du 01/07/2015 Au 30/09/2015	Du 01/01/2015 Au 30/09/2015	Du 01/01/2015 Au 31/12/2015
Revenus des actions	6887,000	13561,800	3284,000	12804,100	13344,100
Revenus des Obligations de sociétés	0,000	1405,797	1400,400	4333,200	5696,400
Revenus des Emprunts d'Etat	7950,932	20200,660	4183,604	12414,391	17160,963
Revenus des autres valeurs (OPCVM)	0,000	194,350	0,000	557,760	557,760
Total	14 837,932	35362,607	8 868,004	30 109,451	36759,223

AC2 Note sur les placements monétaires et disponibilités :

AC2-A Placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2016 à **519 029,049 Dinars**, représentant dans sa totalité des placements en Bons du Trésor à Court Terme et se détaillant comme suit :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2016	% Actif net
BTC 52S-08/11/2016	524	510258,850	519029,049	33,50%
Total		510 258,850	519 029,049	33,50%

AC2-B Disponibilités:

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2016 à **261,063 Dinars** représentant les avoirs en banque.

PR2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent du 01/07/2016 au 30/09/2016 à **5 310,936 Dinars**, contre **6 407,898 Dinars** du 01/07/2015 au 30/09/2015 et se détaillent comme suit :

Revenus des placements monétaires	Du 01/07/2016 Au 30/09/2016	Du 01/01/2016 Au 30/09/2016	Du 01/07/2015 Au 30/09/2015	Du 01/01/2015 Au 30/09/2015	Du 01/01/2015 Au 31/12/2015
Revenus des Bons du Trésor	5 310,936	17 157,157	6 407,898	18 551,973	24 480,213
Total	5 310,936	17 157,157	6 407,898	18 551,973	24 480,213

AC3 Note sur les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent au 30/09/2016 à **5,726 Dinars** contre **un solde nul** au 30/09/2015, représentant la Retenue à la Source sur les achats de Bons du Trésor Assimilables et se détaillant comme suit :

Créances d'exploitation	Montant au 30/09/2016	Montant au 30/09/2015	Montant au 31/12/2015
Sommes à l'encaissement / Vente des titres	0,000	0,000	617,426
Etat RS sur achat de Bons du Trésor Assimilables	5,726	0,000	5,726
Total	5,726	0,000	623,152

PA- Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2016, à **6 676,350 Dinars**, contre **7 708,043 Dinars** au 30/09/2015 et s'analyse comme suit :

Note	Passif	Montant au 30/09/2016	Montant au 30/09/2015	Montant au 31/12/2015
PA1	Opérateurs créditeurs	635,388	618,150	631,711
PA2	Autres créditeurs divers	6 040,962	7 089,893	10 105,544
Total		6 676,350	7 708,043	10 737,255

PA1 : Le solde du poste opérateurs créditeurs s'élève au 30/09/2016 à **635,388 Dinars** contre **618,150 Dinars** au 30/09/2015 et se détaille comme suit :

Opérateurs Créditeurs	Montant au 30/09/2016	Montant au 30/09/2015	Montant au 31/12/2015
Gestionnaire	381,230	370,885	379,025
Dépositaire	127,079	123,631	126,343
Distributeurs	127,079	123,634	126,343
Total	635,388	618,150	631,711

PA2 : Les autres créditeurs divers s'élèvent au 30/09/2016, à **6 040,962 Dinars** contre **7 089,893 Dinars** au 30/09/2015 et se détaillent comme suit :

Autres créditeurs divers	Montant au 30/09/2016	Montant au 30/09/2015(*)	Montant au 31/12/2015(*)
Etat, impôts et taxes	108,542	105,669	99,466
Redevance CMF	127,075	123,625	126,340
Provision pour charges diverses	105,838	1 080,627	1 001,461
Rémunération CAC	1 112,260	1 279,972	1 118,500
Jetons de présence	4 491,682	4 500,000	6 000,000
Dividendes à payer des exercices antérieurs	95,565	0,000	95,565
Sommes à régler/Achat d'actions en Bourse	0,000	0,000	1 664,212
Total	6 040,962	7 089,893	10 105,544

(*) Retraités pour les besoins de la comparaison

CH1- Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent du 01/07/2016 au 30/09/2016 à **1940,598 Dinars**, contre **1939,903 Dinars** du 01/07/2015 au 30/09/2015 et se détaillent comme suit :

Charges de gestion des placements	Du 01/07/2016 Au 30/09/2016	Du 01/01/2016 Au 30/09/2016	Du 01/07/2015 Au 30/09/2015	Du 01/01/2015 Au 30/09/2015	Du 01/01/2015 Au 31/12/2015
Rémunération du gestionnaire	1164,354	3514,323	1 163,935	3 617,271	4743,658
Rémunération du dépositaire	388,122	1 171,459	387,984	1 205,767	1581,234
Rémunération des distributeurs	388,122	1 171,459	387,984	1 205,767	1581,234
Total	1 940,598	5857,241	1939,903	6 028,805	7 906,126

CH2- Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent du 01/07/2016 au 30/09/2016 à **3345,735 Dinars** contre **3 449,496 Dinars** du 01/07/2015 au 30/09/2015 et se détaillent comme suit :

Autres charges d'exploitation	Du 01/07/2016 Au 30/09/2016	Du 01/01/2016 Au 30/09/2016	Du 01/07/2015 Au 30/09/2015	Du 01/01/2015 Au 30/09/2015	Du 01/01/2015 Au 31/12/2015
Redevance CMF	388,110	1 171,416	387,972	1 205,725	1 581,179
Impôts et Taxes	46,929	124,420	30,552	97,124	122,280
Rémunération CAC	1 126,080	3353,760	1 280,972	3520,972	4 480,000
Jetons de présence	1 508,156	4491,682	1 500,000	4500,000	6 000,000
Diverses charges d'exploitation	276,460	823,370	250,000	799,765	829,306
Total	3345,735	9 964,648	3 449,496	10 123,586	13 012,765

CP1 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 30/09/2016 se détaillent comme suit :

Capital au 01/01/2016 (en nominal)

- Montant : 1 355 700,000 dinars
- Nombre de titres : 13 557
- Nombre d'actionnaires : 35

Souscriptions réalisées (en nominal)

- Montant : 107700,000 Dinars
- Nombre de titres émis : 1 077

Rachats effectués (en nominal)

- Montant : 95300,000Dinars
- Nombre de titres rachetés : 953

Capital au 30/09/2016 : 1 513038,607Dinars

- Montant en nominal : 1 368 100,000Dinars
- Sommes non distribuables (*) : 144938,607Dinars
- Nombres de titres : 13681
- Nombre d'actionnaires : 36

(*): Les sommes non distribuables s'élèvent à **144 938,607 Dinars** au 30/09/2016 et se détaillent comme suit :

Sommes non distribuables des exercices antérieurs	104 041,965
1- <u>Résultat non distribuable de la période</u>	40 651,980
- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres.	50 304,568
- +/- values réalisées sur cession de titres.	- 9 200,256
- Frais de négociation de titres	-452,332
2- <u>Régularisation des sommes non distribuables</u>	244,662
- Aux émissions	10 413,739
- Aux rachats	-10 169,077
Total sommes non distribuables	144 938,607

CP2 Note sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de la période augmenté des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV PROSPERITY et les sommes distribuables des exercices antérieurs.

Le solde de ce poste au 30/09/2016 se détaille ainsi :

Rubriques	Montant au 30/09/2016
Résultat distribuable de la période	36697,875
Régularisation du résultat distribuable de la période	- 262,436
Sommes distribuables des exercices antérieurs	8,046
Sommes distribuables	36443,485

4. AUTRES INFORMATIONS :

4-1 Données par action :

Rubriques	30/09/2016	30/09/2015
Revenus des placements	3,839	3,589
Charges de gestion des placements	-0,428	-0,445
Revenus net des placements	3,411	3,144
Autres charges d'exploitation	-0,729	-0,747
Résultat d'exploitation	2,682	2,397
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,019	-0,142
Sommes distribuables de la période	2,663	2,255
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0,019	0,142
Variation des +/- values potentielles/titres	3,677	-3,793
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	-0,672	1,563
Frais de négociation de titres	-0,033	-0,080
Résultat net de la période	5,654	0,087

4-2 Ratio de gestion des placements :

Rubrique	30/09/2016	30/09/2015
Charges de gestion des placements / actif net moyen	0,374%	0,374%
Autres charges d'exploitation / actif net moyen	0,637%	0,628%
Résultat distribuable de la période / actif net moyen	2,329%	1,897%

4-3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

4-3-1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la SICAV PROSPERITY est confiée à la BIAT ASSET MANAGEMENT et ce, à compter du 1^{er} avril 2003 Celle-ci est, notamment, chargée de :

- La gestion du portefeuille de SICAV PROSPERITY ;
- La gestion comptable de SICAV PROSPERITY ;
- La préparation et le lancement d'actions promotionnelles

En contrepartie de ses prestations, la BIAT ASSET MANAGEMENT perçoit une rémunération de 0,3 % TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu

4-3-2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV PROSPERITY Elle est chargée, à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV PROSPERITY ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- de la mise en paiement des dividendes ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération de 0,1 % TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

4-3-3 Rémunération des distributeurs

La BIAT, la BIAT ASSET MANAGEMENT et la BIATCAPITAL perçoivent une commission de distribution de 0,10% TTC l'an prélevée sur l'actif net de SICAV PROSPERITY et partagée entre elles au prorata de leurs distributions. Cette rémunération, prélevée quotidiennement, est réglée mensuellement à terme échu.

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2016

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2016

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société «**SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE**» et en application de l'article 8 de la loi 2001- 83 du 24 juillet 2001, portant promulgation du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers de la société «**SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE**» arrêtés au 30/09/2016 et aux vérifications spécifiques en effectuant les diligences que nous avons estimé nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Les états financiers arrêtés au 30/09/2016, annexés au présent rapport, font apparaître un total actif de **171 722044,869 DT**, un actif net de **171 609494,363 DT** et une valeur liquidative de **110,031 DT**. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur la composition de l'actif au 30/09/2016, sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que cet examen soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de la société «**SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE**», ci-joint, ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation financière de la société «**SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE**» au 30/09/2016.

Par ailleurs, et sans remettre en cause notre opinion, ci-dessus exprimée, nous vous informons que :

- La «**SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE**» évalue les BTA à leurs prix de revient majorés des intérêts courus à la date du 30/09/2016 et ajustés du montant de l'amortissement linéaire, des primes et décotes constatées sur le portefeuille BTA par rapport au prix de remboursement, sur la période restant à courir jusqu'à la date de l'échéance.

Cet amortissement, s'élevant au 30/09/2016 à un montant net de **153237,146 Dinars** constitue une moins-value potentielle qui est portée directement en capitaux propres en tant que somme non capitalisable et apparait comme composante du résultat net de la période.

Cette méthode d'amortissement linéaire des primes et décotes constatées sur les BTA est appliquée par la «**SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE**» à partir du 02/01/2014. Bien qu'elle ne soit pas préconisée par la norme comptable NCT 17 relative au portefeuille-titres et autres opérations effectuées par les OPCVM, elle demeure conforme aux usages de la profession, en l'absence d'un environnement approprié.

- Au cours de la période s'étalant du 01/07/2016 au 30/09/2016, la société «**SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE**» n'a pas respecté de manière permanente :

○ l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 en employant :

- plus de 30% de son actif en certificats de dépôts et en Bons du Trésor à Court Terme.
- plus de 20% de son actif en liquidités et quasi-liquidités

○ l'article 29 du code des organismes de placement collectif en employant plus de 10% de son actif dans des certificats de dépôt émis par un même émetteur.

Tunis, le 28 Octobre 2016

Le Commissaire aux Comptes
AUDITING & CONSULTING WORLDWIDE

Ahmed KHLIF

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE

BILANS COMPARES		NOTE	30/09/2016	30/09/2015	31/12/2015
			<i>Montants en Dinars</i>	<i>Montants en Dinars</i>	<i>Montants en Dinars</i>
ACTIF					
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	96 039 312,858	82 328 536,272	91 474 517,680
AC1-A	OBLIGATIONS DE SOCIETES		15 703 944,722	4 277 091,873	11 302 665,628
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT		74 025 943,876	76 796 145,375	77 300 115,899
AC1-C	AUTRES VALEURS (OPCVM)		6 309 424,260	1 255 299,024	2 871 736,153
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	75 647 241,302	41 496 925,456	32 714 097,955
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES	AC2-A	75 646 404,508	41 496 700,404	32 714 053,728
AC2-B	DISPONIBILITES	AC2-B	836,794	225,052	44,227
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION	AC3	35 490,709	106 950,727	85 945,247
TOTAL ACTIF			171 722 044,869	123 932 412,455	124 274 560,882
PASSIF					
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	72 812,255	52 496,572	54 406,547
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	39 738,251	29 983,924	34 220,091
TOTAL PASSIF			112 550,506	82 480,496	88 626,638
ACTIF NET			171 609 494,363	123 849 931,959	124 185 934,244
CP1	CAPITAL	CP1	166 570 408,817	120 460 576,137	119 625 012,949
CP2	SOMMES CAPITALISABLES	CP2	5 039 085,546	3 389 355,822	4 560 921,295
CP2-A	RESULTAT CAPITALISABLE DE LA PERIODE		4 485 407,799	2 063 615,598	3 255 089,862
CP2-B	REGUL. RESULTAT CAPITALISABLE DE LA PERIODE		553 677,747	1 325 740,224	1 305 831,433
ACTIF NET			171 609 494,363	123 849 931,959	124 185 934,244
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			171 722 044,869	123 932 412,455	124 274 560,882

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE
ETAT DE RESULTAT
DE LA PERIODE DU 01-01-2016 AU 30-09-2016

ETATS DE RESULTAT COMPARES	Note	Période du				
		01/07/2016	01/01/2016	01/07/2015	01/01/2015	01/01/2015
		au	au	au	au	au
		30/09/2016	30/09/2016	30/09/2015	30/09/2015	31/12/2015
		Montants en Dinars				
PR1 REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	1 160 859,045	3 418 920,651	952 888,192	1 670 940,569	2 670 123,059
PR1-AREVENUS DES OBLIGATIONS DE SOCIETES		233 269,262	608 934,547	48 454,417	61 606,811	157 404,151
PR1-BREVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		927 589,783	2 641 679,004	904 433,775	1 551 007,998	2 454 393,148
PR1-CREVENUS DES AUTRES VALEURS (OPCVM)		0,000	168 307,100	0,000	58 325,760	58 325,760
PR2 REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	781 813,976	1 777 673,341	437 840,072	746 720,260	1 140 203,473
PR2-AREVENUS DES BONS DU TRESOR		38 868,064	153 856,463	88 233,564	149 762,604	247 407,500
PR2-BREVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		453 164,869	966 355,176	197 255,383	382 622,313	548 845,726
PR2-CREVENUS DES AUTRES PLACEMENTS (DEPOT A TERME)		289 781,043	657 461,702	152 351,125	214 335,343	343 950,247
REVENUS DES PLACEMENTS		1 942 673,021	5 196 593,992	1 390 728,264	2 417 660,829	3 810 326,532
CH1 CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-218 806,254	-562 774,162	-161 476,421	-281 190,829	-441 615,644
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 723 866,767	4 633 819,830	1 229 251,843	2 136 470,000	3 368 710,888
CH2 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-58 716,906	-148 412,031	-40 856,041	-72 854,402	-113 621,026
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 665 149,861	4 485 407,799	1 188 395,802	2 063 615,598	3 255 089,862
PR4 REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		12 817,987	553 677,747	-45 009,880	1 325 740,224	1 305 831,433
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE		1 677 967,848	5 039 085,546	1 143 385,922	3 389 355,822	4 560 921,295
PR4-AREGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATIC)		-12 817,987	-553 677,747	45 009,880	-1 325 740,224	-1 305 831,433
PR4-EVARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		65 628,553	-6 785,148	-27 188,478	-39 030,392	-70 823,734
PR4-C +/- VAL.REAL./CESSION TITRES		-8 103,332	-70 048,137	18 052,379	-44 734,793	-31 486,643
PR4-CFRAIS DE NEGOCIATION DE TITRES		-285,409	-541,415	-2 843,537	-2 843,537	-2 843,537
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 722 389,673	4 408 033,099	1 176 416,166	1 977 006,876	3 149 935,948

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DE LA PERIODE DU 01-01-2016 AU 30-09-2016

	Période du	Période du	Période du	Période du	Période du	
	01/07/2016	01/01/2016	01/07/2015	01/01/2015	01/01/2015	
	au	au	au	au	au	
	30/09/2016	30/09/2016	30/09/2015	30/09/2015	31/12/2015	
	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	
AN1	VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPL					
	1 722 389,673	4 408 033,099	1 176 416,166	1 977 006,876	3 149 935,948	
AN1-A	RESULTAT D'EXPLOITATION	1 665 149,861	4 485 407,799	1 188 395,802	2 063 615,598	3 255 089,862
AN1-B	VARIATION DES +/-VAL POT.SUR TITRES	65 628,553	-6 785,148	-27 188,478	-39 030,392	-70 823,734
AN1-C	+/-VAL REAL.SUR CESSION DES TITRES	-8 103,332	-70 048,137	18 052,379	-44 734,793	-31 486,643
AN1-D	FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES	-285,409	-541,415	-2 843,537	-2 843,537	-2 843,537
AN2	DISTRIBUTION DE DIVIDENDES					
	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	
AN3	TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL					
	2 173 068,352	43 015 527,020	-2 055 055,970	106 372 007,551	105 535 080,764	
	SOUSCRIPTIONS					
	32 871 450,998	109 744 967,264	14 404 722,601	149 498 830,114	164 874 700,309	
AN3-A	CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	30 043 100,000	101 095 700,000	13 667 100,000	143 163 800,000	157 616 500,000
AN3-B	REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES (S)	-241 802,321	-777 950,265	-96 551,446	-939 795,068	-1 043 821,203
AN3-C	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE CLOS (S)	2 278 265,326	7 666 413,495	500 055,367	5 238 113,934	5 766 913,035
AN3-D	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX. EN COURS (S)	791 887,993	1 760 804,034	334 118,680	2 036 711,248	2 535 108,477
	RACHATS					
	-30 698 382,646	-66 729 440,244	-16 459 778,571	-43 126 822,563	-59 339 619,545	
AN3-F	CAPITAL (RACHATS)	-28 018 600,000	-61 348 000,000	-15 619 500,000	-41 188 600,000	-56 434 900,000
AN3-G	REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES. (R)	224 028,312	477 903,042	110 340,272	279 767,555	389 412,139
AN3-H	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE CLOS. (R)	-2 124 740,952	-4 652 216,999	-571 490,283	-1 507 019,094	-2 064 854,640
AN3-I	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX. EN COURS. (R)	-779 070,006	-1 207 126,287	-379 128,560	-710 971,024	-1 229 277,044
VARIATION DE L'ACTIF NET	3 895 458,025	47 423 560,119	-878 639,804	108 349 014,427	108 685 016,712	
AN4	ACTIF NET					
AN4-A	DEBUT DE LA PERIODE	167 714 036,338	124 185 934,244	124 728 571,763	15 500 917,532	15 500 917,532
AN4-B	FIN DE LA PERIODE	171 609 494,363	171 609 494,363	123 849 931,959	123 849 931,959	124 185 934,244
AN5	NOMBRE D' ACTIONS					
AN5-A	DEBUT DE LA PERIODE	1 539 399	1 162 167	1 189 627	150 351	150 351
AN5-B	FIN DE LA PERIODE	1 559 644	1 559 644	1 170 103	1 170 103	1 162 167
	VALEUR LIQUIDATIVE					
A-	DEBUT DE LA PERIODE	108,947	106,857	104,846	103,098	103,098
B-	FIN DE LA PERIODE	110,031	110,031	105,845	105,845	106,857
AN6	TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE					
	3,96%	3,97%	3,78%	3,56%	3,65%	

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE LA PERIODE DU 01/01/2016 AU 30/09/2016

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

La situation trimestrielle arrêtée au 30/09/2016 est établie conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des placements :

Les placements en obligations et valeurs assimilées sont évalués à leur prix d'acquisition.

La valeur du marché applicable pour l'évaluation des Bons du Trésor Assimilables (BTA) correspond au prix de revient moyen pondéré à la date du 30/09/2016 ou à la date antérieure la plus récente.

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE a procédé depuis le 02 janvier 2014 à l'amortissement de la décote sur acquisition, constatée sur le portefeuille BTA d'une manière constante jusqu'à la date de l'échéance. Ladite décote, constituant une moins-value potentielle, est répartie sur la période restant à courir et portée directement, en capitaux propres en tant que somme non capitalisable et apparaît comme composante du résultat net de la période.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 30/09/2016.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2-3 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC1- Note sur le portefeuille titres :

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2016	%de l'Actif net
AC1- A. Obligations de sociétés		15 197 162,800	15 703 944,722	9,15%
ATB 2007/1(25 ANS)	3 000	192 000,000	195 436,800	0,11%
ATL 2013/1	1 550	120 986,800	123 980,509	0,07%
ATL 2015/1	10 000	1 000 000,000	1 013 768,000	0,59%
ATL 2015/2 A	10 000	1 000 000,000	1 035 904,000	0,60%
ATL 2015/2 C	10 000	1 000 000,000	1 037 096,000	0,60%
ATL 2016/1	10 000	1 000 000,000	1 016 304,000	0,59%
ATTIJARI BANK 2015 SUB/B	10 000	1 000 000,000	1 055 248,000	0,62%
ATTIJARI LEASE 2015/2 A	20 000	2 000 000,000	2 094 592,000	1,22%
ATTIJARI LEASING 2015-1/B	10 000	997 000,000	1 024 696,000	0,60%
ATTIJARI LEASING 2016-1/B	10 000	1 000 000,000	1 011 720,000	0,59%
BH SUB 2016/1	10 000	1 000 000,000	1 024 328,000	0,60%
CHO 2009 / BIAT	3 000	150 000,000	155 544,000	0,09%
CIL 2015/2	10 000	1 000 000,000	1 056 352,000	0,62%
MEUBLATEX 2015	9 000	900 000,000	914 400,000	0,53%
SERVICOM 2012	1 000	39 576,000	40 743,413	0,02%
TL 2015/2	20 000	2 000 000,000	2 071 680,000	1,21%
TUNISIE FACTORING 2014/1	10 000	797 600,000	832 152,000	0,49%
AC1-B. Emprunts d'Etat		72 281 509,338	74 025 943,876	43,14%
Bons du Trésor Assimilables		72 204 891,613	74 101 528,708	43,18%
BTA 5.5-03/2019 (10 ANS)	667	694 423,400	710 826,118	0,41%
BTA 5.50% 02/2020	2 912	2 811 536,000	2 892 976,263	1,69%
BTA 5.50% 10/2018	2 098	2 054 991,000	2 144 773,904	1,25%
BTA 5.50% 10/2020	3 500	3 364 150,000	3 513 508,905	2,05%
BTA 5.50-03/2019 (10 ANS)	3 004	3 101 494,213	3 175 367,923	1,85%
BTA 5.75% JANVIER 2021	4 000	3 878 000,000	4 010 076,712	2,34%
BTA 6% AVRIL 2024	4 000	3 859 200,000	3 951 780,821	2,30%
BTA 6% JANVIER 2024	11 500	11 040 000,000	11 298 608,219	6,58%
BTA 6,3 OCTOBRE 2026	5 500	5 315 750,000	5 584 596,027	3,25%
BTA 6.7% AVRIL 2028	5 500	5 423 000,000	5 561 111,781	3,24%
BTA 6.75-07/2017 (10 ANS)	6 071	6 310 957,000	6 384 607,378	3,72%
BTA 6.90-05/2022 (15 ANS)	23 800	24 351 390,000	24 873 294,657	14,50%
Variation d'estimation des +/- values du portefeuille BTA (1)			-153 237,146	-0,09%
Emprunt National	10266	76 617,725	77 652,314	0,05%
EN 2014 CAT. A /5	10 266	76 617,725	77 652,314	0,05%
AC1-C Autres Valeurs (OPCVM)	62 190	6 292 329,238	6 309 424,260	3,68%
SICAV TRESOR	62 190	6 292 329,238	6 309 424,260	3,68%
Total du portefeuille titres		93 771 001,376	96 039 312,858	55,97%

(1) Ce montant s'élevant au 30/09/2016 à **-153 237,146 DT** correspond à l'amortissement des primes et décotes constatées sur le portefeuille BTA d'une manière constante à partir du 02/01/2014 jusqu'à la date de l'échéance. Ce même montant a été porté en capitaux propres en tant que somme non capitalisable et intégré dans le calcul du résultat net de la période.

Cette méthode d'évaluation des BTA a été appliquée à partir du 02/01/2014 afin de remédier aux inconvénients liés à la méthode de valorisation au coût historique préconisée par la norme comptable NCT 17 lorsqu'il n'y a pas de moyens permettant de valoriser les BTA au prix du marché (marché secondaire non liquide).

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **1 160 859,045 Dinars** du 01/07/2016 au 30/09/2016 contre **952 888,192 Dinars** du 01/07/2015 au 30/09/2015 et se détaillent comme suit :

Revenus	Du 01/07/2016 Au 30/09/2016	Du 01/01/2016 Au 30/09/2016	Du 01/07/2015 Au 30/09/2015	Du 01/01/2015 Au 30/09/2015	Du 01/01/2015 Au 31/12/2015
Revenus des Obligations de sociétés	233 269,262	608 934,547	48 454,417	61 606,811	157 404,151
Revenus des Emprunts d'Etat	927 589,783	2 641 679,004	904 433,775	1 551 007,998	2 454 393,148
Revenus des autres valeurs (OPCVM)	0,000	168 307,100	0,000	58 325,760	58 325,760
Total	1 160 859,045	3 418 920,651	952 888,192	1 670 940,569	2 670 123,059

AC2. Note sur les placements monétaires et disponibilités :

AC2-A. Placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2016 à **75 646 404,508 Dinars**, contre **41 496 700,404 Dinars** au 30/09/2015 et il est détaillé comme suit :

Désignation	Montant au 30/09/2016	Montant au 30/09/2015	Montant au 31/12/2015
Bons du Trésor à Court Terme	6 569 411,786	9 943 191,567	8 666 059,156
Certificats de Dépôt	42 980 587,462	19 490 823,248	11 995 798,188
Autres placements (Dépôt à terme)	26 096 405,260	12 062 685,589	12 052 196,384
Total	75 646 404,508	41 496 700,404	32 714 053,728

AC2-A-1 Bons du Trésor à Court Terme :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2016	% de l'Actif Net
Bons du Trésor à Court Terme		6 458 729,513	6 569 411,786	3,828%
BTC 52S-08/11/2016	3 092	2 938 622,620	3 048 214,943	1,776%
BTC 52S-10/10/2017	3 700	3 520 106,893	3 521 196,843	2,052%

AC2-A-2 Certificats de dépôts :

Désignation	Emetteur	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2016	% de l'Actif Net
Certificats de dépôts à moins d'un an	BIAT		42 955 147,445	42 980 587,462	25,046%
CDP 10J-01/10/2016	BIAT	2	998 956,917	999 999,999	0,583%
CDP 10J-02/10/2016	BIAT	9	4 495 306,128	4 499 530,062	2,622%
CDP 10J-03/10/2016	BIAT	10	4 994 784,587	4 998 955,829	2,913%
CDP 10J-04/10/2016	BIAT	10	4 994 784,587	4 998 433,947	2,913%
CDP 10J-05/10/2016	BIAT	18	8 990 612,256	8 996 241,962	5,242%
CDP 10J-06/10/2016	BIAT	13	6 493 219,963	6 496 607,770	3,786%
CDP 10J-07/10/2016	BIAT	8	3 995 827,669	3 997 495,295	2,329%
CDP 10J-08/10/2016	BIAT	5	2 497 392,293	2 498 173,891	1,456%
CDP 10J-09/10/2016	BIAT	6	2 996 870,752	2 997 495,949	1,747%
CDP 10J-10/10/2016	BIAT	5	2 497 392,293	2 497 652,758	1,455%

AC2-A-3 Dépôt à Terme :

Désignation	Banque	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2016	% de l'Actif Net
Dépôt à Terme	BIAT		26 000 000,000	26 096 405,260	15,207%
DAT 92J-18/10/2016	BIAT	1	2 000 000,000	2 017 128,767	1,175%
DAT 92J-20/10/2016	BIAT	1	3 000 000,000	3 025 008,000	1,763%
DAT 91J-30/11/2016	BIAT	1	10 000 000,000	10 036 146,850	5,848%
DAT 91J-01/12/2016	BIAT	1	1 500 000,000	1 505 128,767	0,877%
DAT 91J-14/12/2016	BIAT	1	3 000 000,000	3 005 812,602	1,752%
DAT 91J-15/12/2016	BIAT	1	2 000 000,000	2 003 647,123	1,168%
DAT 91J-23/12/2016	BIAT	1	3 500 000,000	3 503 191,233	2,041%
DAT 91J-28/12/2016	BIAT	1	1 000 000,000	1 000 341,918	0,583%

AC2-B Disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2016 à **836,794 Dinars** représentant les avoirs en banque.

AC3. Note sur les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent au 30/09/2016 à **35 490,709 Dinars** contre **106 950,727 Dinars** au 30/09/2015 représentant la retenue à la source sur les achats de Bons du Trésor Assimilables, sur l'Emprunt National et sur les achats des obligations de sociétés.

Créances d'exploitation	Montant au 30/09/2016	Montant au 30/09/2015	Montant au 31/12/2015
R/S sur les achats de Bons du Trésor Assimilables	34 744,932	96 001,398	74 995,918
R/S sur Emprunt National 2014 CAT. A /5	97,900	0,000	0,000
R/S sur les achats des obligations de Sociétés	647,877	10 949,329	10 949,329
Total	35 490,709	106 950,727	85 945,247

PR2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à **781 813,976 Dinars** du 01/07/2016 au 30/09/2016 contre **437 840,072 Dinars** du 01/07/2015 au 30/09/2015 et se détaillent comme suit :

Revenus	Du01/07/2016 Au30/09/2016	Du01/01/2016 Au30/09/2016	Du01/07/2015 Au30/09/2015	Du01/01/2015 Au30/09/2015	Du01/01/2015 Au31/12/2015
Revenus des Bons du Trésor à CT	38 868,064	153 856,463	88 233,564	149 762,604	247407,500
Revenus des Certificats de Dépôt	453 164,869	966 355,176	197 255,383	382 622,313	548845,726
Revenus des autres placements (DAT)	289 781,043	657 461,702	152 351,125	214 335,343	343950,247
Total	781 813,976	1 777 673,341	437 840,072	746 720,260	1140203,473

PA Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2016 à **112 550,506 Dinars** contre **82 480,496 Dinars** au 30/09/2015 et s'analyse comme suit :

Note	Passif	Montant au 30/09/2016	Montant au 30/09/2015	Montant au 31/12/2015
PA 1	Opérateurs créditeurs	72 812,255	52 496,572	54 406,547
PA 2	Autres créditeurs divers	39 738,251	29 983,924	34 220,091
Total		112 550,506	82 480,496	88626,638

PA1: Le solde du poste opérateurs créditeurs s'élève au 30/09/2016 à **72 812,255 Dinars** contre **52 496,572 Dinars** au 30/09/2015 et se détaille comme suit :

Opérateurs Créditeurs	Montant au 30/09/2016	Montant au 30/09/2015	Montant au 31/12/2015
Gestionnaire	29 124,902	35 596,906	36895,531
Dépositaire	14 562,451	1 643,850	1 698,645
Distributeurs	29 124,902	15 255,816	15 812,371
Total	72 812,255	52 496,572	54 406,547

PA2 : Les autres créditeurs divers s'élèvent au 30/09/2016 à **39 738,251 Dinars** contre **29 983,924 Dinars** au 30/09/2015 et se détaillent comme suit :

Autres créditeurs divers	Montant au 30/09/2016	Montant au 30/09/2015(*)	Montant au 31/12/2015(*)
Etat, impôts et taxes	12 788,624	9 106,859	8 706,863
Redevance CMF	14 562,237	10 170,371	10 541,396
Rémunération CAC	708,250	5 295,614	8 029,720
Jetons de présence	4 491,682	4494,545	6 000,000
Provision pour charges diverses	7 187,458	916,535	942,112
Total	39 738,251	29 983,924	34 220,091

(*) Retraités pour les besoins de la comparaison

CH1- Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent du 01/07/2016 au 30/09/2016 à **218 806,254 Dinars** contre **161 476,421 Dinars** du 01/07/2015 au 30/09/2015 et se détaillent comme suit :

Charges de gestion des placements	Du01/07/2016 Au30/09/2016	Du01/01/2016 Au30/09/2016	Du01/07/2015 Au30/09/2015	Du01/01/2015 Au30/09/2015	Du01/01/2015 au31/12/2015
Rémunération du gestionnaire	87 522,500	225 109,661	109 504,695	187 293,434	296062,003
Rémunération du dépositaire	43 761,254	112 554,840	5 041,140	13 628,777	18669,917
Rémunération des distributeurs	87 522,500	225 109,661	46 930,586	80 268,618	126883,724
Total	218 806,254	562 774,162	161 476,421	281 190,829	441615,644

CH2 Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent du 01/07/2016 au 30/09/2016 à **58 716,906 Dinars** contre **40 856,041 Dinars** du 01/07/2015 au 30/09/2015 et se détaillent comme suit :

Autres charges d'exploitation	Du	Du	Du	Du	Du
	01/07/2016	01/01/2016	01/07/2015	01/01/2015	01/01/2015
	Au 30/09/2016	Au 30/09/2016	Au 30/09/2015	Au 30/09/2015	Au 31/12/2015
Redevance CMF	43 760,604	112 553,097	31 286,514	53 511,437	84587,624
Impôts et Taxes	4 856,682	12 944,876	2 781,457	4 831,645	7616,977
Rémunération CAC	6 718,804	12 845,106	5 029,272	9 214,148	14188,754
Jetons de Présence	1 508,156	4 491,682	1 758,798	5 297,172	7016,071
Diverses charges d'exploitation	1 872,660	5 577,270	0,000	0,000	211,600
Total	58 716,906	148 412,031	40 856,041	72 854,402	113621,026

CP1- Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 30/09/2016 se détaillent comme suit :

Capital au 01/01/2016 (en nominal)

- Montant : 116 216 700,000 Dinars
- Nombre de titres : 1 162 167
- Nombre d'actionnaires : 798

Souscriptions réalisées (en nominal)

- Montant : 101 095 700,000Dinars
- Nombre de titres émis : 1 010 957

Rachats effectués (en nominal)

- Montant : 61 348000,000Dinars
- Nombre de titres rachetés : 613 480

Capital au 30/09/2016 : 166570408,817Dinars

- Montant en nominal 155 964 400,000 Dinars
- Sommes non capitalisables(1) -1 221 275,475 Dinars
- Sommes capitalisées (2) : 11 827 284,292 Dinars
- Nombres de titres 1 559 644
- Nombre d'actionnaires 1 362

(1) Les sommes non capitalisables s'élèvent au 30/09/2016 à **-1 221275,475 Dinars** et se détaillent comme suit :

Sommes non capitalisables des exercices antérieurs	-843 853,552
1- Résultat non capitalisables de la période	- 77 374,700
✓ Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-6 785,148
✓ +/- values réalisées sur cession de titres	-70 048,137
✓ Frais de négociation de titres	-541,415
2- Régularisation des sommes non capitalisables	-300 047,223
✓ Aux émissions	-777 950,265
✓ Aux rachats	477 903,042
Total sommes non capitalisables	- 1 221 275,475

(2) Les sommes capitalisées s'élèvent au 30/09/2016 à **11 827284,292 Dinars** et se détaillent comme suit :

Sommes capitalisées des exercices antérieurs	4 252 166,501
1- Sommes capitalisées de l'exercice clos (*)	4 560 921,295
2-Régularisation des sommes capitalisées de l'Exercice. clos	3 014 196,496
✓ Aux émissions	7 666 413,495
✓ Aux rachats	-4 652 216,999
Total des sommes capitalisées	11 827 284,292

(*) : Il s'agit des sommes capitalisables de l'exercice clos au 31/12/2015 capitalisées conformément à la décision de l'AGO du 18/05/2016 statuant sur les états financiers de l'exercice 2015 :

Résultat d'exploitation - Exercice 2015	3 255089,862
Régularisation du résultat capitalisable	1 305831,433
Sommes capitalisées Exercice 2015	4 560921,295

CP2- Note sur les sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables correspondent au résultat capitalisable de la période augmenté des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE.

Le solde de ce poste au 30/09/2016 se détaille ainsi :

Rubriques	Montant au 30/09/2016
Résultat capitalisable de la période	4 485407,799
Régularisation du résultat capitalisable de la période	553677,747
Sommes capitalisables	5 039 085,546

4. AUTRES INFORMATIONS :**4-1 Données par action :**

Rubriques	30/09/2016	30/09/2015
Revenus des placements	3,332	2,066
Charges de gestion des placements	-0,361	-0,240
Revenu net des placements	2,971	1,826
Autres charges d'exploitation	-0,095	-0,062
Résultat d'exploitation	2,876	1,764
Régularisation du résultat d'exploitation	0,355	1,133
Sommes capitalisables de la période	3,231	2,897
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-0,355	-1,133
Variation des +/- values potentielles/titres	-0,004	-0,033
Plus ou moins-values réalisées / cession de titres	-0,045	-0,038
Frais de négociation de titres	0,000	-0,002
Résultat net de la période	2,827	1,691

4-2 Ratio de gestion des placements

Rubriques	30/09/2016	30/09/2015
Charges de gestion des placements / actif net moyen :	0,374%	0,393%
Autres charges d'exploitation / actif net moyen :	0,099%	0,102%
Résultat capitalisable de la période / actif net moyen :	3,352%	4,737%

4-3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

4-3-1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE est confiée à la BIAT ASSET MANAGEMENT et ce, à compter du 1^{er} décembre 2009, en remplacement de la Financière de Placement et de Gestion Celle-ci est, notamment, chargée de :

- La gestion du portefeuille de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ;
- La gestion comptable de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ;
- La préparation et le lancement d'actions promotionnelles

En contrepartie de ses prestations, la BIAT ASSET MANAGEMENT perçoit une rémunération de 0,20 % TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le taux de cette rémunération est entré en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2016 suite à une décision prise lors la réunion du Conseil d'Administration de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE tenue en date du 29 juin 2015 qui a ramené ce taux de 0,35% à 0,2% TTC l'an.

4-3-2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE. Elle est chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération annuelle de 0,1% TTC de l'actif net, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le Conseil d'Administration de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE, réuni en date du 29 juin 2015, a décidé de supprimer, à partir du 1^{er} janvier 2016, le seuil minimum de 5 000 dinars TTC et le seuil maximum de 20.000 dinars TTC qui étaient initialement appliqués.

4-3-3 Rémunération des distributeurs

La BIAT, la BIAT ASSET MANAGEMENT et la BIATCAPITAL perçoivent une commission de distribution de 0,2% TTC l'an prélevée sur l'actif net de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE et partagée entre elles au prorata de leurs distributions. Cette rémunération, prélevée quotidiennement, est réglée mensuellement à terme échu.

Le taux de cette rémunération est entré en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2016 suite à une décision prise lors la réunion du Conseil d'Administration de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE tenue en date du 29 juin 2015 qui a ramené ce taux de 0,15% à 0,2% TTC l'an.

4-4 Mode d'affectation des résultats :

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées chaque année et ce, depuis l'exercice 2014, suite au changement du type de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE d'une SICAV de distribution à une SICAV de capitalisation, par une décision de l'AGE du 24/04/2014.

4-5 Prise en charge par la SICAV des dépenses de publicité et de promotion et d'autres frais :

Les dépenses publicitaires et de promotion de la SICAV ainsi que tous frais justifiables revenant au CMF, à la BVMT, à Tunisie Clearing ou définis par une loi, un décret ou un arrêté sont supportées par la SICAV et ce à compter du 1^{er} janvier 2016.

SICAV BNA
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2016

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS
ARRÊTÉS AU 30 SEPTEMBRE 2016

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 29 avril 2015 et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons effectué l'audit des états financiers trimestriels ci-joints de la SICAV BNA, comprenant le bilan au 30septembre 2016, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la Direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du Commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent, de notre part, de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à cette évaluation du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

À notre avis, les états financiers trimestriels sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la SICAV BNA au 30 septembre 2016, ainsi que des résultats de ses opérations et des variations de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la SICAV BNA des normes prudentielles prévues par l'article 2 et l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit code. De cette appréciation, il ressort que les actifs de la SICAV BNA représentés en valeurs mobilières totalisent 78,78% de l'actif total au 30 septembre 2016.

Tunis, le 31 octobre 2016

Le Commissaire aux Comptes :

GENERALE D'EXPERTISE & DE MANAGEMENT - GEM

Abderrazak GABSI

BILAN
(Montants exprimés en dinars)

		Notes	30 septembre 2016	30 septembre 2015	31 décembre 2015
ACTIF	Portefeuille-titres :	3.1	4 212 298	1 927 710	2 052 563
	- Actions et droits rattachés		3 953 303	1 824 332	1 947 944
	- Titres OPCVM		258 995	103 378	104 619
	Placements monétaires et disponibilités :		1 133 965	484 989	471 745
	- Placements à terme	3.2	1 053 976	201 068	200 157
	- Disponibilités		79 989	283 921	271 588
	Débiteurs divers (sommes à l'encaissement)		394	2 724	1 067
	TOTAL ACTIF		5 346 657	2 415 423	2 525 375
PASSIF	Opérateurs créditeurs	3.3	19 155	8 913	8 530
	Autres créditeurs divers	3.4	11 943	14 543	11 478
	Total passif		31 098	23 456	20 008
ACTIF NET	Capital		5 235 077	2 360 946	2 489 528
	Capital en nominal :	3.5	5 452 100	2 711 100	2 879 700
	- Capital début de période		2 879 700	2 673 700	2 673 700
	-Émission en nominal		3 515 400	308 700	483 300
	-Rachat en nominal		-943 000	-271 300	-277 300
	Sommes non distribuables de la période	3.6	-217 023	-350 154	-390 172
	Sommes distribuables :		80 482	31 021	15 839
	- Sommes distribuables de la période	3.7	80 481	30 971	15 789
	-Sommes distribuables de l'exercice clos		-	-	-
	-Report à nouveau		1	50	50
	Actif net		5 315 559	2 391 967	2 505 367
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		5 346 657	2 415 423	2 525 375

ÉTAT DE RÉSULTAT

(Montants exprimés en dinars)

		Période du 01/07 au 30/09/2016	Période du 01/01 au 30/09/2016	Période du 01/07 au 30/09/2015	Période du 01/01 au 30/09/2015	Exercice clos le 31 décembre 2015
	Notes					
Revenus du portefeuille-titres	4.1	76 301	137 380	19 950	79 796	79 796
- Dividendes des actions		76 301	132 319	19 950	75 514	75 514
- Revenus des titres OPCVM		-	5 061	-	4 282	4 282
Revenus des placements monétaires	4.2	13 925	26 707	4 351	12 899	17 948
Total des revenus des placements		90 226	164 087	24 301	92 695	97 744
Charges de gestion des placements	4.3	-19 155	-40 945	-8 914	-25 473	-34 003
Revenus nets des placements		71 071	123 142	15 387	67 222	63 741
Autres charges d'exploitation	4.4	-13 298	-38 103	-11 860	-35 234	-47 855
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		57 773	85 039	3 527	31 988	15 886
Régularisation du résultat d'exploitation		-1 048	-4 558	-194	-1 017	-97
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PÉRIODE		56 725	80 481	3 333	30 971	15 789
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		1 048	4 558	194	1 017	97
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		1 398	173 926	-113 385	279 855	265 601
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		-	41 663	16 464	-216 664	-217 023
Frais de négociation de titres		-1	-9 408	-716	-7 669	-8 187
RÉSULTAT NON DISTRIBUABLES		1 397	206 181	-97 637	55 522	40 391
RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE		59 170	291 220	-94 110	87 510	56 277

ÉTAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars)

		Période du 01/07 au 30/09/2016	Période du 01/01 au 30/09/2016	Période du 01/07 au 30/09/2015	Période du01/01 au 30/09/2015	Exercice clos le 31 décembre 2015
VARIATION DE L'ACTIF NET RÉSULTANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION	Résultat d'exploitation	57 773	85 039	3 527	31 988	15 886
	Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	1 398	173 926	-113 385	279 855	265 601
	Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cessions de titres	-	41 663	16 464	-216 664	-217 023
	Frais de négociation de titres	-1	-9 408	-716	-7 669	-8 187
	DISTRIBUTION DE DIVIDENDES TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	Distribution de dividendes	-	-15 838	-	-16 042
	Souscriptions :					
	- Capital	-	3 515 400	600	308 700	483 300
	- Régularisation des sommes non distribuables	-	-87 096	-59	-32 599	-58 256
	- Régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos	-	-	-	-	-
	-Régularisation des sommes distribuables de l'exercice encours	-	-5 510	8	-1 352	-363
	Rachats :					
	- Capital	-64 000	-943 000	-15 000	-271 300	-277 300
	- Régularisation des sommes non distribuables	2 785	54 064	1 653	32 897	33 667
	- Régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos	-	-	-	-	-
	-Régularisation des sommes distribuables de l'exercice encours	-1 048	952	-202	335	266
	VARIATION DE L'ACTIF NET	-3 093	2 810 192	-107 110	108 149	221 549
ACTIF NET	En début de période	5 318 652	2 505 367	2 499 077	2 283 818	2 283 818
	En fin de période	5 315 559	5 315 559	2 391 967	2 391 967	2 505 367
NOMBRE D'ACTIONS	En début de période	55 161	28 797	27 255	26 737	26 737
	En fin de période	54 521	54 521	27 111	27 111	28 797
VALEUR LIQUIDATIVE	En début de période	96,420	87,000	91,692	85,417	85,417
	En fin de période	97,495	97,495	88,228	88,228	87,000
	TAUX DE RENDEMENT	1,11%	12,70%	-3,78%	3,99%	2,56%

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS RELATIFS AU 30 SEPTEMBRE 2016

NOTE N°1 : INFORMATIONS GÉNÉRALES

La SICAV BNA est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a reçu l'agrément de Mr le Ministre des Finances le 2 août 1993 et a été créée officiellement le 4 novembre 1993.

La SICAV BNA a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV BNA bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts...) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La BNA CAPITAUX, intermédiaire en bourse, assure la gestion de la SICAV BNA ; la Banque Nationale Agricole (BNA) est le dépositaire de ses actifs.

Le siège de la SICAV BNA est à la rue Hédi Nouria 1001 - Tunis.

NOTE N°2 : RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES, BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPÉCIFIQUES

Les états financiers trimestriels de la SICAV BNA, arrêtés au 30 septembre 2016, sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises en Tunisie, promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, et notamment des normes comptables NCT 16, *Présentation des états financiers des OPCVM* et NCT 17, *Traitement du portefeuille-titres et des autres opérations effectuées par les OPCVM*.

Les états financiers comportent :

- le bilan,
- l'état de résultat,
- l'état de variation de l'actif net, et
- les notes aux états financiers.

Ils sont établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2. Évaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, à la date d'arrêté, à leur valeur de marché. La valeur du marché applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives à la date d'arrêté.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable et apparaît aussi comme composante du résultat net de la période.

3. Évaluation des placements monétaires

Ces titres sont évalués à leur prix d'acquisition.

4. Cession des placements

La sortie des placements est constatée au coût moyen pondéré. La différence entre la valeur de sortie et le prix de cession hors frais est portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables et apparaît également comme composante du résultat net de la période.

NOTE N°3 RELATIVE AU BILAN

NOTE N°3.1 : PORTEFEUILLE-TITRES

	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Valeur au 30/09/2016	Plus ou moins- values potentielles	% de l'actif net	% du capital de l'émetteur
Actions cotées :		3 656 607	3 953 293	296 686	74,372	-
- ADWYA	5 727	50 676	44 224	-6 452	0,832	0,033
- AMEN BANK	2 083	41 833	48 692	6 859	0,916	0,008
- ARTES	29 343	239 535	230 343	-9 192	4,333	0,076
- ATB	22 605	111 593	109 634	-1 959	2,063	0,022
- ATL	101 170	312 055	310 693	-1 362	5,845	0,400
- ATTIJ BANK	15 112	360 868	421 504	60 636	7,930	0,038
- BEST LEASE	30 000	63 000	51 000	-12 000	0,959	0,100
- BH	5 882	99 371	113 164	13 793	2,129	0,017
- BIAT	1 190	100 198	104 734	4 536	1,970	0,007
- BNA	10 400	125 836	86 996	-38 840	1,637	0,032
- BT	30 435	258 381	242 932	-15 449	4,570	0,016
- CITYCARS	15 513	219 096	242 003	22 907	4,553	0,115
- DELICE HOLDING	2 000	23 280	26 298	3 018	0,495	0,003
- EURO-CYCLE	8 750	210 227	365 960	155 733	6,885	0,108
- ENNAKL	15 022	181 651	215 235	33 584	4,049	0,050
- OFFICE PLAST	26 337	100 109	90 362	-9 747	1,700	0,421
- ONE TECH HOLDING(AA)	7 000	45 500	52 500	7 000	0,988	0,013
- SAH	14 400	142 770	178 762	35 992	3,363	0,033
- SFBT	19 198	265 344	370 022	104 678	6,961	0,015
- SOTIPAPIER (AA)	25 513	99 515	92 561	-6 954	1,741	0,106
- SPDIT	6 000	81 647	63 000	-18 647	1,185	0,021
- STAR	650	97 500	83 183	-14 317	1,565	0,028
- TPR	33 568	99 697	95 702	-3 995	1,800	0,067
- TUNISRE	5 821	49 770	45 707	-4 063	0,860	0,029
- UIB	10 145	178 276	178 491	215	3,358	0,031
- UNIMED	9 141	98 879	89 591	-9 288	1,685	0,031
OPCVM :		258 305	258 995	690	4,872	-
- POS	2 500	258 305	258 995	690	4,872	0,076
Droits :		3	10	7	-	-
- ABDA381/27	4	1	8	7	-	-
- TRDA1/15	3	2	2	-	-	-
Total en Dinars		3 914 915	4 212 298	297 383	79,244	-

NOTE N°3.2 : PLACEMENTS A TERME

	Nombre	Prix d'acquisition	Intérêts courus	Valeur au 30/09/2016	% de l'actif net
Compte placement BNA	10 500	1 050 000	3 976	1 053 976	19,828
Total en Dinars	10 500	1 050 000	3 976	1 053 976	19,828

NOTE N°3.3 : OPÉRATEURS CRÉDITEURS

	30 septembre 2016	30 septembre 2015	31 décembre 2015
Gestionnaire (BNA Capitaux)	18 859	8 616	8 233
Dépositaire (BNA)	296	297	297
Total en Dinars	19 155	8 913	8 530

NOTE N°3.4 : AUTRES CRÉDITEURS DIVERS

	30 septembre 2016	30 septembre 2015	31 décembre 2015
Commissaire aux comptes	6 708	6 702	8 960
Conseil du Marché Financier (CMF)	440	197	198
Autres (*)	4 795	7 644	2 320
Total en Dinars	11 943	14 543	11478

(*) Il s'agit essentiellement d'indemnités à servir au Président du Conseil et au Directeur Général ainsi que de reliquats de dividendes à payer.

NOTE N°3.5 : CAPITAL

	30 septembre 2016	30 septembre 2015	31 décembre 2015
Capital début de période :			
- Montant en nominal	2 879 700	2 673 700	2 673 700
-Nombre de titres	28 797	26 737	26 737
-Nombre d'actionnaires	132	140	140
Souscriptions réalisées :			
-Montant en nominal	3 515 400	308 700	483 300
-Nombre de titres	35 154	3 087	4 833

Rachats effectués :

-Montant en nominal	-943 000	-271 300	-277 300
-Nombre de titres	9 430	-2 713	2 773

Capital fin de période :

- Montant en nominal	5 452 100	2 711 100	2 879 700
-Nombre de titres	54 521	27 111	28 797
-Nombre d'actionnaires	131	133	132

NOTE N°3.6 : SOMMES NON DISTRIBUABLES

	30 septembre 2016	30 septembre 2015	31 décembre 2015
Sommes non distribuables	173 149	55 820	15 802
Résultat non distribuable de la période :	206 181	55 522	40 391
- Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	173 926	279 855	265 601
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	41 663	-216 664	-217 023
- Frais de négociation de titres	-9 408	-7 669	-8 187
Régularisation des sommes non distribuables (souscription)	-87 096	-32 599	-58 256
Régularisation des sommes non distribuables (rachat)	54 064	32 897	33 667
Sommes non distribuables des exercices antérieurs	-390 172	-405 974	-405 974
Total en Dinars	-217023	-350 154	-390 172

NOTE N°3.7 : SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE

	30 septembre 2016	30 septembre 2015	31 décembre 2015
Résultat d'exploitation	85 039	31 988	15 886
Régularisation lors des souscriptions d'actions	-5 510	-1 352	- 363
Régularisation lors des rachats d'actions	952	335	266
Total en Dinars	80 481	30 971	15 789

NOTE N°4 RELATIVE À L'ÉTAT DE RÉSULTAT

NOTE N°4.1 : REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES

	Période du 01/07 au 30/09/2016	Période du 01/01 au 30/09/2016	Période du 01/07 au 30/09/2015	Période du 01/01 au 30/09/2015	Exercice clos le 31 décembre 2015
Dividendes des actions	76 301	132 319	19 950	75 514	75 514
Revenus des titres OPCVM	-	5061	-	4 282	4 282
Total en Dinars	76 301	137380	19 950	79 796	79 796

NOTE N°4.2 : REVENUS DES PLACEMENTS MONÉTAIRES

	Période du 01/07 au 30/09/2016	Période du 01/01 au 30/09/2016	Période du 01/07 au 30/09/2015	Période du 01/01 au 30/09/2015	Exercice clos le 31 décembre 2015
Revenus du compte placement à terme BNA	13 925	23 296	2 982	8 897	11 869
Revenus du compte bancaire BNA	0	3 411	1 369	4 002	6 079
Total en Dinars	13 925	26 707	4 351	12 899	17 948

NOTE N°4.3 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

	Période du 01/07 au 30/09/2016	Période du 01/01 au 30/09/2016	Période du 01/07 au 30/09/2015	Période du 01/01 au 30/09/2015	Exercice clos le 31 décembre 2015
Rémunération du Gestionnaire	18 859	40 062	8 616	24 590	32 823
Rémunération du Dépositaire	296	883	298	883	1 180
Total en Dinars	19 155	40 945	8 914	25 473	34 003

NOTE N°4.4 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Période du 01/07 au 30/09/2016	Période du 01/01 au 30/09/2016	Période du 01/07 au 30/09/2015	Période du 01/01 au 30/09/2015	Exercice clos le 31 décembre 2015
Primes et indemnités	4 524	13 475	4 537	13 463	18 000
Jetons de présence	3 402	10 134	3 402	10 097	13 500
Redevance CMF	1 347	2 862	615	1 756	2 344
Honoraires du Commissaire aux comptes	2 252	6 708	2 259	6 702	8 960
Autres (frais de publication)	1 773	4 924	1 047	3 216	5 051
Total en Dinars	13298	38 103	11 860	35 234	47 855

NOTES N°5 AUTRES INFORMATIONS**Rémunération du Gestionnaire et du Dépositaire :**

La gestion de la SICAV BNA est confiée à l'établissement gestionnaire « BNA Capitaux ». Celui-ci est chargé des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le Gestionnaire perçoit une rémunération de 1,4% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La BNA assure les fonctions du Dépositaire pour la SICAV BNA. Elle est chargée à ce titre de :

- Conserver les titres et les fonds de la SICAV BNA ;
- Encaisser le montant de souscription des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ses services, la BNA perçoit une rémunération annuelle forfaitaire (TTC) de 1.180 DT.